

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Terrorisme: double standard français

Assassinat terroriste dans la région parisienne.

Les meurtriers ont frappé tout près du sommet. La victime, M. Audran était un très proche collaborateur du ministre de la défense, M. Henu.

Pour la première fois les mass media français et le gouvernement paraissent s'inquiéter sérieusement.

«C'est sur la démocratie qu'on tire!» déplore un homme politique de premier plan.

Des commentateurs remarquent: «Maintenant, c'est contre le «ventre mou» de l'Europe - la France et la Belgique - que les terroristes semblent avoir décidé de porter leur action.»

Une telle analyse est extrêmement tardive, mais si répugnant qu'ait été l'attentat contre M. Audran, il aura été utile s'il entraîne Paris à un examen de conscience.

Tout régime confondu, la France a adopté jusqu'ici une attitude d'une subtile ambiguïté à l'égard du terrorisme. En paroles, elle le condamne. Dans les faits, si à proprement dire elle ne le favorise pas, elle le combat à fleuret moucheté, ouaté.

L'Espagne démocratique a dû crier haut et fort son indignation pour que Paris, avec des réticences énormes, lui livre les assassins ibériques qu'elle hébergeait sur son territoire.

Il ne se passe guère de semaines sans qu'un journal italien s'étonne que les terroristes péninsulaires plastronnent dans les milieux les mieux famés d'outre-Jura. En toute impunité. En toute publicité. Avec la bénédiction plénière du pouvoir.

Le 5 janvier encore, dans la galerie d'art du 5e étage de Beaubourg, le ministre transalpin du Travail s'est trouvé face à face avec l'extrémiste Oreste Scalzone.

Paul Wilkinson, qui est considéré comme une autorité mondiale en matière de terrorisme et qui enseigne à l'Université d'Aberdeen a parlé à ce propos de «double standard».

Ce «double standard», qui existe également aux Etats-Unis (voir les liens entre Washington et l'IRA) est un des principaux obstacles à la lutte contre le terrorisme.

Wilkinson est très affirmatif: «Le terrorisme est, par excellence, un problème international, même quand il apparaît être intérieur. Il n'existe aucun cas pur de terrorisme domestique.»

«Dans pratiquement chaque cas d'une campagne terroriste qui tire en longueur en Europe, vous trouvez un pays qui a pris une attitude ambivalente: soit qu'il refuse son aide, soit, au pire, qu'il apporte un soutien positif aux terroristes.»

Page 2 Willy BRANDT

Assassinat d'un haut fonctionnaire français Action directe déclare la guerre



René Audran, première victime d'Action directe. (Bélino AP)

Le groupe terroriste français Action directe, qui avec la fraction Armée rouge (RAF) ouest-allemande a décidé de mener «la guérilla communiste en Europe de l'Ouest», vient de déclarer la guerre à l'Etat français en assassinant, vendredi soir, l'un de ses représentants, un haut-fonctionnaire du ministère de la Défense, ainsi que nous l'avons indiqué brièvement dans notre numéro de samedi.

L'ingénieur général René Audran, 55 ans, directeur des affaires internationales au ministère de la Défense et responsable des ventes d'armements à l'étranger, a été abattu de huit balles de calibre 11,43 au volant de sa voiture, devant son domicile de la Celle-Saint-Cloud, une banlieue cossue de l'Ouest parisien.

Cette exécution a été revendiquée peu après, dans un appel téléphonique au siège de l'AFP à Paris, par un «commando Elizabeth von Dyck», du nom d'une militante de la RAF abattue par la police ouest-allemande, le 4 mai 1979.

Ce nouveau degré dans la violence a été franchi dix jours après une déclaration commune d'Action directe et la RAF sur «la guérilla communiste en Europe de l'Ouest». Cette action illustre ainsi le ralliement des terroristes français à la stratégie des héritiers de la «bande à Baader» en RFA.

Action directe avait revendiqué ces dernières années une quarantaine d'attentats, dont dix en 1984, à l'explosif principalement contre des objectifs à caractère militaire ou des entreprises travaillant pour la défense et liées à l'OTAN.

Selon les enquêteurs, certains des explosifs utilisés provenaient d'un stock dérobé en juin dernier en Belgique. Les mêmes explosifs ont parfois été employés par les cellules communistes combattantes (CCC) belges et la RAF.

Page 2

Autriche: suite de l'affaire Reder Réunion extraordinaire du Parlement

Le chef du Parti populiste, M. Alois Mock, leader de l'opposition en Autriche, a demandé hier une réunion extraordinaire la semaine prochaine du Parlement, au cours de laquelle il déposera une motion de défiance contre le gouvernement pour protester contre le refus du ministre de la Défense de démissionner à la suite de l'affaire Reder.

La présence jeudi du ministre de la Défense M. Friedhelm Frieschenschlager, à l'aéroport de Graz (sud de l'Autriche) pour accueillir le criminel de guerre nazi Walter Reder, libéré après 33 ans de détention en Italie, a provoqué en Autriche une tempête politique.

M. Mock a indiqué que la démarche de M. Frieschenschlager avait porté un grave préjudice à la réputation de l'Autriche à l'étranger et a affirmé qu'il était incompréhensible que le ministre de la Défense n'ait pas démissionné de lui-même.

Le leader de l'opposition a indiqué que le gouvernement devait tirer les conséquences de cette affaire surtout après que le chancelier Fred Sinowatz eut lui-même affirmé que M. Frieschenschlager avait commis une «grave erreur politique». Le Parti populiste ne détient que 81 sièges sur les 183 au Parlement. La coalition socialo-libérale dispose de 102 voix.

Le chancelier autrichien Fred Sinowatz a présenté dimanche à Vienne ses excuses au Congrès juif mondial (CJM) pour l'accueil réservé jeudi en Autriche au criminel de guerre nazi Walter Reder.

M. Sinowatz a affirmé à une délégation du comité exécutif du CJM, réuni pour sa session biennale depuis samedi soir dans la capitale autrichienne, que cette affaire lui «faisait énormément de peine».

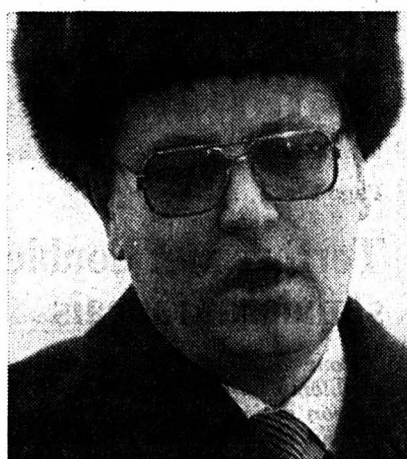
(ats, afp, reuter, ap)

Auschwitz: 40 ans après



Les survivants du camp de concentration nazi d'Auschwitz se sont réunis samedi près des vestiges du camp pour célébrer le quarantième anniversaire de la libération des déportés par les Soviétiques, un événement dont la presse moscovite a rendu compte en lançant une nouvelle attaque contre l'«esprit de revanche» ouest-allemand. (ats, bélino Keystone)

Armement: négociations américano-soviétiques Rendez-vous le 12 mars à Genève



Youri Kvitskinsky, un des adjoints de M. Karpov pour les prochaines négociations de Genève. (Bélino Keystone)

Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont décidé de commencer leurs négociations sur les armes nucléaires (intermédiaires et stratégiques) et dans l'espace le 12 mars prochain à Genève, a annoncé samedi la Maison-Blanche dans un bref communiqué.

L'ouverture des négociations a été annoncée simultanément à Moscou par un porte-parole du Ministère soviétique des Affaires étrangères, qui a précisé que la délégation soviétique sera dirigée par M. Victor Karpov, ex-négociateur en chef pour les négociations sur les armements stratégiques Start (interrompues en décembre 1983). Ses adjoints seront les ambassadeurs Youri Kvitskinsky et A. Oboukhov.

Le texte de la Maison-Blanche précise que la délégation américaine sera dirigée,

comme le président Ronald Reagan l'avait annoncé le 18 janvier dernier, par M. Max Kampelman, qui aura en outre la responsabilité directe des discussions sur les armes spatiales.

Le communiqué confirme également que MM. John Tower et Maynard Glitman dirigeront respectivement les négociations sur les armes stratégiques et de portée intermédiaire.

Le principe de ces trois forum avait été adopté lors des entretiens du secrétaire d'Etat George Shultz et du ministre soviétique des Affaires étrangères Andreï Gromyko, les 7 et 8 janvier derniers à Genève.

Peu avant l'annonce par Moscou et Washington de l'ouverture de ces négociations le gouvernement américain a rappelé sa nouvelle doctrine stratégique.

Page 2



M

météo

Pour toute la Suisse: le ciel sera de nouveau nuageux puis couvert et, au nord et dans les Alpes, de faibles précipitations sont possibles, avec d'abord de la neige en plaine, puis de la pluie jusque vers 1000 mètres.

Evolution probable: temps variable, quelques éclaircies principalement sur l'ouest. Limite des chutes de neige s'élevant vers 1500 mètres. Sud: en général ensoleillé.

Lundi 28 janvier 1985
5e semaine, 28e jour
Fête à souhaiter: Manfred

	Lundi	Mardi
Lever du soleil	8 h. 02	8 h. 01
Coucher du soleil	17 h. 29	17 h. 31
Lever de la lune	11 h. 16	11 h. 35
Coucher de la lune	0 h. 13	1 h. 19

S

sommaire

Week-end noir sur nos routes

SUISSE Page 4

SPORTS

SKI NORDIQUE. - Encore de l'or pour le Suédois Svan, débâcle helvétique à Seefeld. (Lire les commentaires de notre envoyé spécial).

SKI ALPIN. - Zurbriggen sera présent à Bormio.

HOCKEY SUR GLACE. - Derby de première ligue à sens unique aux Mèlèzes.

BOB À QUATRE. - Du bronze seulement pour Giobellina.

CYCLOCROSS. - Et de neuf pour Zweifel.

PATINAGE ARTISTIQUE. - Une Chaux-de-Fonnière championne suisse.

Lire en pages 6, 7, 9, 11 et 12

R

région
2e cahier

La Vue-des-Alpes
Terrible collision

PAGE 13



Citroën BX 16.
1600 cm³. 92 CV.

Agence officielle:
Garage de la Ronde 28 33 33
Le Locle: Garage du Midi 31 30 56
St-Imier: Garage Mérida 41 16 13
Saignelégier: Garage P. Sester 51 10 66

CITROËN BX

BX 4

MONDE

E

entre autres

Le «joker» de Discovery

Il y a de curieuses coïncidences. Au moment où la navette spatiale Discovery larguait dans l'espace un satellite espion ultra-perfectionné, Russes et Américains annonçaient qu'ils étaient tombés d'accord sur la date de reprise de leurs négociations sur les armes nucléaires et spatiales: ce sera le 12 mars prochain, à Genève.

Étrange coïncidence donc, dans la mesure où Moscou ne cessait depuis plusieurs semaines de condamner vivement ce vol militaire de la navette, y voyant l'inauguration de la politique de militarisation de l'espace, prônée par le président Reagan et par conséquence la preuve de la duplicité de Washington lorsque le gouvernement américain affirme vouloir rechercher une solution pour limiter, voire stopper, la course aux armements.

On aurait par conséquent pu s'attendre, pour le moins, soit à un ajournement du lancement de Discovery, soit, chose plus probable, parce que plus simple à réaliser, à un report de quelques jours, voire de quelques semaines, de l'annonce de la reprise des négociations.

Il faut croire que du côté du Kremlin, on a de bonnes raisons de mettre de côté ces petites susceptibilités qui l'été dernier encore auraient fourni d'excellents prétextes à geler un peu plus une diplomatie glaciale.

En fait, la mise sur orbite, ce week-end, d'un satellite espion sophistiqué en est probablement une: après les vaines pressions politiques de l'an dernier, il devient urgent pour l'URSS, si elle entend économiser une course, ruineuse, à la «guerre des étoiles», de jouer cartes sur table. Donnant donnant. En clair, de s'asseoir à la table de négociations et de montrer ses atouts.

Dans ce sens, le récent vol secret de Discovery pourrait paradoxalement contribuer à éclaircir un peu le jeu. Le satellite largué serait en effet, selon certaines sources, capable d'écouter mieux que jamais les communications militaires en Europe, en Asie et en Afrique, tout comme il permettrait de surveiller le moindre déplacement de troupes ou d'armes.

Quand on sait qu'entre l'Est et l'Ouest de nombreuses négociations sur le désarmement se sont enlisées dans les méandres des problèmes techniques relatifs à la surveillance et au contrôle des éventuels accords, l'espion semé discrètement par Discovery prend presque des allures de «joker».

Roland GRAF

Action directe déclare la guerre

Page 1

A Bonn, les services de sécurité ouest-allemands estiment que l'assassinat de M. Audran pourrait avoir donné le coup d'envoi de la «troisième phase» de violence terroriste en Europe.

Ces services s'attendaient au déclenchement d'une série d'attentats meurtriers dès la mort - jugée imminente - de l'un des quelque trente terroristes de la RAF détenus en Allemagne fédérale, en grève de la faim depuis le 4 décembre dernier.

Il n'était pas exclu, samedi, selon les hypothèses de la police judiciaire allemande, que l'assassinat de M. Audran ait inauguré, plus tôt que prévu, cette vague meurtrière.

La «troisième phase», dont il serait question aujourd'hui, était annoncée, selon la police allemande, dans des documents saisis dans une cache de la «RAF», l'été dernier, à Francfort. La première phase se déroulant à l'intérieur des prisons ouest-allemandes, avec la grève de la faim, a été suivie d'une phase d'attentats de «mise en condition» de

Pourparlers israélo-égyptiens sur Taba Controverse pour une plage

Interrompu par l'invasion du Liban en juin 1982, le dialogue entre Israël et l'Égypte a été officiellement renoué hier à l'occasion des pourparlers de Beersheva sur le rôle futur de la Force multinationale du Sinaï (FMO) dans l'enclave contestée de Taba.

Donnant d'emblée le ton à ces pourparlers, le chef de la délégation israélienne, M. Tzvi Kedat, directeur général-adjoint au Ministère des Affaires étrangères, s'est prononcé pour des discussions «franches et larges (...) non seulement sur la question spécifique de Taba, mais aussi sur divers problèmes humanitaires et frontaliers liés à l'application du traité de paix israélo-égyptien».

Israël et l'Égypte se disputent la souveraineté sur Taba, une petite plage de moins d'un kilomètre carré située à l'extrémité nord-est du Sinaï, sur le littoral de la Mer rouge. La controverse est d'autant plus âpre que l'État hébreu y a inauguré en 1983 un complexe hôtelier ultra-moderne.

En principe, Israéliens et Égyptiens sont convenus d'appeler ultérieurement à un arbitrage international à propos du sort définitif de Taba.

Dans l'intervalle les deux pays ont décidé d'examiner uniquement les fonctions qui pourraient être attribuées aux unités de la FMO dans le cadre des mesures de sécurité dans ce secteur.

«La FMO doit assurer le respect de l'ordre et de la loi à Taba. La présence

des forces israéliennes est contraire au traité de paix du 26 mars 1979, traité dont nous exigeons l'application à la lettre», a déclaré l'ambassadeur Abdel Halim Badaoui, sous-secrétaire d'État égyptien aux Affaires étrangères.

«L'Égypte est déterminée à améliorer ses relations avec Israël», a-t-il poursuivi, laissant entendre ainsi que ces négociations pouvaient constituer une première étape dans le règlement du contentieux postérieur aux accords de Camp David et qui porte aussi bien sur la question de Taba que sur la guerre du Liban ou la situation en Cisjordanie occupée.

Israël et l'Égypte ont indigné dans leur communiqué conjoint publié dimanche soir que «les discussions se sont déroulées dans une bonne atmosphère et

reprindront aujourd'hui sur la base de nouvelles propositions».

Nakoura: fin des négociations

Par ailleurs, les négociations militaires israélo-libanaises de Nakoura «ont été interrompues et ne reprendront vraisemblablement pas», a déclaré hier M. Shimon Peres, le premier ministre israélien au cours du Conseil des ministres, a indiqué la radio israélienne.

«Cette rupture est due aux exigences impossibles à satisfaire présentées par la délégation libanaise à Nakoura», a également indiqué M. Peres.

Les pourparlers de Nakoura, à l'issue de la dernière séance de jeudi dernier, avaient abouti à une impasse. (ats, afp)

En Nouvelle-Calédonie Etat d'urgence: bis

Depuis dimanche midi, heure locale (2 heures HEC), l'état d'urgence est de nouveau appliqué en Nouvelle-Calédonie, comme en a décidé le Parlement français au cours de la semaine écoulée.

Pour rendre applicable cette loi dans les plus brefs délais, l'arrêté de promulgation du haut-commissaire a été affiché au haut-commissariat. C'est une procédure rarement utilisée.

L'état d'urgence avait été instauré par M. Edgard Pisani, délégué du gouvernement français en Nouvelle-Calédonie, voici quinze jours, après l'assassinat dans la région de Bouloupari d'Yves Tual, 17 ans, fils d'un éleveur local. (ats, reuter)

Jean Paul II à Caracas

«Lutter contre le divorce»

Le pape Jean Paul II, arrivé la veille au Venezuela, première étape d'une visite pastorale de 12 jours en Amérique latine, a fermement défendu hier la famille, stigmatisant le divorce, l'avortement, l'euthanasie et l'abandon des enfants, devant plus d'un million de personnes réunies à Caracas pour assister à une messe en plein air.

«Chers maris et épouses, a affirmé le Pape, luttiez contre la plaie que représente le divorce, qui ruine les familles, qui a une incidence si négative sur l'éducation des enfants. Respectez la vie qui est un splendide don de Dieu. Souvenez-vous qu'il n'est jamais permis de supprimer une vie humaine, par l'avortement ou par l'euthanasie».

Pendant la messe, les rues de la capitale vénézuélienne - ville de 3,5 millions d'habitants - étaient désertes, comme si tous les «Caraqueños», catholiques à

90%, s'étaient rendus à l'office, ou étaient restés chez eux pour suivre l'événement à la télévision.

S'adressant toujours directement aux époux, le souverain pontife leur a demandé de faire des enfants, d'en décider du nombre «de manière pleinement responsable», rappelant que la contraception et la stérilisation étaient «illicites». (ats, afp)

Ministre algérien à Tunis

M. Taleb Ibrahim, ministre algérien des Affaires étrangères, est parti hier pour Tunis porteur d'un message du président Chadli Benjedid au président Habib Bourguiba, a rapporté l'agence APS reçue à Paris.

L'agence ne donne aucune indication sur la teneur de ce message, mais il fait peu de doute que la mission de M. Taleb Ibrahim ne soit liée aux intenses efforts diplomatiques en cours pour réunir un sommet maghrébin.

Mercredi, le ministre algérien était venu secrètement à Marrakech où il a été reçu par le roi Hassan II. (ats, reuter)

En marge de la tragédie de Bhopal Quelque chose aurait pu être fait

La compagnie d'Union Carbide savait trois mois avant la catastrophe de Bhopal en Inde qu'il y avait un risque de fuite d'isocyanate de méthyle dans son usine en Virginie occidentale en raison de son mode de stockage, selon un rapport interne de la compagnie.

Plus de 2500 personnes, selon des sources non-officielles, sont mortes le 3 décembre dernier à Bhopal après la fuite de quelque 45 tonnes de ce gaz à l'usine de Union Carbide.

Selon le représentant démocrate Henry Waxman, président d'une sous-commission sur la santé et l'environnement de la Chambre des représentants, ce rapport, qu'il a présenté à la presse, avait été préparé par l'équipe chargée des questions de sécurité à Union Carbide.

Il semble, a déclaré M. Waxman, que quelque chose aurait pu être fait pour éviter la catastrophe. (ats, afp)

● PARIS. - Le batteur de jazz Kenny «Klook» Clarke, 71 ans, noir américain, l'un des pères de la percussion moderne, est mort dans la nuit de vendredi à samedi à son domicile à Montreuil-sous-Bois (région parisienne), apprend-on samedi auprès de ses amis.

● MENDOZA. - Six personnes ont été tuées et 220 blessées, dont 40 gravement, par un tremblement de terre de force sept sur l'échelle de Mercalli (graduée jusqu'à douze) qui a secoué dans la nuit de vendredi à samedi la ville de Mendoza (180.000 habitants) située à 1100 km. au nord-ouest de Buenos Aires.

Tchernenko près de démissionner?

Deux journaux britanniques croient savoir que le président Konstantin Tchernenko se prépare à démissionner en raison de son état de santé pour laisser la place à M. Mikhail Gorbatchev, d'ores et déjà considéré comme le «numéro deux» du Kremlin.

«D'après des rumeurs qui circulent dans les milieux politiques de Moscou, le président Tchernenko est si malade qu'il sera très probablement contraint de démissionner», rapporte le «Sunday Express», tandis que le «Sunday Times» souligne qu'il sera le premier chef d'Etat soviétique à abandonner volontairement ses fonctions.

Le «numéro un» soviétique, qui est âgé de 73 ans, n'a pas été vu en public depuis le 27 décembre, ce qui a suscité une vague de rumeurs sur la dégradation de son état de santé. (af)

l'opinion publique et de manifestations de solidarité.

Plus de 40 attentats ou tentatives d'attentats, seulement matériels, principalement contre des intérêts américains, ont ainsi été enregistrés en RFA ces sept dernières semaines.

En signe de solidarité avec les grévistes de la faim ouest-allemands, diverses actions ont eu lieu en janvier également: des autocollants ont été collés sur les immeubles de sociétés allemandes au Caire, le comité international de la Croix-Rouge (CICR), à Genève, a été occupé pendant trois heures par des sympathisants de la «RAF», des manifestations ont réuni plusieurs milliers de personnes le 19 janvier dans plusieurs villes d'Allemagne de l'Ouest et ce samedi à Karlsruhe, siège du parquet fédéral. (ats, afp)

● SAIDA. - Trois attentats à la roquette ont été perpétrés dans la nuit de samedi à dimanche dans la région de Saïda (chef-lieu du Liban-Sud) contre l'armée israélienne ou les milices locales qui lui sont favorables.

Discovery: mission accomplie

Après avoir parcouru près de deux millions de kilomètres autour de la Terre, Discovery est revenue se poser au Cap Canaveral, d'où elle avait été lancée jeudi dernier à 19 h. 50 GMT (20 h. 50 HEC).

Cinq astronautes, tous officiers, se trouvaient à bord de Discovery pour cette première mission militaire d'un «cargo de l'espace» de la NASA: le capitaine de frégate Thomas Mattingly (commandant de bord), qui effectuait son troisième périple dans l'espace, le lieutenant-colonel Loren Shriver (copilote), le lieutenant-colonel James Buchli et les commandants Gary Payton et Ellison Onizuka.

Discovery a atterri à 4 h. 23 locale (21 h. 23 GMT). Elle a rempli avec succès sa première mission militaire pour le compte du Pentagone: le largage du satellite-espion «SigInt» (pour Signal Intelligence). Succès aussi au niveau de la fusée, d'un coût de 50 millions de dollars, qui a servi à propulser le satellite dans l'espace, atteignant une orbite géostationnaire à près de 36.000 kilomètres de la Terre. (Lors d'une précédente mission de la navette, la fusée n'avait pas fonctionné.)

Comme nombre d'opérations relatives à cette mission spéciale de Discovery, le plan de vol de retour sur terre avait été tenu secret. (ats, ap)

Echelle mobile en Italie

Eviter le référendum

Une course contre la montre s'est engagée en Italie pour éviter le référendum sur l'échelle mobile (indexation des salaires sur le coût de la vie) autorisée jeudi par la Cour constitutionnelle.

Gouvernement, partis de la majorité, patronat et jusqu'aux syndicats manifestent des réticences à une consultation voulue par le parti communiste et dont l'issue ne semble guère faire de doute.

Les commentateurs sont en effet d'accord pour estimer qu'une majorité d'Italiens se prononceraient pour un retour à l'indexation des revenus si la con-

sultation avait lieu entre les 15 avril et 15 juin, comme la Cour le prescrit.

La progression de l'échelle mobile (adoptée en 1976) avait été ralentie de 25 pour cent, aux termes d'un pacte conclu par le gouvernement et les partenaires sociaux en février 1984 et entériné en mai.

Cette politique des revenus, dont le premier ministre socialiste Bettino Craxi a fait la charpente de sa politique économique, a largement contribué au recul de l'inflation, de 15 pour cent en 1983 à 10,5 pour cent en 1984. (ats, afp)

Armement: négociations...

Page 1

Rapportant un entretien vendredi avec M. Paul Nitze, conseiller spécial de la Maison-Blanche et du secrétaire d'Etat George Shultz pour les questions de désarmement, plusieurs journaux américains ont indiqué samedi que les Etats-Unis «rechercheront, au cours des dix prochaines années, une réduction radicale du nombre et de la puissance des armes nucléaires offensives et défensives existantes et futures, qu'elles soient basées à terre ou dans l'espace».

Selon M. Nitze, le nouveau «concept stratégique» américain - qui constitue l'objectif ultime des Etats-Unis dans le domaine du désarmement nucléaire et spatial - prévoit également «une évolution, commençant peut-être dans dix ans, vers des systèmes d'armes défensives non nucléaires, comprenant des défenses contre des armes nucléaires».

Ce dernier point implique que les recherches sur le «bouclier stratégique» américain (IDS, initiative de défense stratégique) aboutissent et que son déploiement commence vers 1995, notent

les spécialistes. Cet IDS, surnommé «guerre des étoiles» par ses détracteurs, consisterait principalement en un réseau de «satellites-tueurs» de missiles nucléaires.

La nouvelle doctrine stratégique américaine prévoit que cette période de transition «doit mener à l'éventuelle élimination des armes nucléaires, qu'elles soient offensives et défensives». (ats, afp)

RFA: «Verts» et néo-nazis

Le comité directeur des «Verts», la plus haute instance du Parti écologiste-pacifiste ouest-allemand, a décidé samedi de dissoudre la branche berlinoise du parti, dont plusieurs membres sont accusés d'avoir des liens avec les milieux néo-nazis.

D'autre part, un article paru dans une revue ouest-allemande a soulevé une grave polémique en RFA: il propose de reconquérir militairement la RDA. (ap)

opinion

Page 1

Terrorisme: double standard français

Pour diminuer l'acuité de ce problème de double-pensée, Wilkinson estime que «nous devons galvaniser la volonté politique de la communauté des Etats démocratiques derrière l'idée que le terroriste d'une démocratie est

aussi le terroriste d'une autre démocratie.»

Les propos de Wilkinson, que nous avons recueillis dans le «Christian Science Monitor», trouveront-ils de l'écho en France?

Plutôt que s'escrimer en vaines querelles parlementaires, il serait temps de songer aux affaires sérieuses. Les marivaudages de MM. Barre, Giscard ou Badinter ont, sans doute, un charme rétro. Mais tout autant que l'informatique, le combat contre le terrorisme est une question qui concerne le monde d'aujourd'hui et de demain.

Willy BRANDT

natural

S'OCUPE EFFICACEMENT DE VOS VACANCES!

A l'occasion de la sortie des catalogues d'été, notre équipe au complet se fera un plaisir de vous conseiller pour vos vacances.

Jean-Jacques MOOR,
Rolande AUTERI,
Philippe AUGSBURGER

et

Nicole GINDRAUX,
qui vient de nous rejoindre après 10 ans passés
chez Popularis

NATURAL SA

Agence de voyages

Avenue Léopold-Robert 51 - Immeuble Richemont
2301 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 94 24

28-1012

Le service culturel migros

présente en collaboration avec

CONNAISSANCE DU MONDE

Les Seychelles

Iles de rêve et de lumière

Récit et film de
Jacques Stevens

5e conférence de l'abonnement

Le Locle, Salle du Musée

lundi 28 janvier à 20 h. 30

La Chaux-de-Fonds, MIH

mardi 29 janvier à 20 h. 30

Prix des places: Fr. 10.-, location à l'entrée

28-92

M et Mme Claude Nicolier infirmiers diplômés
ont le plaisir de vous annoncer l'

ouverture

Dès le 1er février 1985 du

home médicalisé «Le Châtelard»

Châtelard 110, 2416 Les Brenets

- établissement accueillant des personnes âgées ou convalescentes,
- soins infirmiers sous supervision médicale,
- chambres à 1 ou 2 lits (possibilité de meubler partiellement les chambres),
- terrasse, vue, calme.

☎ 039/32 12 77.

91-32003

Votre journal: L'IMPARTIAL

Nouveau: Renault 11, 1721 cm³, 82 ch.

La toute grande forme.



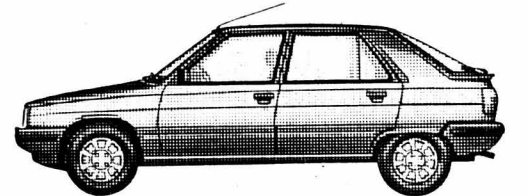
Crédit préférentiel: 3,5% d'intérêt annuel,
avec 30% de versement initial ou reprise, pour une durée de 24 mois.
Financement: Renault Crédit SA, 8105 Regensdorf.

Quel plaisir de faire jouer les «muscles» de ce nouveau moteur 1721 cm³! Une fois lancée, la Renault 11 profite pleinement de la force développée par ces fougueux 82 ch-DIN pour foncer vers son but, avec une tenue de route parfaite, même sur les routes les plus sinueuses.

Autant son moteur est robuste, autant sa forme est élégante et son équipement princier. Sa ligne, toute d'aérodynamisme, confère à la Renault 11 un coefficient de pénétration dans l'air extrêmement bas (Cx = 0,35). Quant à l'équipement de série, il atteint un niveau qui dépasse de beaucoup celui habituellement rencontré dans cette catégorie de

voitures. Le modèle TXE est en effet doté de sièges avant «Monotrace» avec réglage de l'assise, de sièges arrière avec dossier et banquette rabattables individuellement, d'un habillage en velours et d'un tapis-moquette. Sans oublier quelques extras exclusifs, compris dans le prix: entre autres un ordinateur de bord à 8 fonctions, des lave-vitres électriques à l'avant, des phares anti-brouillard et même une condamnation électrique des portes par émetteur à infrarouge faisant office de porte-clés.

Elles sont fantastiques les Renault 11 avec moteur 1721 cm³, traction avant, boîte à 5 vitesses.



5 portes et 5 places. Il en existe 3 versions à partir de Fr. 14 995.-

Mais le Renault 11, ce sont aussi 10 modèles. De 1108 à 1721 cm³. De 3 ou 5 portes. En version Automatic, Diesel ou turbo. A partir de Fr. 12 225.-.

RENAULT 11

Le plaisir automobile sans limites.

44-2444

Un prêt personnel aufina vaut de l'argent comptant.

1985 LE BON DÉPART

Entrez dès aujourd'hui dans le monde de
L'INFORMATIQUE

- programmeur (euse)
 opérateur (trice)

Formation en soirée sur ordinateurs IBM
dans toutes les villes de Suisse romande.

A renvoyer pour de plus amples renseignements à l'Institut Gyfid SA,
route de Lausanne 17, 1400 Yverdon

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ NP/Localité: _____

☐ privé: _____ ☐ prof: _____

Profession: _____ Age: _____

22-14192

Remplir et envoyer

Oui, je désire un prêt personnel de

Fr. _____

Mensualité souhaitée

env. Fr.

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NPA/Lieu _____

Etat civil _____

Tél. privé _____

Date de naissance _____

Signature

Assurance incluse en cas de maladie ou d'accident.

2001 Neuchâtel

9, place Pury

038/24 61 41

Institut affilié à l'Union de Banques Suisses

banque aufina

Pour vos problèmes d'argent, la Banque Aufina est la bonne adresse. Nos conseillers expérimentés sont à votre entière disposition. Nous traitons votre demande

en un minimum de formalités, rapidement et discrètement. Car vos affaires d'argent ne regardent que vous.

SUISSE

Radicaux et votations fédérales du 10 mars Bourses d'études: Confédération mal cotée

La Confédération doit-elle renoncer à verser cent millions de francs de subsides pour la formation, obligeant les cantons à faire l'appoint? Samedi, à Berne, la question, qui est l'une des trois posées au peuple, le 10 mars, dans le cadre de la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons, a passionné les délégués du parti radical. Le mot d'ordre positif à ce transfert de charges l'a finalement emporté par 89 voix contre 78. Un score très serré qui renforce la position des opposants à ce projet, notamment à gauche. Une gauche qui n'a aucune illusion à se faire sur les intentions des radicaux quant à l'initiative sur les vacances, de l'Union syndicale suisse et du parti socialiste. Malgré une défense de Mme Ruth Dreifuss, secrétaire de l'USS, par 210 voix contre aucune, les radicaux suisses ont balayé l'initiative, soumise au peuple également le 10 mars.

Les radicaux s'en tiennent aux débats des Chambres fédérales. La révision du Code des obligations, fixant dès le 1er juillet prochain la durée minimale légale des vacances, était un contre-projet indirect qui aurait dû suffire à la gauche. Les jeunes jusqu'à 20 ans obtiendraient leurs cinq semaines de vacances (au lieu de trois ou quatre) et les travailleurs de 20 à 40 ans auront droit au minimum à quatre semaines (au lieu de deux ou trois). Reste les cinq semaines dès 40 ans, que réclame l'initiative, alors que le Code des obligations s'en tient à quatre semaines. Pour Mme Dreifuss, cette cinquième semaine permettrait de diminuer la pres-

sion sur les seuls travailleurs âgés qui, aujourd'hui, la réclament dans plusieurs professions. Deux fers de lance de la droite patronale, le Zurichois Allenspach et le Fribourgeois Rime ont pris le relais du Bernois Haenssenberger pour recommander un nom ferme à l'initiative syndicaliste. On ne quittait donc pas le petit cercle des élus du parlement, avec ces interventions de conseillers nationaux et de conseillers aux Etats.

LA THÉORIE ET LA PRATIQUE

Tout autre langage pour le chapitre des bourses d'études. La conseillère fédérale Elisabeth Kopp plaide pour la

nécessité d'approuver la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons. L'exercice, assura-t-elle, ne devrait pas mettre en péril le financement des bourses pour apprentis et étudiants, puisque les directeurs cantonaux

De notre rédacteur à Berne:
Pierre THOMAS

de l'instruction publique se sont engagés à obtenir des cantons le manque à gagner. Directeur genevois des finances, le conseiller aux Etats Robert Ducret fut bien plus réservé sur les intentions des cantons. Ceux-ci, à la fin de l'exercice de la nouvelle répartition, vont laisser près d'un milliard de francs en contrepartie de 380 millions de francs à faire valoir sur les droits d'entrée des carburants, qui devront être affectés en partie à des tâches nouvelles. Dans ce contexte, il n'est pas sûr que les cantons et les communes se substituent à la Confédération, prédit le Genevois. Le mot d'ordre - puis l'issue de la votation - sur le chapitre vital des bourses d'études, peut donc avoir des conséquences à long terme. Et les radicaux devraient alors se battre

pour être certains que les cantons prendront la relève de la Confédération.

Un autre Genevois, le conseiller administratif Guy-Olivier Segond, parla lui de «double langage» entre la théorie et la pratique. Il serait faux, dit-il, pour les radicaux, champions de la scolarité gratuite, publique et obligatoire, au 19e siècle, d'hypothéquer un secteur économiquement prometteur. Les bourses risqueraient, comme dans certains cantons, de faire place à des prêts: des jeunes, au début de leur carrière, se retrouveraient donc avec des dettes. Enfin, cette suppression de subsides fédéraux serait contraire au principe de la solidarité entre les régions et notamment entre les cantons universitaires et non-universitaires.

DEUX PIÈGES

Les conseillers nationaux J.-P. Bonny, pour des motifs économiques, et L. Giudici, parce qu'en 1963 le peuple suisse a décidé, déjà, que ce secteur est une tâche nationale, s'opposent encore au transfert. Et puis, surtout, ce sont les jeunes du parti qui se sont battus. Les jeunes radicaux recommandent, en effet, le non au projet fédéral. Les jeunes ont expliqué notamment que ce ne sont pas les «étudiants» universitaires qui sont en majorité des boursiers: il y en a bien 12.000 pour quelque 48.000 boursiers d'écoles professionnelles (dont 15.000 apprentis). L'autre piège, c'est le souci des radicaux de ne pas créer de clivage entre la jeunesse et le reste de la population. Rapporteur sur cet objet, le Bernois Raoul Kohler s'est dit persuadé qu'il ne s'agit que d'un transfert financier. Et il s'est emporté contre ceux qui «d'avance suspectent les cantons de ne pas faire leur devoir». Les deux autres objets de la répartition des tâches ont passé le cap de l'assemblée sans encombre: 177 oui à la suppression des subventions pour l'instruction primaire et 180 oui (un non) à la suppression de l'obligation faite à la Confédération de verser des subsides pour la santé publique. (P.Ts)

Socialistes au pilori

«Tout était simple aussi longtemps qu'il s'agissait de répartir un gâteau annuel toujours plus copieux. Alors qu'aujourd'hui, il est question d'économies, de suppression des déficits, de décider soi-même ce qui est possible au point de vue économique et politique, le parti socialiste éprouve beaucoup de peine et se défile toujours plus».

Samedi à Berne, le président du Parti radical suisse n'a pas mâché ses mots à l'égard des socialistes, sur fond de quart de siècle de «formule magique» (deux radicaux, deux démocrates-chrétiens, deux socialistes et un démocrate du centre au Conseil fédéral). «La formule magique, oui, mais seulement si tous collaborent dans le même esprit».

Et les socialistes sont, pour les radicaux, sur la mauvaise pente, toujours prêts à donner la main aux écologistes, à sauter dans des wagons d'initiatives qui finissent en spectaculaires déraillements...

Aux Chambres, ça n'est pas mieux: les radicaux n'accepteront pas de se voir imposer de l'extérieur un(e) conseiller(ère) fédéral(e), a dit le perdant du match Kopp - Hunziker. Les radicaux voient aussi d'un mauvais œil les votes à l'appel nominal - qui chargent encore plus l'activité parlementaire - les propositions de minorités sans cesse mises en avant sans chance de succès, la proposition d'une session extraordinaire sur l'environnement. On court droit au Parlement professionnel, «un développement qui n'est dans l'intérêt d'aucun d'entre nous, et surtout pas de nous radicaux».

Sur la mort des forêts, les radicaux veulent rester pragmatiques pour «gagner la compréhension du souverain, qui n'attend ni spectacle, ni rhétorique», a dit encore le conseiller national argovien. (P.Ts)

Week-end noir sur nos routes

Il était difficile de circuler sur les routes de Suisse ce week-end. L'accès aux régions de montagnes était particulièrement malaisé et ceux qui partaient en vacances de neige en ont fait la cruelle expérience.

Plusieurs accidents graves se sont produits sur les routes dont une terrible collision frontale qui a fait trois victimes à Yverdon.

La circulation a été difficile durant une bonne partie de la journée de samedi. La pluie et la neige ont provoqué

● Les groupes socialiste et démocrate-chrétien des Chambres fédérales se sont réunis en fin de semaine en perspective de la session extraordinaire du Parlement en février. Si les socialistes approuvent sans réserve les propositions de la commission chargée d'examiner le rapport sur le dépeuplement des forêts, les démocrates-chrétiens ont de leur côté choisi de présenter leur propre catalogue de mesures.

● Le Vatican a nommé un nouveau nonce apostolique en Suisse, a indiqué la Conférence des évêques suisses. Il s'agit de Mgr Rovida, archevêque titulaire de Taormina (Sicile) et jusqu'ici observateur permanent auprès des Nations-Unies à Genève. Mgr Rovida succède à Mgr Marchioni qui a quitté son poste à Berne en septembre.

de forts ralentissements voire des files d'attente sur les routes étroites conduisant aux stations. Sur l'autoroute N12, recouverte de neige mouillée, une colonne s'est formée samedi entre Vaulruz (FR) et Vevey, qui a atteint par moment jusqu'à dix kilomètres de long. Les automobilistes circulant en direction de Coire ont dû, eux aussi, faire preuve de patience pour franchir le goulet du Walensee. Des embarras ont été enregistrés sur la N3 entre Niederungen (GL) et Weesen (SG).

Trois jeunes gens domiciliés à Orbe (VD) ont perdu la vie dans un terrible accident qui s'est produit samedi vers 12 h. 15 entre Method et Montagny (VD), non loin d'Yverdon-les-Bains. Georges Aparizio, 20 ans, roulait à vive allure lorsqu'il a perdu la maîtrise de sa voiture qui est entrée en collision frontale avec le véhicule conduit par Mme Thay Kham, 24 ans, qui arrivait normalement en sens inverse. Cette dernière est décédée à son

arrivée à l'hôpital d'Yverdon. Georges Aparizio et son passager, Philippe Miauton, 24 ans, ont été tués sur le coup.

Hier, une autre collision frontale s'est produite vers 11 h. 20 à la Vue-des-Alpes. Une personne a été tuée et cinq autres blessées (réf.: voir en pages régionales).

Un autre accident s'est produit samedi soir à Wetzikon (ZH) qui a fait trois blessés graves. Enfin, treize passagers d'un autocar ont été légèrement blessés samedi matin sur la route du San Bernardino. Le car immobilisé sur le côté a été heurté par un camion. (ap)

Faux billets de 100 dollars en Suisse Une valeur de 7 millions de francs suisses

Quelques informations sur l'affaire de faux dollars dont s'occupent depuis fin décembre les polices vaudoise et genevoise commencent à transpirer, malgré l'extrême discrétion dont font preuve les enquêteurs. A la suite de l'arrestation le 28 décembre dernier à Yverdon (VD) d'un jeune Vaudois qui essayait de changer des faux billets de 100 dollars très bien reproduits, une dizaine de suspects ont été interpellés dans les cantons de Vaud et de Genève. Les policiers ont en outre réussi à mettre la main sur de grandes quantités de fausses coupures américaines représentant une valeur de quelque sept millions de francs suisses, ainsi que sur de faux lingots d'or. A l'évidence, cette bande de faux-monnayeurs en cours de démantèlement n'est qu'une branche d'un réseau international. Des billets de la même facture ont d'ailleurs été saisis à la fin de l'année passée au Tessin.

Parmi les personnes interpellées, on trouve en particulier, comme le confirme la police cantonale vaudoise, un détective privé lausannois, le chauffeur d'un grand hôtel et Luigi F., un homme d'affaires d'origine italienne. Ce dernier, âgé de 26 ans, était jusqu'à son arrestation au début du mois le directeur et le principal actionnaire d'une société anonyme au capital social de 200.000 francs, établie à Lausanne. Selon son inscription au registre du commerce, ses buts sont «les opérations financières, notamment dans le domaine du marché de l'or et des métaux précieux». Transférée depuis peu à Genève, cette société dont le principal partenaire est un holding luxembourgeois n'a pourtant, d'après son nouveau

responsable, aucun lien avec les activités délictueuses de son ex-directeur.

Quant aux faux billets saisis, il s'agit de billets de 100 dollars remarquablement bien imités et, selon divers témoignages des milieux bancaires, uniquement décelables au toucher. La qualité du papier est en effet différente de celle utilisée par la Banque centrale américaine. Les faussaires ont d'ailleurs réussi à écouler quelques centaines de ces coupures dans différentes banques vaudoises avant qu'un employé de l'agence yverdonnoise du Crédit Suisse ne fasse preuve de plus de méfiance que ses collègues et permette l'arrestation d'un premier membre de la bande.

Les faux lingots découverts par les

policiers vaudois ne peuvent, eux, tromper un spécialiste. Frappés du sceau d'une grande banque suisse, ils ressemblent à ceux qui circulent régulièrement en Italie sous le manteau.

Des sources proches des enquêteurs confirment que des faux billets provenant de la même imprimerie ont été saisis à la fin de l'an passé au Tessin où plusieurs personnes ont été arrêtées. Tombés par hasard sur l'un des tentacules d'un réseau de faussaires certainement international, au vu des quantités et de la qualité des billets saisis, les policiers romands ont-ils pu remonter la filière plus loin, par exemple en Italie? L'enquête n'est pas close et ils refusent de révéler l'état de leurs investigations. (ap)

Rapport de la Zone territoriale 1

Le divisionnaire Henri Butty, commandant de la Zone territoriale 1, a présenté son rapport annuel samedi, à Chamblon, près d'Yverdon, en présence du commandant de corps Edwin Stettler et de quatre cents officiers.

Il a exposé le programme d'instruction pour 1985 et a insisté sur l'effort qu'il entend faire dans le domaine de la formation du combattant individuel. (ats)

FAITS DIVERS

Dans la vieille ville de Berne Sexagénaire assassinée

Une femme de 61 ans a été mortellement frappée au moyen d'un objet lourd samedi peu après-midi alors qu'elle se trouvait à son domicile dans la vieille ville de Berne. Cet acte criminel pourrait être le fait d'un jeune voleur, a annoncé la police municipale bernoise. Les recherches menées jusqu'ici n'ont cependant pas encore permis l'arrestation du meurtrier présumé.

Selon les premières investigations de la police, une lutte a dû se produire entre le voleur et la sexagénaire au cours de laquelle celle-ci a été frappée par son agresseur au moyen d'un objet volumineux.

ACCIDENT DE PLONGÉE DANS LE LÉMAN

Un accident de plongée s'est produit dans le lac Léman, au large de La Tour-de-Peilz (VD). Un habitant de Lausanne qui faisait de la plongée en eau profonde avec un moniteur fédéral a probablement été pris de panique à la suite d'ennuis techniques et est remonté trop rapidement d'une profondeur de 75 mètres. Il a été recueilli par un pêcheur et transporté au CHUV à Lausanne, puis, en raison de la gravité de son état, par hélicoptère à l'hôpital cantonal de Zurich.

AVALANCHE AU-DESSUS DE VERBIER

Un skieur a été emporté samedi par une avalanche au-dessous de Savoleyres (Verrier). Il est décédé au Centre hospitalier universitaire (CHUV) de Lausanne. Il s'agit d'un Français âgé de 35 ans, M. Jean-Louis Pinta, domicilié à Versailles. Le malheureux a été enseveli par une avalanche,

alors qu'il skiait hors piste avec deux camarades.

CHUTE MORTELLE AU GANTRISCH

Un alpiniste de 20 ans a fait une chute mortelle samedi au Nünenhorn, dans le massif du Gantersch (BE). Il a été emporté par une coulée de neige peu avant d'atteindre le sommet. A l'arrivée de l'hélicoptère de secours, le jeune homme était déjà décédé.

ZURICH: ATTAQUE À MAIN ARMÉE

Un homme armé et masqué a attaqué hier le bureau de poste de Fischenthal dans le canton de Zurich et emporté environ 20.000 francs. Une heure plus tard, la police cantonale zurichoise a réussi à arrêter le malfaiteur qui roulait à bord d'une voiture volée. Les agents ont ouvert le feu et blessé à la jambe le bandit. Celui-ci - il est âgé de 22 ans - a reçu des soins dans un hôpital avant d'être incarcéré vers midi. (ats)

Cherté des médicaments et disparité des soins

La deuxième table ronde internationale de médocométrie régionale, qui s'est ouverte vendredi aux Diablerets sous la présidence du professeur Antoine Bailly, de l'Université de Genève, est consacrée aux coûts de la santé et à la disparité régionale des soins. Des représentants des hôpitaux, de la chimie et du corps médical d'Europe et d'Amérique du Nord, parmi lesquels M. Jacques Barrot, ancien ministre français de la santé, participent à ce colloque de deux jours.

Les disparités qui existent dans la localisation géographique des médecins (ville-campagne, plaine-montagne, etc.) ont des conséquences non seulement pour les patients, dans l'accès aux soins, mais aussi pour les médecins, notam-

ment par la concentration des revenus. En Suisse, selon un chercheur lausannois, un dixième des praticiens cumulent le quart de l'ensemble des revenus déclarés et un quart en disposent de près de la moitié.

L'un des raisons de la cherté des soins médicaux est la genèse laborieuse et hasardeuse des médicaments, dont la recherche est longue et coûteuse. La complexité des problèmes médicaux, scientifiques et commerciaux explique que, aux Etats-Unis, le nombre des nouvelles substances actives enregistrées chaque année est inférieur à vingt, malgré un effort de recherche industrielle mondiale de vingt milliards de francs par an. (ats)

Dans l'eau de seize communes fribourgeoises Trop de nitrates

Les réseaux publics de distribution d'eau de 16 communes fribourgeoises présentent une densité en nitrates supérieure à la norme indicative (40 mg/l) du manuel suisse des denrées alimentaires. Ce sont des analyses du Laboratoire cantonal recueillies par l'ATS qui le révèlent.

Il en résulte des dangers pour la santé des consommateurs, même si ces 5 prochaines années devraient permettre un assainissement complet. De plus, 150 sources privées présentent une concentration en nitrates allant de 40 à 160 milligrammes par litre. (ats)

DERNIERE SEMAINE ! - DERNIERE SEMAINE ! - DERNIERE SEMAINE ! - DERNIERE SEMAINE ! - DERNIERE SEMAINE !

N'hésitez plus... vous pouvez encore gagner plus de Fr. 3'300.- sur nos fabuleux soldes de voitures neuves et occasions. Stockage gratuit jusqu'au printemps

VOLVO 345 GLS 2000	1982	10 000.-	8 500.-	GOLF GLS 1500 aut.	1978	6 900.-	5 500.-	GOLF GTI 1800 .	neuve	20 115.-	16 800.-
AUDI 80 LS aut.	55 000 km	6 000.-	5 000.-	ALFA GTV 2500 coupé	12 000 km	19 900.-	17 900.-	GOLF GL 1600 3 p.	1984	13 800.-	12 000.-
TALBOT Horizon Premium	1983	10 900.-	9 000.-	SCIROCCO GLI 1600	1982	15 000.-	13 000.-	SCIROCCO GTI 1600	69 000 km	13 000.-	11 000.-
AUDI 80 GLS 1600	1980	9 200.-	7 900.-	GOLF GTI 1800	1984	18 000.-	15 900.-	GOLF GL 1300 5 p.	1984	13 700.-	12 000.-
AUDI 80 GLS aut.	19 000 km	12 500.-	10 900.-	GOLF GTI 1800	1984	18 500.-	16 000.-	JETTA GLS 1500	1981	8 000.-	6 700.-
RENAULT 9 GTL aut.	15 000 km	12 000.-	9 900.-	GOLF GTI 1800 3 p.	10 000 km	14 900.-	13 000.-	GOLF GL 1500 aut.	46 000 km	8 700.-	6 900.-
AUDI 100 CS 2144	30 000 km	15 000.-	13 500.-	SCIROCCO GL 85 CV	1979	8 000.-	6 500.-	JETTA GLS 1500	1981	8 500.-	6 900.-
PEUGEOT 305 SR	36 000 km	7 900.-	5 900.-	MITSUBISHI Tredia	1983	11 900.-	10 000.-	GOLF GLS 1300 5 p.	51 000 km	8 500.-	7 000.-
OPEL Manta 2000	63 000 km	7 600.-	6 000.-	OPEL Corsa 1200 S	11 000 km	10 500.-	9 000.-	JETTA C 1300	1981	8 000.-	6 000.-
AUDI 100 GL 5E aut.	1981	11 500.-	8 900.-	SCIROCCO GTI	1982	15 000.-	13 500.-	GOLF GLS 1500 5 p.	46 000 km	8 500.-	7 000.-
FIAT Argenta 2000	1983	12 000.-	10 500.-	BREAK - BUS - 4x4				GOLF GLS 1500 5 p.	1981	8 500.-	7 500.-
AUDI 100 GL 5E	62 000 km	11 700.-	9 900.-	TOYOTA Tercel 4x4 TO	12 000 km	13 900.-	12 900.-	GOLF GLS 1500 5 p.	44 000 km	8 500.-	7 000.-
ALFASUD 1300	56 000 km	7 000.-	5 900.-	AMC EAGLE Sport GT 4x4	1982	22 000.-	18 500.-	GOLF GLS 1500 aut.	1979	6 500.-	4 900.-
AUDI 100 GL 5S	55 000 km	9 900.-	7 900.-					GOLF GTI 1800 3 p.	1983	14 500.-	12 500.-

SPORTING GARAGE-CARROSSERIE J.-F. STICH Crêtets 90, 039/26 44 26

Vente autorisée par la Préfecture, du 15 janvier au 4 février

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre
tout de suite ou à convenir, pour raison familiale

Hôtel-restaurant
situé dans le Jura neuchâtelois. Affaire très intéressante.

Prix dérisoire

Ecrire sous chiffre 91-763 à ASSA Annonces Suisses SA, case postale 950, 2301 La Chaux-de-Fonds.

La Neuchâteloise Assurances
Nouveau

A louer, rue Jaquet-Droz 12, La Chaux-de-Fonds

1 pièce meublée

tout de suite ou pour date à convenir. Au centre ville. Equipée d'une cuisine agencée et d'une salle de bains, tout confort.

☎ 038/21 11 71/420. 28-35

A LOUER

tout de suite ou à convenir, rue de l'Hôtel-de-Ville

appartement 1 pièce

tout confort, cuisine, WC-douche, chauffage central.

Loyer Fr. 165, toutes charges comprises.

GERANCIA SA

Léopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33

SAINT-IMIER, dans immeuble récent (Villeret 46-48), beaux appartements de

3 1/2 pièces dès Fr. 402.-

4 1/2 pièces dès Fr. 460.-

+ charges.

Libres tout de suite. Deux mois de loyer gratuit, machine à laver comprise.

Pour visiter: ☎ 039/41 49 58

Pour traiter: Cogestim SA, Lausanne, ☎ 021/20 88 61. 22-3201

A louer Léopold-Robert
1er mai 1985

appartement 1 pièce
tout confort, rénové. Loyer p/mois Fr. 325.- charges comprises.

Pour visiter: **M. Widmer**, ☎ 23 31 44
ou **M. Delapraz**, ☎ 23 20 01

Pour traiter:

VERIT SOCIÉTÉ DE GESTION ET IMMOBILIÈRE
1005 LAUSANNE, RUE MARTREY 34
TÉLÉPHONE 021/23 99 51

A LOUER

Pour le 1er avril 1985 ou date à convenir,

magnifiques appartements de 3 et 2 pièces

complètement rénovés, avec cuisine agencée, service de conciergerie, sis Temple-Allemand 59, avec à disposition places de parc.

Pour tous renseignements, s'adresser à **Gérance Roulet Bosshart**, ☎ 039/23 17 84. 2151

LE LOCLE

Opportunité à saisir
pour personne désirant effectuer le **service de conciergerie** dans un immeuble en copropriété (P.P.E.)

Nous offrons des conditions particulièrement avantageuses pour l'achat d'un **appartement 3, 5 ou 6 pièces**

Contactez notre collaborateur, ☎ 039/23 83 68 ou notre agence cantonale, Moulins 51, 2000 Neuchâtel ☎ 038/25 94 94

HABITATIONS POUR TOUS SA
44, av. du General-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tél. (021) 29 61 38

A vendre à LA CHAUX-DE-FONDS

dans un immeuble avec dégagement de verdure, situation tranquille, place de jeux pour les enfants, magnifique appartement entièrement rénové

4 1/2 pièces

Fr. 17 000.-
d'apport personnel suffisent.

Contactez notre collaborateur, ☎ 039/23 83 68 ou notre agence cantonale, Moulins 51, 2000 Neuchâtel, ☎ 038/25 94 94. 22-001226

HABITATIONS POUR TOUS SA
44, av. du General-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tél. (021) 29 61 38

A vendre au centre de La Chaux-de-Fonds

luxueux appartement en attique

living spacieux (57 m²)
grand balcon-terrasse (53 m²)
dans un immeuble résidentiel de haut niveau

Pour traiter: Fr. 68 000.-

Contactez notre collaborateur sur place, ☎ 039/23 83 68 ou notre agence cantonale, Moulins 51, 2000 Neuchâtel, ☎ 038/25 94 94 22-1226

HABITATIONS POUR TOUS SA
44, av. du General-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tél. (021) 29 61 38

À VENDRE

pour date à convenir quartier Orée-du-Bois

appartement de grand standing

comprenant living avec cheminée, salle à manger, 3 chambres à coucher, cuisine équipée avec coin à manger, 2 salles d'eau. Garage double.

Pour traiter: environ Fr. 60 000.-
S'adresser à:

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinère 87 - Tél. 039/23 78 33

GECO 039/23 26 56
GÉRANCE ET COURTAGE SA
58, RUE JAQUET-DROZ - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

APPARTEMENTS À LOUER

Nbre pièces	Situation	Date	Loyer
2	Eclair 8 b	tout de suite	Fr. 289.- + 90.- de charges
2 1/2	Crêtets 118	tout de suite	Fr. 340.- + 90.- de charges
3	Chapeau-Râblé 22	tout de suite	Fr. 466.- + 125.- de charges
3 1/2	Bld des Eplatures 36	tout de suite	Fr. 426.- + 132.- de charges
3 1/2	Crêtets 116	tout de suite	Fr. 450.- + 135.- de charges
4 1/2	Prairie 31	tout de suite	Fr. 654.- + 160.- de charges
5	Numa-Droz 155	tout de suite	Fr. 515.- + 150.- de charges

NOUVEAU !

Service de location 24 heures sur 24. Composez le No 039/23 71 28 pour connaître la liste de nos appartements à louer

Ces appartements peuvent être loués également à une date ultérieure à celle indiquée

91-475

Si vous oubliez de faire de la publicité, vos clients vous oublieront

A louer pour date à convenir, proximité Place du Marché

appartement 2 pièces

cuisine, sans bain, chauffage général et eau chaude. Fr. 210.- charges comprises. Eventuellement meublé, à discuter.

☎ 039/23 77 34 2046

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue Fritz-Courvoisier, un local de 120 m²

chauffé, eau chaude, toilettes, téléphone, deux grandes portes vitrées de 3 m de large et 3.50 de haut, construction en dur.

Convient pour petit artisan ou garage pour trois camions.

Pour tous renseignements, téléphoner au ☎ 039/23 29 29. 2124

A LOUER

tout de suite ou à convenir, dans immeuble HLM (quartier ouest)

3 pièces dès Fr. 391.-
Dès le 1er avril 1985

2 pièces dès Fr. 336.-

Tout confort, ascenseur, service de conciergerie. Les prix ci-dessus s'entendent toutes charges et taxe Codeltel comprises.

GERANCIA SA
Léopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 54 33 32089

GECO 039/23 26 56
GÉRANCE ET COURTAGE SA
58, RUE JAQUET-DROZ - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

A louer quartier Cornes-Morel

MAGNIFIQUE APPARTEMENT RÉSIDENTIEL DE 5 1/2 PIÈCES EN DUPLEX

dont 3 chambres à coucher, 1 grand salon avec cheminée, 1 hall, 1 cuisine entièrement aménagée, 1 salle de bain, WC + 1 douche-WC, 1 réduit, 1 balcon, 1 cave. Environ 159 m². Libre tout de suite ou date à convenir. 91-475

SPORTS

Vainqueur du super-G de Garmisch Girardelli prend le large

Pirmin Zurbriggen aura du pain sur la planche après Bormio. Le Haut-Valaisan devra passer impérativement la barre des 250 points pour garder sa Coupe du monde. Après avoir signé sa septième victoire de la saison dans le super-G de Garmisch, Marc Girardelli se rapproche en effet de plus en plus de ce total, qu'il ne pourra dépasser en raison de son refus de participer aux combinés.

Déjà vainqueur dans cette discipline à Madonna, Girardelli s'est imposé dimanche devant Andreas Wenzel, l'autre grand rival de Zurbriggen pour la Coupe du monde. Avec sa quatrième place, Peter Lüscher s'est immiscé dans le tir groupé des Allemands, qui placent Hans Stuffer au troisième rang, Michael Eder au cinquième et Peter Roth au sixième.

Le combiné (super-G et descente) a été l'apanage des Suisses, avec la victoire de Peter Müller, devant Lüscher et Franz Heinzer. Andreas Wenzel a pris le cin-

quième rang derrière l'espoir français Frank Piccard.

PROGRÈS ÉTonnANTS

Impérial depuis le début de saison en slalom (quatre victoires en sept courses), Girardelli a démontré des progrès étonnants en super-G. A Puy-Saint-Vincent, il prenait la deuxième place derrière Zurbriggen avant de s'imposer à Madonna et à Garmisch.

Avec de tels résultats dans cette discipline, on comprend mal son aversion pour la descente. Depuis le début de la saison, le Luxembourgeois d'adoption a toujours renoncé à s'élancer en descente. Une attitude qui pourrait lui coûter tout simplement la Coupe du monde.

RETOUR EN FORME

A Garmisch, Girardelli a triomphé avec 17 centièmes d'avance sur Andreas Wenzel. Hans Stuffer, chef de file d'une armada ouest-allemande impressionnante dimanche, est relégué à 50 centièmes.

Peter Lüscher, parti avec le dossard 43, a manqué le podium pour 2 centièmes seulement. Vainqueur de ce super-G de Garmisch en 1983, le Thurgovien, sixième de la descente de samedi, truste les places d'honneur depuis le Lauberhorn. Son retour au premier plan en l'espace de dix jours n'a pas fini d'étonner.

TIR GROUPÉ

Les Suisses placent cinq skieurs dans les points. Si la septième place de Franz Heinzer et la dixième de Thomas Bürgler étaient prévisibles, le onzième rang de Jacques Lüthy constitue une agréable surprise. Le Fribourgeois obtient là son meilleur classement de la saison. Enfin, Peter Müller, vainqueur du combiné, a pris la treizième place.

Le classement

1. Marc Girardelli (Lux) 1'34"09; 2. Andreas Wenzel (Lie) à 0"17; 3. Hans Stuffer (RFA) à 0"50; 4. Peter Lüscher (Sui) à 0"52; 5. Michael Eder (RFA) à 0"59; 6. Peter Roth (RFA) à 0"61; 7. Franz Heinzer (Sui) à 0"78; 8. Oswald Tötsch (Ita) à 1"13; 9. Ernst Riedelsberger (Aut) à 1"17; 10. Thomas Bürgler (Sui) à 1"19; 11. Jacques Lüthy (Sui) à 1"20; 12. Bernd Felbinger (RFA) à 1"25; 13. Peter Müller (Sui), Joachim

Buchner (Aut) et Jure Franko (You) à 1"40. Puis les autres Suisses: 27. Werner Marti à 2"10; 39. Stéphane Roduit à 2"93; 40. Karl Alpiger à 2"94; 50. Karl Näpflin à 4"81. - 101 partants, 52 classés. Ont notamment été éliminés: Guido Hinterseer, Günter Mader, Anton Steiner (Aut); Martin Hangl, Daniel Mahrer, Bruno Kernen (Sui); Robert Erlacher (Ita).

COMBINÉ (DESCENTE - SUPER-G)

1. Peter Müller 15,96 points; 2. Lüscher 19,81; 3. Heinzer 23,39; 4. Frank Piccard (Fra) 34,21; 5. Wenzel 36,68; 6. Alpiger 39,57; 7. Markus Wasmaier (RFA) 40,58; 8. Buchner 43,56; 9. Leonhard Stock (Aut) 47,59; 10. Roth 47,99; 11. Mauro Cornaz (Ita) 59,38; 12. Bürgler 60,57; 13. Peter Dürr (RFA) 60,59; 14. Riedelsberger 60,98; 15. Philippe Verrieret (Fra) 61,97. (si)

Entendu après la course

QU'UN TECHNICIEN!

Marc Girardelli: J'ai commencé à croire à ma victoire seulement lorsque Peter Lüscher a passé la ligne d'arrivée. Ce septième succès de la saison me satisfait énormément. Mon plus grand souhait serait bien sûr de pouvoir participer aux championnats du monde de Bormio. Je m'intéresserai également à l'avenir à la descente car je ne veux pas courir éternellement le slalom et le slalom géant et ne rester qu'un technicien.

DÉÇU

Andreas Wenzel: Je suis déçu d'avoir manqué la première place pour dix-sept centièmes de seconde. Ma deuxième place m'a cependant permis de faire un nouveau pas en avant dans le classement général de la Coupe du monde.

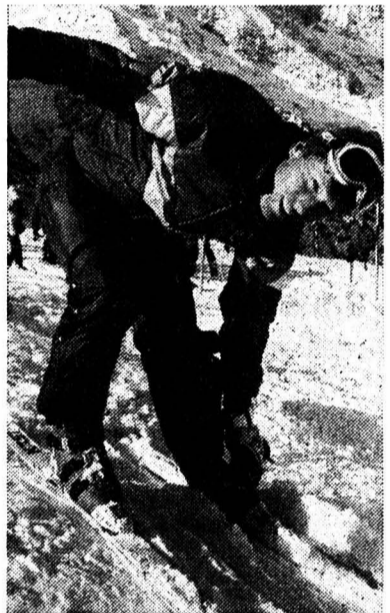
MEILLEURE PERFORMANCE

Hans Stuffer: C'est la meilleure performance de ma carrière. Cette place de troisième a montré que les skieurs ouest-allemands ont de nouveau leur mot à dire sur le circuit international. (si)



Deuxième du super-G de Garmisch, Andreas Wenzel démontre un net regain de forme et devient un candidat sérieux au classement général. (Bélino AP)

Feu vert médical Zurbriggen à Bormio



Eloigné du «cirque blanc» pendant une quinzaine, Pirmin Zurbriggen fait partie de la sélection suisse pour les championnats du monde. (Photo Keystone)

Le «miracle» semble s'être produit: deux semaines après son opération au genou, Pirmin Zurbriggen est en mesure de faire son retour sur les pistes, à l'entraînement comme en course, et plus rien ne s'oppose à sa sélection pour les championnats du monde de Bormio!

La nouvelle en a été communiquée par le médecin de la Fédération suisse, à Garmisch, aux responsables de la FSS. Le Haut-Valaisan a accompli samedi, dans la région de Saas-Almagell, et sans aucun problème, huit manches de slalom géant de 40" chacune. Un ultime contrôle médical, effectué dimanche, a démontré que le genou de Zurbriggen a supporté les efforts auxquels il était soumis sans la moindre conséquence, douleur ou gêne.

Ainsi, le détenteur de la Coupe du monde peut passer à l'étape suivante de son programme, l'entraînement dans les conditions de course. Il n'en demeure pas moins qu'aucun risque ne doit être couru. (si)

Boxe

Aventure terminée pour Manfredonia

Umberto Manfredonia (superwelter) ne boxera pas dimanche prochain à Orgen (ZH) pour les finales de championnat suisse de boxe 1985. Hier à Courgenay, après deux premiers rounds à son avantage, le Chaux-de-Fonnier a subi un surprenant k.o. dans la dernière reprise.

Trois Neuchâtelois en demi-finales, il n'en restera plus qu'un en finales. Rollier (welter) de Neuchâtel s'est fait éliminer par le Bernois Menduni, alors que Guillaume Strub de Colombier s'est qualifié pour la finale de la catégorie des super-lourds aux dépens du Schaffhousois Lubrano.

Le Boxing-Club La Chaux-de-Fonds sera tout de même représenté dans une finale puisque chez les juniors, le poids léger François Sacol s'est qualifié en éliminant Grassi Duster. Nous reviendrons plus en détail sur ces demi-finales des championnats suisses dans une prochaine édition. (f.d.)

Passeport en vue Girardelli aux CM?

Marc Girardelli pourrait participer aux championnats du monde de Bormio s'il obtenait un passeport luxembourgeois d'ici à lundi, a déclaré, à Garmisch-Partenkirchen, Gian-Franco Kasper, secrétaire général de la FIS.

M. Kasper commentait la nouvelle selon laquelle le Ministère luxembourgeois des Affaires étrangères a expédié, il y a deux jours, un téléx au siège de la FIS, à Berne, affirmant que Marc Girardelli avait demandé la nationalité luxembourgeoise.

Selon les règlements de la FIS, seule la possession d'un passeport luxembourgeois pourrait, en effet, permettre à l'Autrichien Girardelli, brouillé avec la fédération de son pays d'origine, de participer aux championnats du monde. (si)

P Pêle-mêle

HIPPISME. - Le cheval français Lutin d'Isigny a remporté le 61e Prix d'Amérique à Vincennes, à Paris, devant Mon Tourbillon et Minou du Donjon.

FOOTBALL. - Dans le cadre du tournoi de Kuala Lumpur, les Grasshoppers ont obtenu le match nul (1-1) face à l'équipe galloise de Swansea City, avant-dernier en troisième division anglaise. Les buts ont été marqués par Hughes (9e minute) et Piserchia (21e minute). (si)

LUGE. - Les lugeurs est-allemands ont dominé les championnats du monde

Samedi lors de la descente masculine

Helmuth Höflehner comme d'habitude

A huit jours de la descente des mondiaux de Bormio, Helmuth Höflehner a apporté à Garmisch une nouvelle preuve de sa supériorité actuelle en descente. L'Autrichien a fêté samedi sa troisième victoire de la saison, après ses succès obtenus à Val Gardena et à Wengen.

Höflehner s'est imposé comme dimanche en l'Oberland devant Peter Müller, relégué à 22 centièmes, et son compatriote Anton Steiner. Karl Alpiger a couronné avec une quatrième place ses excellents résultats de ce début de saison.

Höflehner a mené cette descente de Garmisch de bout en bout. Le skieur de Gumpenberg a signé les deux meilleurs temps intermédiaires de cette descente de l'Arberg-Kandahar longue de 3320 mètres.

Au premier temps intermédiaire, il devançait Müller de 59 centièmes. Au second poste de chronométrage, le Zurichois reprenait 38 centièmes à son rival, mais Höflehner creusait à nouveau un écart minime de 1 centième sur Müller. Höflehner obtenait ainsi son cinquième triomphe dans une descente de Coupe du monde.

LE «POULIDOR» DU SKI

Pour la onzième fois de sa carrière, Peter Müller termine à la deuxième place d'une descente Coupe du monde. A Bormio, le Zurichois sera sans doute l'atout numéro un des descendeurs de Karl Frehsner, avec peut-être Pirmin Zurbriggen.

Médaille de bronze des Jeux de Sarajevo, Anton Steiner est revenu au premier plan au moment opportun. A Bor-

Sélection suisse pour Bormio Six descendeurs retenus

Dix skieurs et neuf skieuses figurent dans la sélection suisse pour les championnats du monde de Bormio, qui débutent le 30 janvier.

A l'issue d'une réunion tenue à Garmisch, les sélectionneurs ont retenu six descendeurs, Alpiger, Heinzer, Lüscher, Müller, Cathomen et Zurbriggen. Ces six hommes participeront aux entraînements de la descente. Le mode de sélection pour attribuer les quatre places dans l'équipe suisse de descente n'a pas encore été dévoilé par les responsables.

Bruno Kernen, Silvano Meli, Urs Räber et Daniel Mahrer sont les principaux absents de cette liste. Hans Pieren, qui n'avait pas été présélectionné, restera de piquet en Suisse comme remplaçant. Il n'y aura donc avec Joël Gaspoz qu'un seul Romand pré-

sent à Bormio dans cette équipe helvétique.

La composition de l'équipe féminine ne réserve pas de surprises. La non-sélection de Christine von Grünigen, Monika Hess et Catherine Andeer était prévisible.

MESSIEURS

Karl Alpiger, Thomas Bürgler, Conradin Cathomen, Joël Gaspoz, Martin Hangl, Franz Heinzer, Max Julen, Peter Lüscher, Peter Müller, Pirmin Zurbriggen. De piquet en Suisse: Hans Pieren.

DAMES

Ariane Ehrat, Michela Figini, Brigitte Gadiet, Erika Hess, Brigitte Oertli, Zoé Haas, Corinne Schmidhauser, Vreni Schneider, Maria Walliser. (si)

tout doucement dans le sillage des meilleurs.

RESULTATS

1. Helmuth Höflehner (Aut) 1'54"56; 2. Peter Müller (S) à 0"22; 3. Anton Steiner (Aut) à 0"67; 4. Karl Alpiger (S) à 1"05; 5. Michael Mair (Ita) à 1"09; 6. Peter Lüscher (S) à 1"43; 7. Bruno Kernen (S) à 1"45; 8. Frank Piccard (Fra) et Todd Brooker (Can) à 1"48; 10. Franz Heinzer (S) à 1"53; 11. Peter Wirthsberger (Aut) à 1"72; 12. Conradin Cathomen (S) à 1"78; 13. Franz Klammer (Aut) à 1"97; 14. Vladimir Makeev (URSS) à 2"01; 15. Markus Wasmaier (RFA) à 2"06. Puis: 19. Daniel Mahrer (S) à 2"22; 29. Urs Räber à 2"99; 39. Silvano Meli à 3"62; 53. Thomas Bürgler (S) à 4"75; 55. Werner Marti (S) à 4"83. 86 partants, 85 classés. Éliminés: Paul Boivin (Can). (si)



Révélation de la saison, le Saint-Gallois Karl Alpiger a décroché sa sélection pour Bormio sur le fil. (Bélino AP)

mio, il sera également l'un des hommes à surveiller.

La confirmation est tombée samedi. Après leurs exploits du Lauberhorn, Karl Alpiger et Peter Lüscher se sont mis sur orbite mondiale. Karl Alpiger, dossard 43, s'affirme enfin à 23 ans alors qu'il dispute sa quatrième saison Coupe du monde. Le Saint-Gallois, huitième dimanche à Wengen, a fêté le meilleur résultat de sa carrière samedi avec cette quatrième place.

Pour sa part, Peter Lüscher a démontré que son réveil de Wengen ne devait rien au hasard. Le vainqueur de la Coupe du monde 1979, qui avait terminé troisième dimanche dernier, a cette fois pris la sixième place.

MELI DÉCEVANT

Deux autres Suisses ont terminé dans les points à Garmisch. Franz Heinzer a pris la dixième place, Conradin Cathomen la onzième. Sans décevoir outre mesure, le Schwyzois et le Grison n'affichent pas en cette fin janvier le même punch qu'un Lüscher ou un Alpiger.

Si Daniel Mahrer a manqué de peu une place dans les quinze premiers, Silvano Meli a une nouvelle fois déçu. Le Vaudois se cherche toujours. Enfin, Urs Räber a effectué sa grande rentrée à Garmisch. Le grand malchanceux de la saison, pour sa première course, a concédé 2"99 à Höflehner.

RÉVÉLATION

Champion du monde juniors de descente en 1982, Frank Piccard, dossard 51, a réalisé un véritable exploit samedi. Le Français a en effet terminé à la huitième place, à égalité avec le Canadien Todd Brooker. Après la victoire de Michel Vion dans le combiné du Lauberhorn, les skieurs français reviennent

SPORTS

Lors du super-géant féminin d'Arosa Marina Kiehl au-delà de la tourmente

Brouillard, vent, bourrasques de neige. Un temps à ne pas mettre une skieuse dehors. On a pourtant fait disputer, à Arosa, le super-géant qui remplaçait la descente prévue pour samedi et dont l'organisation était vraiment impossible, compte tenu des conditions atmosphériques.

Certaines concurrentes avaient insisté pour que la course ait lieu, d'autres se sont refusées à prendre le départ de ce qui ne fut qu'une loterie.

A ce jeu, l'Allemande Marina Kiehl, qui avait trusté succès et places d'honneur en début de saison avant de se bles-

ser, s'est montrée la meilleure devant l'inattendue Américaine Eva Twardokens et Michela Figini, qui a perdu tout espoir de remporter une nouvelle victoire en commentant une grosse faute dans un difficile virage à angle droit situé après la mi-parcours et qui a d'ailleurs été à l'origine d'un nombre inhabituellement élevé d'abandons.

SUPRÉMATIE CONTESTÉE

La jeune Tessinoise a toutefois conservé la tête du classement général de la Coupe du monde (elle reste aussi au commandement en slalom géant). Mais le retour en force de Marina Kiehl, s'il se confirmait, pourrait bien remettre rapidement sa suprématie en question, en slalom géant tout au moins.

Sur une piste du Weisshorn balayée par le vent et par moment perdue dans le brouillard, Eva Twardokens était nettement la plus rapide au poste de chronométrage intermédiaire: en 45"54, elle devançait Michela Figini de 30 centièmes et Marina Kiehl de 49 centièmes. Elle devait elle aussi connaître quelques ennuis sur la fin mais ils ne furent pas suffisants pour l'empêcher de venir souffler la deuxième place à Michela Figini.

MEILLEUR RÉSULTAT

Née le 28 avril 1965 à Reno, dans le Nevada, Eva Twardokens court en Coupe du monde depuis 1982. Son meilleur résultat avant cette deuxième place, elle l'avait obtenu cette saison, avec un cinquième rang en slalom spécial, à la mi-janvier à Pfronten.

Tennis

A Philadelphie Connors éliminé

Tête de série No 2, l'Américain Jimmy Connors n'a pas réussi à se qualifier pour la finale des championnats des Etats-Unis en salle, à Philadelphie, dotés de 300.000 dollars.

Il a été éliminé en demi-finale par l'inattendu Tchécoslovaque Miloslav Mecir, qui affrontera donc John McEnroe (facile vainqueur de son compatriote Scott Davis) en finale.

Miloslav Mecir, un joueur athlétique (1 m. 91 pour 81 kg.) de 20 ans, avait successivement éliminé le Français Thierry Tulasne, le Suédois Joakim Nyström (No 6), l'Indien Ramesh Krishnan et le Brésilien Joao Soares, avant de faire sensation en battant Connors par 5-7 6-4 6-3 en demi-finale, au terme d'une rencontre qui a duré 2 h. et 24 minutes.

Dans la seconde demi-finale, John McEnroe n'a eu besoin que de 71 minutes pour venir à bout de Scott Davis par 6-2 6-4. (si)

Derrière Michela Figini, c'est Erika Hess (cinquième) qui a été la plus rapide des Suissesses, lesquelles n'ont placé qu'une seule autre concurrente parmi les dix premières: Maria Walliser (septième).

Brigitte Oertli, Vreni Schneider, Ariane Ehrat et Catherine Andeer n'ont pas réussi à aller jusqu'au bout cependant que Zoe Haas n'a jamais été en mesure d'inquiéter les meilleures.

RÉSULTATS

1. Marina Kiehl (RFA) 1'25"07; 2. Eva Twardokens (EU) à 0'34; 3. Michela Figini (S) à 0'99; 4. Olga Charvatova (Tch) à 1'27; 5. Erika Hess (S) à 1'43; 6. Michael Gerg (RFA) à 1'56; 7. Maria Walliser (S) à 1'69; 8. Blanca Fernandez-Ochoa (Esp) à 2'11; 9. Reginé Mosenlechner (RFA) à 2'16; 10. Laurie Graham (Ca) à 2'19; 11. Cindy Nelson (EU) à 2'23; 12. Perrine Pelen (Fr) à 2'67; 13. Karin Dedler (RFA) à 3'04; 14. Carole Merle (Fr) à 3'08; 15. Zoe Haas (S) à 3'14. Puis: 18. Patricia Kästle (S) à 3'75.

88 concurrentes au départ, 38 classées. Principales éliminées: Elisabeth Kirchl (Aut), Liisa Savijarvi (Ca), Hélène Barbier (Fr), Tamara McKinney (EU), Brigitte Oertli, Vreni Schneider, Catherine Andeer et Ariane Ehrat (S). (si)



Victorieuse du Super-G d'Arosa, Marina Kiehl semble prendre peu à peu la succession de Rosi Mittermaier. (Bélino Keystone)

Double allemand aux CM de bob à quatre de Cervinia Du bronze pour Giobellina

Le forfait du champion du monde de bob à deux, Wolfgang Hoppe, n'a finalement rien changé: à Cervinia, la RDA a tout de même réalisé le double en bob à quatre grâce à Bernhard Lehmann et Detlef Richter.

La Suisse se contente pour sa part d'une médaille de bronze pour Giobellina - Stettler - Salzmann - Freiermuth et d'une quatrième place pour Pichler - Weder - Poltera - Berli.

Les deux équipages helvétiques n'ont donc pas tiré parti de la situation favorable née des deux premières descentes, à l'issue desquelles «Giobi» pouvait nourrir quelque espoir pour le titre et surtout Pichler pour le bronze.

Non seulement le Leysenoud n'a jamais paru dimanche en mesure d'inquiéter Lehmann, mais il n'a pu résister au retour du remplaçant Richter, notamment à cause d'une troisième manche moyenne. Quant à Pichler, son retard sur RDA est passé de quatre centièmes à près d'une demi-seconde...

Les conditions météorologiques et la visibilité changeante ont influencé les temps réalisés dans les quatre manches, sur la piste naturelle du «Lago Blu», longue de 1520 m. Avantages et handicaps, en fin de compte, se sont toutefois équilibrés.

Si les Suisses avaient profité samedi des circonstances, les chutes de neige qui avaient provoqué le renvoi des compétitions à l'après-midi ayant quelque peu cessé pour leur passage, ce fut au tour des Allemands de l'Est de bénéficier hier d'un petit «plus» venu de l'extérieur.

La victoire de Lehmann ne faisant plus de doute après trois manches, l'Allemand de l'Est ayant une nouvelle fois battu le record de la piste, plus rapide

Pichler, qui disposait d'un matériel moins performant, peut être crédité d'un très bon championnat du monde. A l'exception de la deuxième manche, il a constamment fait jeu égal avec Giobellina.

CLASSEMENT FINAL

1. Bernhard Lehmann - Ingo Vogt - Matthias Trübner - Steffen Grummt (RDA) 4'14"06; 2. Detlef Richter - Bodo Ferl - Dietmar Jerke - Matthias Legler (RDA) à 0"57; 3. Silvio Giobellina - Heinz Stettler - Urs Salzmann - Rico Freiermuth (S) à 0"75; 4. Ralph Pichler - Gustav Weder - Celest Poltera - Roland Berli (S) à 1"25; 5. Wolf - Beikircher - Gesuito - Ticci (It) à 1"63;

6. Kienast - Mark - Siegl - Redl (Aut) à 1"66; 7. Ghedina - Melli - Scaramuzza - Meneghin (It) à 2"19; 8. Phipps - Bredin - Thorne - Cearns (GB) à 2"94; 9. Paulweber - Tutzer - Herz - Kaspar (Aut) à 3"49; 10. Kopp - Neuburger - Metzler - Oeschle (RFA) à 3"85. 23 équipages de 14 pays au départ, 20 classés.

Football sans frontières Italie

17e JOURNÉE

Atalanta - Juventus	1-1
Avellino - Inter	0-0
Como - Roma	0-0
Lazio - Udinese	1-4
Milan - Fiorentina	1-1
Sampdoria - Napoli	0-0
Torino - Cremonese	1-0
Verona - Ascoli	2-0

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Verona	17	9	7	1	20	7 25
2. Inter Milan	17	8	8	1	21	10 24
3. AC Torino	17	9	5	3	26	15 23
4. AS Roma	17	6	10	1	15	10 22
5. Sampdoria	17	6	9	2	16	11 21
6. AC Milan	17	5	9	3	15	15 19
7. Juventus	16	5	8	3	22	16 18
8. Fiorentina	17	4	9	4	20	15 17
9. Como	17	5	6	6	12	15 16
10. Atalanta	17	3	10	4	12	12 16
11. Avellino	17	4	7	6	15	15 16
12. Napoli	17	4	7	6	15	15 16
13. Udinese	17	4	5	8	25	27 13
14. Ascoli	17	0	9	8	9	22 9
15. Lazio Roma	16	2	5	9	10	25 9
16. Cremonese	17	2	4	11	14	24 8

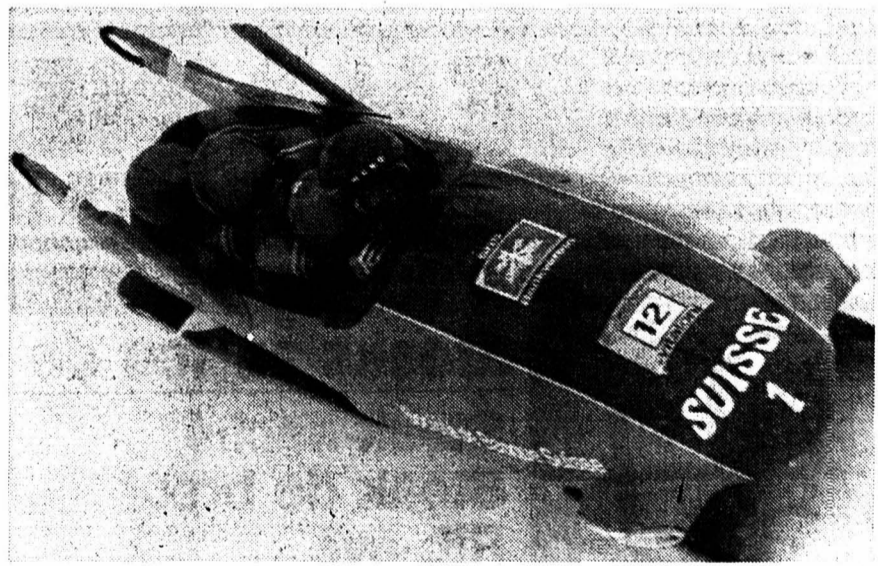
France

22e JOURNÉE

Nantes - Bordeaux	0-1
Toulon - Bastia	1-0
Toulouse - Metz	1-1
Monaco - Lens	3-0
Brest - Paris Saint-Germain	3-1
Laval - Sochaux	2-1
Lille - Tours	3-0
Racing Paris - Marseille	0-2
Nancy - Auxerre	1-1
Strasbourg - Rouen, renvoyé	

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Bordeaux	22	15	5	2	40	17 35
2. Nantes	22	15	3	4	37	19 33
3. Auxerre	22	10	8	4	33	20 28
4. Toulon	22	12	3	7	30	24 27
5. Metz	22	11	4	7	28	31 26
6. Brest	22	7	9	6	33	22 25
7. Lens	22	9	6	7	33	24 24
8. Monaco	22	8	6	8	34	22 22
9. Paris SG	22	9	4	9	36	40 22
10. Bastia	22	9	4	9	25	33 22
11. Laval	22	7	7	8	26	34 21
12. Sochaux	22	8	4	10	36	27 20
13. Lille	22	6	7	9	26	24 19
14. Marseille	22	8	3	11	28	38 19
15. Toulouse	22	6	6	10	29	36 18
16. Nancy	22	7	4	11	25	32 18
17. Strasbourg	21	5	6	10	27	31 16
18. Tours	22	5	6	11	25	39 16
19. Rouen	21	4	7	10	15	28 15
20. RC Paris	22	5	2	15	15	40 12



Malgré tout son art du pilotage, Silvio Giobellina n'est pas parvenu à combler le retard pris dans les départs. (Bélino AP)

que la veille, en 1'02"97, il se contenta d'assurer sa dernière descente.

Capitaine dans l'armée est-allemande, âgé de 37 ans, Lehmann mettra sans doute un terme à sa carrière à la fin de la saison. Champion olympique en 1976 dans le bob à quatre de Meinhard Nemer, il fut champion d'Europe de bob à deux il y a deux ans, à Sarajevo, avec Bogdan Musiol.

DÉPARTS MOYENS

Giobellina, qui a établi à une reprise un meilleur temps de manche, fu une nouvelle fois victime de ses temps de départ moyens. Sur les 50 premiers mètres, il a cédé à chaque fois entre dix et vingt centièmes à ses principaux rivaux. Même pour un artiste du pilotage comme le Vaudois, le retard accumulé au départ ne pouvait être compensé par la suite.

F Football

Face à Martigny Pas de problème pour La Chaux-de-Fonds

L'état des pelouses interdisant la pratique du football, c'est sur le terrain synthétique des «Trois-Chêne» à Chêne-Bourg dans la banlieue genevoise que le FC La Chaux-de-Fonds a affronté hier après-midi Martigny en match amical.

Les «jaune et bleu» se sont facilement imposés sur le score de 4 à 1. Face à cette formation de LNB, ils ont fait la différence en seconde mi-temps en inscrivant trois buts. Au repos, le score était nul, 1 à 1. (Imp)

Débuts du Rallye de Monte Carlo Avantage aux Audi Sport-Quattro

Les spectateurs constituent un handicap supplémentaire pour les coureurs lors de chaque nouveau Rallye de Monte Carlo.

Dès le premier jour des épreuves spéciales de l'épreuve monégasque, il en a été apporté la preuve: à 400 m. de l'arrivée de la deuxième «spéciale», des spectateurs assis au bord d'un talus glissent et atterrissent sur le capot de la Peugeot 205 T-16 d'Ari Vatanen.

Bilan de l'opération: une jambe fracturée et un pare-brise cassé.

Après une rapide réparation, tout sembla néanmoins aller pour le mieux pour Vatanen. Un premier verdict le donnait en effet leader.

ERREUR DE CHRONOMÉTRAGE

Quatre fois vainqueur, et à chaque fois sur une voiture différente, l'Allemand Walter Röhrh n'était donné que cinquième.

Mais, vérification faite, il s'était produit une erreur de chronométrage. Le classement général devait être rectifié et l'Allemand se retrouvait leader avec 27 secondes d'avance sur Ari Vatanen.

MÉTÉO CAPRICIEUSE

Dimanche soir, il était difficile de prédire qui était favorisé par les conditions

atmosphériques régnant sur l'Ardèche. Les routes sèches, mouillées, enneigées ou verglacées se succédaient au détour de chaque tournant, au gré de l'altitude changeante.

Les Lancia menaient sur le sec, les Peugeot et Audi à quatre roues motrices se montraient les meilleures sur des revêtements plus difficiles.

RÉSULTATS

1. Walter Röhrh - Christian Geistdörfer (RFA), Audi Sport-Quattro, 1 h. 31'22"; 2. Ari Vatanen - Terry Harryman (Fin-GB), Peugeot 205 T-16 à 35"; 3. Henri Toivonen - Juha Piironen (Fin), Martini Lancia 037 à 1'24; 4. Massimo Biasion - Tiziano Siviero (It), Lancia 037 à 1'29"; 5. Stig Blomqvist - Bjoern Cederberg (Su), Audi Sport-Quattro, à 1'54"; 6. Tim Salonen - Harjanne Seppo (Fin), Peugeot 205 T-16 à 2'22; 7. Dany Snoeck - Jean-Pierre Béchu (Fr), Renault 5 TB à 4'59"; 8. Jean-Claude Andruet - Annick Peuvergne (Fr), Citroën Visa 1000 pistes à 5'58"; 9. Bruno Saby - Jean-François Fauchille (Fr), Peugeot 205 T-16 à 8'12"; 10. Philippe Wambergue - Bernard Martin-Dondo (Fr), Citroën Visa 1000 pistes à 8'17". (si)

Coop Neuchâtel engagerait pour son magasin de Corgé-mont

VENDEUSES FIXES ET À TEMPS PARTIEL

Conditions sociales d'une grande entreprise.

Prendre contact avec Coop Neuchâtel, Portes-Rouges 55, 2002 Neuchâtel, ☎ 038/25 37 21 (interne 22).

Demande à acheter

horlogerie ancienne

montres, pendules, outillage, fournitures. Layette et livres sur l'horlogerie d'Alfred Chapuis.

☎ 038/31 76 79, Neuchâtel 28-300709

Yoga + Relaxation

Institut Maytain, Collège 11

☎ 039/23 88 19

Fabrique de boîtes or, argent et acier cherche pour entrée immédiate ou à convenir:

mécaniciens de précision
polisseurs or qualifiés

aide-concierge

(à temps complet)

Se présenter sur rendez-vous à:

CRISTALOR SA

Numa-Droz 136-138

2300 La Chaux-de-Fonds

☎ 039/23 42 23

1904

Votre journal:
L'IMPARTIAL

DISCOUNT
DU MARCHÉ

AF

Super soldes

des prix inouis. Machines à laver, lave-vaisselle, cuisinières, frigos, congélateurs, petits appareils. Profitez rabais 10%, 15%, 20% jusqu'à 50% suivant les articles. Livraison partout. Grandes facilités de paiement.

1291.

Fornachon & Cie

Rue du Marché 6
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 40 33

Joliet engage tout de suite
INTERIM SA tous corps de métiers

pour l'industrie et le bâtiment. Travaux en Suisse et à l'étranger. Conditions exceptionnelles.

Au service de l'emploi

58, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 27 28

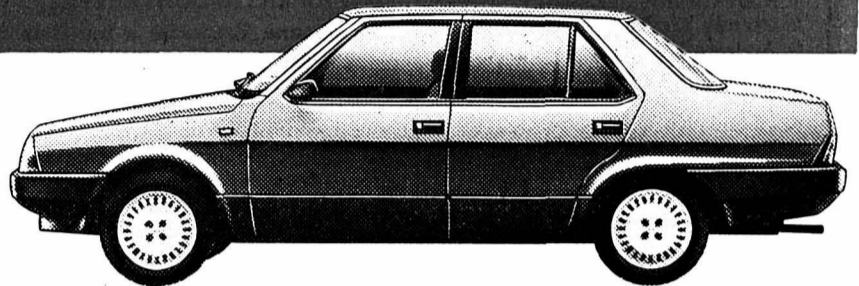
18965

L'Auberge des Rochettes
est fermée

Vacances annuelles

SOUFFLEZ-NOUS
À L'OREILLE
LE MOT DE PASSE:

AFFAIRE
DU SIÈCLE



ET NOUS VOUS FERONS,
À L'ACHAT D'UNE
NOUVELLE **FIAT REGATA**,
UNE OFFRE D'ÉCHANGE
DONT VOUS SEREZ
ÉBAHIS.

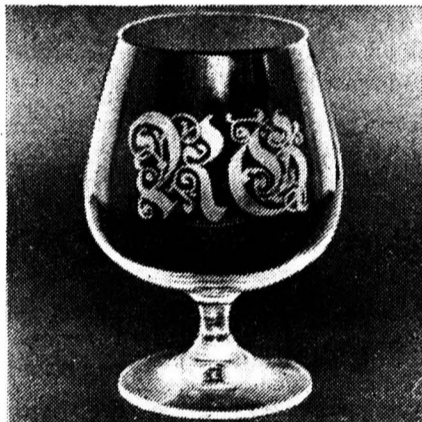
FIAT

Agence officielle: Garage de la Ronde 28 33 33
Agence locale: Garage Sporoto 26 08 08
Agence locale: Garage du Versoix 28 69 88
Le Locle: Garage de la Jaluse 31 10 50
Le Locle: Garage Eyra 31 70 67
Les Breuleux: Garage du Collège 54 11 64

18-5866

FIAT

LA GRAVURE SUR LE VERRE



est un hobby qui vous apporterait à vous aussi beaucoup de satisfaction. Un nouveau cours est organisé. Il comprendra 3 leçons de 2 heures les jeudis 14, 21 et 28 février 1985 de 15 h à 17 heures.

1. Renseignements et inscription chez:

Reymond

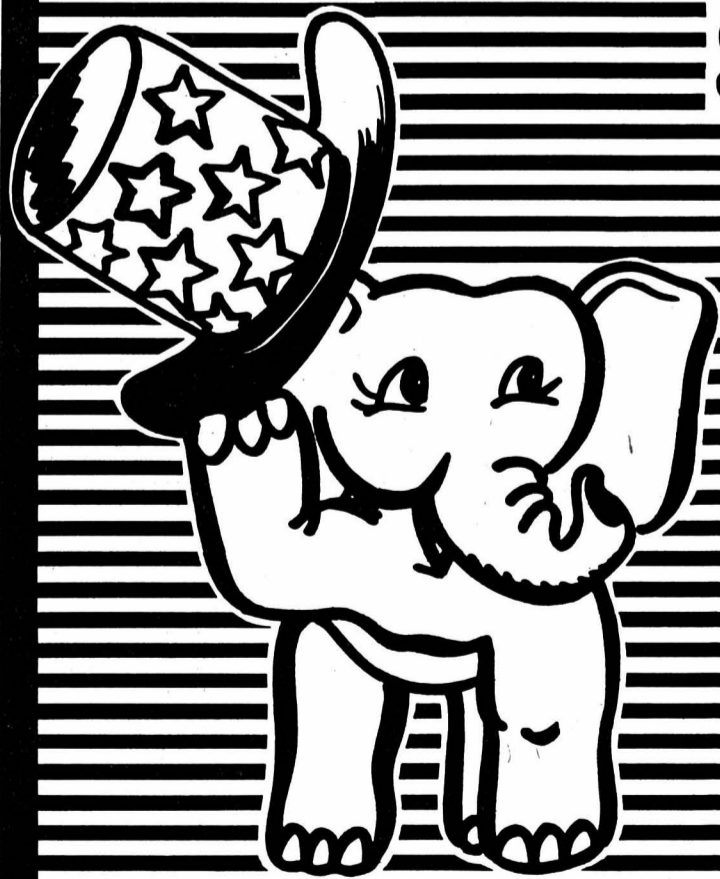
Avenue Léopold-Robert 33, ☎ 039/23 82 82

Fournitures d'art

2049

SEMAINE AMERICAINE

du 28 janvier au 2 février



Steaks au feu de bois

Steak haché	4.-
Steak de bœuf	6.-
Rib-eye	9.-
Steak Sirloin	12.-
Steak T-Bone	15.-

Chaque viande est servie avec une délicieuse sauce aux bolets frais!

Portion pommes frites	2.-
2 épis de maïs grillés	2.-

02-002200

VENDREDI

1^{er}

FEVRIER

«COUNTRY - MUSIC»

jusqu'à 23 h

Orchestre «MAVERICK»

Restaurant **JUMBO** La Chaux-de-Fonds

SPORTS

En championnat de première ligue de hockey sur glace aux Mèlèzes Tout s'est joué en soixante et une secondes

● LA CHAUX-DE-FONDS - NEUCHÂTEL 12-4 (4-0 4-2 4-2)

Privé de quatre titulaires, Neuchâtel Young-Sprinters n'a pas pesé lourd samedi soir aux Mèlèzes face au HC La Chaux-de-Fonds. Ce dernier a remporté une victoire aisée, facile. Il n'a pas dû forcer son talent, fournir de trop gros efforts pour glaner deux points supplémentaires qui lui permettent toujours de nourrir quelques espoirs de participer aux finales de promotion.

Du côté des «orange et noir», les absences de Sobel (malade) et Dubois (blessé) se sont terriblement fait sentir en défense de même que les forfaits de Turler et Blättler, également malades.

Diminués, les joueurs du chef-lieu ne pouvaient guère rêver au miracle, à l'exploit. Ils y ont tout de même cru un petit quart d'heure, le premier, avant d'être obligés de reconnaître la supériorité de la formation chaux-de-fonnière qui possède incontestablement d'autres arguments; une technique, un volume de jeu et une vitesse de patinage supérieurs aux pensionnaires de Monruz.

- par Michel DERUNS -

Les Neuchâtelois ont fait ce qu'ils ont pu. A l'impossible nul n'est tenu... Leur engagement total en début de partie n'a pas suffi. Les Chaux-de-Fonnières sont rapidement venus à bout de leur résistance.

A la fin du premier tiers-temps, la cause était déjà entendue, les protégés de Jan Soukup menant par 4 à 0.

EN 61 SECONDES

En fait, cette rencontre s'est jouée en 61 secondes, entre la 14e et la 15e minute, au cours desquelles Siegrist, d'un violent tir de la ligne bleue, Lengacher mettant à profit un renvoi de Riedo et Stehlin concluant une belle action collective, trouvèrent le chemin des filets.

Mauron, auparavant, à la 3e minute, avait signé pour sa part l'ouverture du score à la suite d'un magnifique effort personnel.

Bader, en inscrivant le cinquième au début de la période intermédiaire, mit

définitivement fin aux espoirs des Neuchâtelois du Bas.

Le reste de la rencontre ne fut en quelque sorte qu'une simple formalité. Le HC La Chaux-de-Fonds n'eut aucune peine à creuser l'écart. Ce dernier toutefois leva quelque peu le pied de l'accélérateur ce qui évita sans aucun doute à Neuchâtel une plus sévère correction.

D'ailleurs, au vu du résultat à la fin du deuxième tiers-temps (8-2), l'entraîneur tchécoslovaque fit entrer au début de la troisième période Rohrbach et Droz à la place de Mouche et de J.-B. Dubois et ce afin de les aguerrir.

A partir de la mi-match, sûrs de leur succès, les Chaux-de-Fonnières firent preuve quelques fois de désinvolture, manquèrent de discipline collective ce qui permit à Neuchâtel de se créer bon nombre d'occasions et de marquer quatre buts à Alain Amez-Droz. Du reste, Jan Soukup, à l'issue des «hostilités» se montrait quelque peu fâché de ces quatre réussites neuchâteloises. Marquer douze buts c'est bien mais en encaisser quatre, c'est mauvais confiait-il. Sur le plan défensif, mes joueurs n'ont pas montré assez de rigueur. Je suis par contre satisfait des schémas, du jeu présenté. Il y a eu de belles phases collectives. Les deux premières lignes ont bien joué.

Du côté des Neuchâtelois, on ne se montrait pas trop déçu. La victoire chaux-de-fonnière est logique reconnaissait le président François Pahud. Avec quatre absences et des joueurs qui ne sont pas encore entièrement remis de maladie ou de blessure comme Guichard par exemple, on ne pouvait finalement espérer mieux. Cette défaite n'a rien de dramatique. Par contre, mardi soir face à Fleurier, il nous faudra à tout prix faire mieux et tout mettre en oeuvre pour récolter les deux points.

Si les deux autres équipes du canton vont se retrouver directement aux prises à Monruz, le HC La Chaux-de-Fonds

Dans le groupe 1

Saint-Moritz - Küssnacht 7-1, Weinfelden - Niederhasli 6-4, Bülach - Wil 4-2, Schaffhouse - Illnau Effretikon 0-0, Uzwil - Frauenfeld 6-3, Ascona - Urdorf reporté au 6 février en raison de la neige. Classement: 1. Bulach 18 matchs et 27 points (83-46); 2. Weinfelden 18-27 (86-52); 3. Saint-Moritz 18-27 (79-56); 4. Ascona 16-22; 5. Illnau Effretikon 18-22; 6. Urdorf 17-16; 7. Schaffhouse 18-18; 8. Wil 18-16; 9. Uzwil 18-13; 10. Küssnacht 18-12; 11. Niederhasli 17-9; 12. Frauenfeld 18-1. (si)



Philippe Mouche: un but et trois assists contre Neuchâtel. (Photo Schneider)

effectuera lui, mercredi, son ultime déplacement de la saison... à moins que!

Il se rendra à Sion. Une échéance qui pourrait s'avérer difficile. Les Neuchâtelois devront s'imposer s'ils ne désirent pas être écartés définitivement de la course aux finales. Ils ne devront pas oublier qu'au match aller, les Valaisans leur avaient mené la vie dure!

LES ÉQUIPES

La Chaux-de-Fonds: A. Amez-Droz; L. Dubois, P.-A. Amez-Droz; Mauron, Lengacher, Bader; Gobat, Seydoux; Mouche, Rettenmund, Stehlin; Vuille, Siegrist; J.-B. Dubois, Marti, Guerry; Droz, Rohrbach.

Neuchâtel: A. Riedo; Challendes, Leuenberger; Schindler, Mühlhauser, R. Riedo; Waeber, Danelluzzi; Guichard, Bourquin, Yerly; Côté, Ryser, Longhi.

Arbitres: MM. Pfammatter et Furrer.

Buts: 3e Mauron 1-0; 14e Siegrist (J.-B. Dubois) 2-0; 15e Lengacher 3-0; 15e Stehlin (Mouche) 4-0; 21e Bader (L. Dubois) 5-0; 22e Guichard 5-1; 26e Mauron 6-1; 30e Mouche (Stehlin) 7-1; 33e Rettenmund (Mouche) 8-1; 37e Ryser (Côté) 8-2; 44e Seydoux 9-2; 45e Longhi (Challandes) 9-3; 51e Stehlin 10-3; 55e Côté (Yerly) 10-4; 55e Lengacher (Mouche) 11-4; 57e Rettenmund (Rohrbach) 12-4.

Pénalités: 5 x 2' plus 1 x 10' (Mauron) contre La Chaux-de-Fonds et 1 x 2' contre Neuchâtel.

Notes: 1000 spectateurs. La Chaux-de-Fonds sans Caporosso (blessé). Neuchâtel sans Dubois (blessé), Sobel, Turler, Blättler (tous malades).

Dans le groupe 2 devant 2000 spectateurs à Porrentruy Les Jurassiens s'imposent à l'économie

● AJOIE - SOLEURE 10-1 (2-0 2-0 6-1)

Il y a adversaire et adversaire. Les 2000 spectateurs de samedi soir et ceux de mercredi à Lyss en ont fait la constatation. L'équipe soleuroise qui logiquement devait passer sous le joug jurassien n'a pas rechigné à la besogne. Correcte et fair-play elle a essayé de tenir tête pendant presque deux tiers temps au complaisants Ajoulots. Ce qui contrastait singulièrement d'avec la rencontre contre Lyss.

On pourra d'ailleurs en juger par les pénalités. Ajoie s'est installé le plus régulièrement du monde dans le camp de Soleure sans forcer son talent.

L'équipe jurassienne a donc, d'une certaine façon, joué à l'économie et le spectacle en souffrit terriblement.

Les pauvres Soleurois devaient se contenter de faire des dégagements interdits en permanence et de compter sur la bravoure de leur portier Vitacca.

Celui-ci a certainement béni la complaisance des attaquants jurassiens dont les tirs au but manquaient singulièrement de détermination.

On s'obstinait du côté d'Ajoie à faire

du grand art et on oubliait aussi de tirer au but. Nous étions donc plongés dans l'ennui et le ton monocorde de la partie dura près d'une quarantaine de minutes. Question d'honneur peut-être l'Ajoulot Martin Siegenthaler dont la forme semble revenir, donna un écart plus logique à cette modeste rencontre. Son frère, le portier eut lui le malheur d'être trahi par un de ses arrières ce qui l'empêcha de réaliser un blanchissage tout-à-fait mérité. Finalement, Soleure aura profité des largesses d'un soir des Jurassiens. Il en devrait être tout autrement samedi prochain à Berthoud sinon cela risquerait bien d'être une peau de banane.

Résultats

GROUPE 2

Unterseen - Moutier	0-7
Zunzgen - Thoune	6-4
Wiki - Grindelwald	3-5
Aarau - Lyss	8-9
Ajoie - Soleure	10-1
Adelboden - Rotblau	6-6

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Ajoie	22	21	0	1	215	60 42
2. Grindelwald	22	20	0	2	175	62 40
3. Aarau	22	17	0	5	123	85 34
4. Berthoud	21	15	1	5	131	65 31
5. Thoune	22	12	2	8	153	112 26
6. Lyss	21	12	1	8	143	108 25
7. Zunzgen/S.	22	10	1	11	116	137 21
8. Moutier	21	9	0	12	94	145 18
9. Wiki	22	8	2	12	105	118 18
10. Adelboden	22	6	4	12	82	136 16
11. Rotblau	21	5	1	15	72	127 11
12. Soleure	22	5	1	16	79	147 11
13. Konolfing	21	2	3	16	65	146 7
14. Unterseen	21	1	0	20	65	176 2

GROUPE 3

Marly - Fleurier	1-12
Martigny - Sion	9-1
La Chx-de-Fds - Neuchâtel	12-4
Meyrin - Champéry	3-5
Forward Morges - Lausanne	1-8
Villars - Monthey	4-4

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Lausanne	18	18	0	0	182	33 36
2. Martigny	18	15	1	2	166	61 31
3. Chx-de-F.	18	13	3	2	110	63 29
4. Villars	18	9	4	5	92	77 22
5. Champéry	18	10	0	8	74	76 20
6. Fleurier	18	9	1	8	100	94 19
7. Monthey	18	6	3	9	95	112 15
8. Sion	18	7	0	11	56	77 14
9. F. Morges	18	5	2	11	64	95 12
10. Neuchâtel	18	4	1	13	60	113 9
11. Meyrin	18	2	1	15	39	131 5
12. Marly	18	1	2	15	71	180 4

PROCHAINS MATCHS

Mardi 29 janvier: Lausanne - Meyrin, Neuchâtel - Fleurier, Villars - Marly. - Mercredi 30 janvier: Champéry - Martigny, Sion - La Chaux-de-Fonds, Monthey - Forward Morges.

Ce qui leur reste à jouer

LAUSANNE

Va à: Martigny, La Chaux-de-Fonds, Fleurier

Reçoit: Meyrin

MARTIGNY

Va à: Champéry, Monthey

Reçoit: Lausanne, Villars

LA CHAUX-DE-FONDS

Va à: Sion

Reçoit: Champéry, Lausanne, Monthey

En championnat de deuxième ligue Le leader s'en tire bien

● UNIVERSITÉ NEUCHÂTEL - SAINT-IMIER 2-4 (1-1 0-0 1-3)

Quant, à dix minutes du coup de sirène final, G. Lapointe redonna l'avantage à ses couleurs consécutivement à une rupture conduite en solitaire et alors que les visiteurs se trouvaient en supériorité numérique, on put légitimement songer que les recevants allaient enlever l'enjeu total de cette confrontation au sommet. Le sort n'avait guère été généreux à leur égard jusque-là (trois tirs sur le cadre du sanctuaire gardé par Hamel et une première égalisation offerte à T. Neininger à la suite d'une passe ratée). Eh bien, il n'allait pas l'être davantage par la suite puisque, après avoir rapidement égalisé, St-Imier bénéficia d'un invraisemblable auto-goal, puis d'un but réussi à la suite d'une faute d'arbitrage (hors-jeu de deux lignes). C'en était trop et les maîtres de céans finirent par baisser pavillon en face d'autant d'adversité.

Ils se créèrent de multiples occasions de pointer victorieusement, mais ne surent en tirer tout profit souhaitable. St-Imier, certes, ne demeurera pas en reste et s'aménagea également plusieurs chances, notamment au terme de ruptures rondement menées. Et si, finalement, les circonstances se montrèrent les alliées des visiteurs, la troupe d'Eugène Lapointe n'aurait rien volé si elle s'était octroyée un succès. Mais voilà, ce dernier samedi n'était pas son soir de réussite.

Nous relèverons, pour terminer, les bizarreries que se permet le convocateur régional en déléguant un arbitre (M. J. Rey) affilié au HC Noiraigue alors que ce dernier club se trouve à la lutte pour la deuxième place (synonyme de qualification pour le tour final) avec les universitaires, une deuxième place que les gars du chef-lieu voient soudainement s'estomper. Dommage quand on est près de toucher au but.

Université Neuchâtel: Granata, Matthey, Stoffel, G. Lapointe, Kelly, Soukup, Lironi, Claude, Gisiger, Boulianne, Mc Lean, Ballerini, Mc Call, Renaud, Wieland. Entraîneur: E. Lapointe.

Saint-Imier: Hamel, Geinoz, Steudler, Stauffer, Houriet, Dupertuis, Wittmer, Boehlen, Nickles, Neininger, Perret, Tanner, Russo, Prêtre.

Arbitres: MM. M. Reist et J. Rey

Buts: 3e Lironi 1-0; 16e Neininger 1-1; 50e G. Lapointe 2-1; 51e Stauffer 2-2; 51e autogoal 2-3; 56e Stauffer 2-4.

Notes: 300 spectateurs. Université s'aligne sans Guyot, Huguenin et Guye.

Pénalités: 8 x 2' contre Université, 3 x 2' contre Saint-Imier. Cl. d.

AUTRES RÉSULTATS

Tramelan - Tavannes 2-6

Delémont - Montmolin 14-2

Pour Moutier à Interlaken

Deux points et c'est tout!

● UNTERSEEN - MOUTIER 0-7

(0-1 0-5 0-1)

Unterseen n'a pas fait le poids face aux Prévotois. Ceci, même si les hommes d'Uttinger se sont rabaisés au niveau des joueurs locaux. Car si Moutier est parvenu à empocher la totalité de l'enjeu Les Jurassiens n'ont à aucun moment impressionné leur monde. D'ailleurs si après la première période Moutier menait le bal avec un petit but d'avance, c'était bien grâce à la chance.

Sa victoire, Moutier l'a acquise lors de la période intermédiaire. Le seul moment où vraiment l'on vit évoluer deux équipes différentes.

D'un côté une petite équipe de première ligue, Moutier, et de l'autre un club d'ores et déjà condamné à la relégation Unterseen. Malheureusement, la formation qui nous avait enchantés à Worb et face à Zunzgen était bien diminuée. Pas seulement par l'absence de Lolo Schmid qui vient s'ajouter à la liste déjà longue des indisponibles.

Grâce à un portier bien mal inspiré par moments, les visiteurs inscrivaient 5 buts.

Mais soyons juste: les camarades de

Kohler n'ont durant 20 minutes au moins pas été ridicules. Assuré de la victoire, Moutier ralentit à nouveau en fin de partie donnant par moments à Unternaehrer l'occasion de s'opposer aux avants locaux.

Unterseen: Schori (40e Seiler); Frei, Riedo; Amstutz, Schmutz; Ingold, Schneiter, Keller; Nufer, Grubenmann, V. Gertsch; G. Gertsch, Burn, Schmocker; Balsiger.

Moutier: Unternaehrer; Schneeberger, Schneider; Frei, Schnyder; Gurtner, Guex, Kohler; Lechenne, Charmillot, Houmard; Uttinger, Ortis, Steingger; Freudiger.

Arbitres: MM. Kunz et Dolder.

Buts: 17' Charmillot (Lechenne) 0-1; 22' Uttinger (Ortis) 0-2; 26' Guex (Gurtner) 0-3; 31' Gurtner 0-4; 35' Gurtner (Guex) 0-5; 39' Kohler 0-6; 54' Uttinger (Lechenne) 0-7.

Pénalités: 5 x 2' contre Unterseen et 3 x 2' contre Moutier.

Notes: Moutier sans Jeanrenaud et Flury blessés, Schmid malade et Gossin à l'étranger.

Dominique Dumas

Patinage artistique

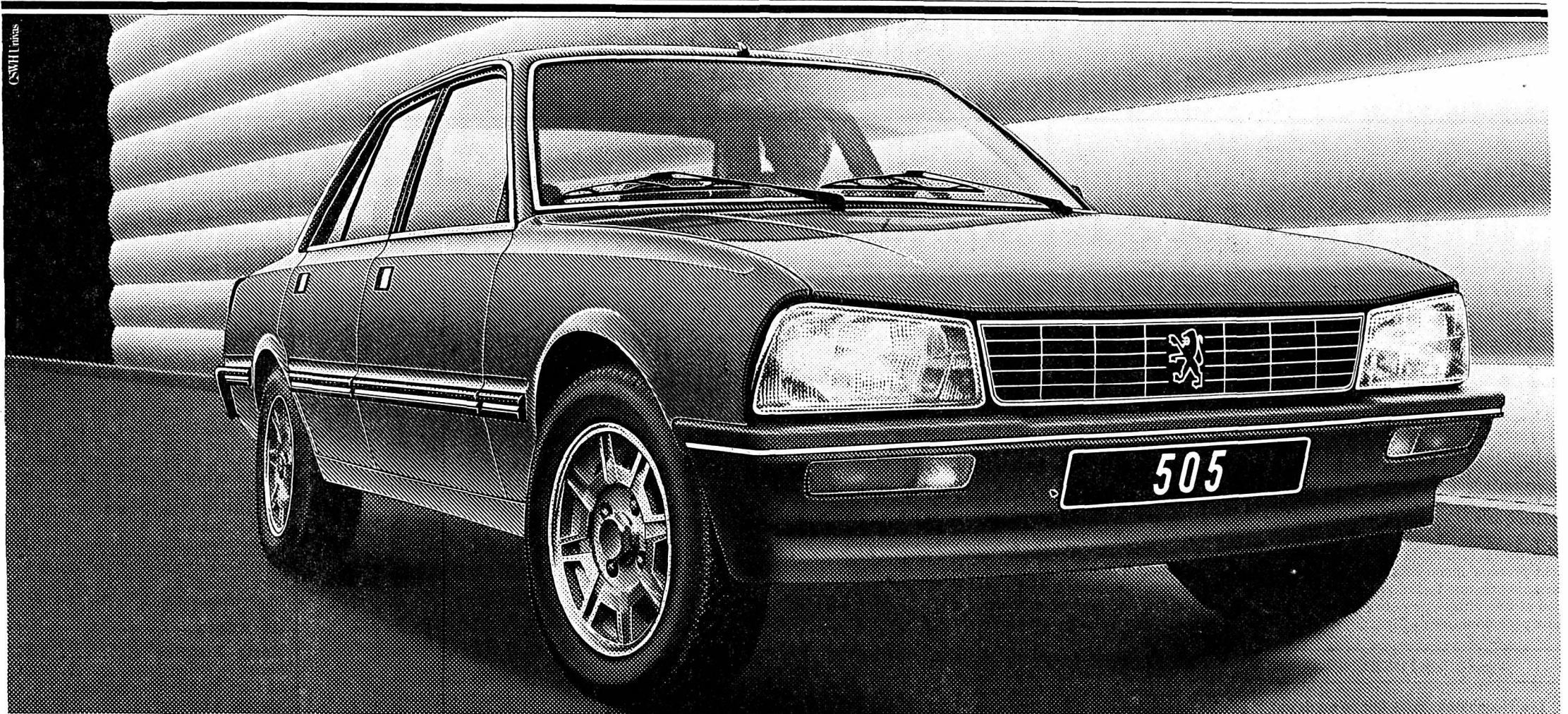
Championnats suisses B De l'or pour Isabelle Crausaz

La jeune Chaux-de-Fonnière Isabelle Crausaz (14 ans) a remporté, à Zurich, les championnats suisses B, devant la Zougnoise Karin Ryser. Cette dernière a présenté, et de loin, le meilleur programme libre, mais elle avait concédé un trop gros regard dans les imposées. Le titre masculin n'a pas été attribué pour insuffisance de performance.

Dames: 1. Isabelle Crausaz (La Chaux-de-Fonds) 5,4 points; 2. Karin Ryser (Zoug) 5,6; 3. Denise Oesterle (Zurich) 6,8; 4. Monika Bachmann (Zurich) 12,0; 5. Karin Sommer (Effretikon) 13,2; 6. Rachel Eckert (Illnau) 17,2.

Messieurs (pas de titre): 1. Patrick Grosskost (Porrentruy) 3,6; 2. Marc Bachofen (Dübendorf) 4,0; 3. Theo Portmann (Zurich) 4,4.

Danse: 1. Désirée Schlegel - Patrick Brecht (Ascona); 2. Jacqueline Leutwyler - Yves Genequand (Genève); 3. Ildi Jarai - Boris Bellorini (Ascona). (si)



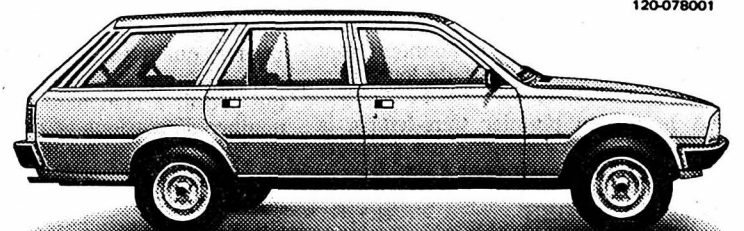
Puissance et confort. A volonté.

Choisissez! Peugeot 505 – une berline de classe, un élégant break, une familiale géante. Trois versions qui attestent la patte du maître: Pininfarina. Moteurs racés, de 1971 à 2498 cm³. Du sobre diesel au turbo-injection de 158 ch avec injection L-Jetronic.

Laissez-vous cajoler... Le confort! – Sièges ergonomiques en tissu, en tweed ou en velours. L'agrément et la sécurité! – Suspension à 4 roues indépendantes, freins à disques, projecteurs à iode, feu arrière antibrouillard. Sans oublier les extra de la GTI: appuis-tête avant et arrière, différentiel à glissement limité garantissant l'adhérence sur sol glissant.

Distinction et bon goût. Tableau de bord fonctionnel, avec compte-tours, éconoscope facilitant le pilotage économique et montre numérique. Vitres teintées, lunette arrière chauffante. Le luxe GTI: direction assistée, verrouillage central, lève-vitres électriques, sièges avant chauffants, spoiler, becquet.

Un grand volume utile vous serait grandement utile? Alors optez pour le break Peugeot 505: banquette arrière rabattue, son volume utile atteint 2240 l. Tous les records sont battus! Et la Peugeot 505 familiale accueille confortablement 8 personnes...



120-078001
Votre garagiste se réjouit de vous démontrer les inépuisables réserves des Peugeot 505. Prenez-le donc au mot!

Peugeot 505, à partir de **Fr. 16 995.-**

Financement et leasing avantageux par: PEUGEOT TALBOT CREDIT, Genève, téléphone 022/42 52 24.

PEUGEOT 505

PEUGEOT TALBOT Voilà des Automobiles

La Chaux-de-Fonds: ENTILLES SA, Garage et Carrosserie, 039/26 42 42

Les Breuleux/JU: Garage du Plateau SA, 039/54 11 83 - **La Chaux-de-Fonds:** Garage de l'Etoile, 039/28 13 64 **Chézard:** U. Schürch, 038/53 38 68 - **Courtelary/BE:** Jean-Paul Schwab, 039/44 14 44
Les Genevez/JU: Clément Miserez, 032/91 95 78 - **Le Locle:** Garage et Carrosserie Entilles SA, 039/31 37 37 - **Montfaucon/JU:** Garage Bellevue, 039/55 13 15 - **Les Ponts-de-Martel:** R. Robert, 039/37 16 22 - **Saignelégier/JU:** Garage Nagels, 039/51 14 05 **Saint-Imier/BE:** Garage du Midi SA, 039/41 21 25 - **Tramelan/BE:** Garage du Chalet, 032/97 56 19

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

	<p>Buffet de la Gare St-Imier ☎ 039/41 20 87 Famille Summermatter</p>	<p>Saint-Imier - Patinoire couverte Mardi 29 janvier à 20 h 15 SAINT-IMIER - COURT Championnat de 2e ligue</p>		<p>ACHERMANN+FILS Maître couvreur dipl. fédéral 2690 Saint-Imier, rue du midi 2 Téléphone 039/41 34 48</p>	
	<p>UNIPHOTO SA Photo-ciné Moret, Saint-Imier Nicolet, La Chaux-de-Fonds</p>	<p>Entreprise de construction et génie civil Saint-Imier, ☎ 039/41 47 16</p> <p>Bitz SA Terrassement, construction des routes, maçonnerie</p>		<p>GARAGE BEDERT Sonvilier, ☎ 039/41 44 52</p> <p> DAIHATSU 1000 Essence et diesel</p>	
	<p>SERFICO M. F. Bourquin Saint-Imier, ☎ 039/41 15 05</p> <p>Déclarations fiscales</p>	<p>IMPRIMERIE FAVRE St-Imier - Tél. 039/41 22 96</p>		<p>Comtessa vous fait une fleur</p> <p> LA MARGHERITA</p> <p>une merveille pour seulement 898.- Machine à laver 220 volts, 4 kg. de linge, essorage 400 t./min. Venez la voir et l'acheter dans nos magasins</p> <p>Grénier 22 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 30 57 et Grand-Rue 57 Sonvilier ☎ 039/41 16 06</p>	
	<p>Meyer Sports SAINT-IMIER ☎ 039/41 39 07</p>	<p>ASSA ASSA, Annonces Suisses SA 3, rue du Collège - 2610 Saint-Imier</p>		<p>Mobilière Suisse Société d'assurances Jean-Paul Vorpe Agence générale de St-Imier</p>	
	<p>hÔTEL-RESTAURANT DES CANTONS / ST-IMIER Téléphone 039/41 25 46 SAINT-IMIER Local du Hockey-Club</p>	<p>LIENGME COURTELARY Radio TV Hi-Fi Tél. (039) 44 12 65</p>			

SPORTS

En LNA de hockey sur glace Départ raté pour Fribourg

Fribourg-Gottéron a-t-il perdu toute chance de devenir champion suisse? Battus à Saint-Léonard par Lugano (2-5) lors de la première journée du tour final, les Fribourgeois comptent désormais sept longueurs de retard et leurs (minces) espoirs de décrocher le titre se sont sans doute envolés. Les deux premiers se sont en effet imposés, Davos à Kloten (6-4) et Arosa à domicile face à Bienne (6-3). Seul Lugano paraît ainsi encore en mesure d'empêcher un succès grison.

Dans le tour de promotion-relégation, Olten a créé la surprise en s'en allant gagner à Langnau (3-4), qui faisait figure de favori dans cette poule. Zurich s'est fait également l'auteur d'un petit exploit en faisant trébucher Ambri à la Valascia (4-6). Sierre, de son côté, a réussi une bonne opération en s'imposant à Coire (3-5). Berne ayant gagné à Zoug, tous les clubs recevant ont donc perdu en cette soirée négative pour les clubs de LNA.

Genève-Servette a bien mal entamé le tour de relégation de LNB. Les Genevois se sont en effet inclinés lourdement à Langenthal (7-3), un adversaire pourtant largement à leur portée. Heureusement pour eux, leur principal adversaire dans la lutte contre la chute en première ligue, Herisau, a perdu sur sa patinoire contre Rapperswil.

A noter enfin le succès de la lanterne rouge Viège face à Wetzikon (10-7), l'entraîneur-joueur Tamminen inscrivant sept buts à lui seul...

Tour final pour le titre

Les matchs en bref

● AROSA - BIENNE 6-3

(2-2, 2-0, 2-1)

Obersee: 4500 spectateurs.

Arbitres: Weilenmann, Ramseier, Zimmermann.

Buts: 1' Dupont, 0-1; 3' Poulin, 0-2; 4' Lindemann, 1-2; 9' Malinowski, 2-2; 24' Malinowski, 3-2; 38' Lindemann, 4-2; 49' Malinowski, 5-2; 50' Kohler, 5-3; 56' Lindemann, 6-3.

Pénalités: 9 × 2' contre Arosa; 11 × 2' + 2 × 10' (Dupont et Poulin) contre Bienne.

● FRIBOURG-GOTTÉRON - LUGANO 2-5 (0-1, 0-3, 2-1)

Saint-Léonard: 6000 spectateurs.

Arbitres: Schiau, Schocher, Tam.

Buts: 20' Conte, 0-1; 36' Johansson, 0-2; 38' Johansson, 0-3; 40' Conte, 0-4; 42' Weber, 1-4; 55' Bosch, 2-4; 59' Lörtscher, 2-5.

Pénalités: 5 × 2' contre Fribourg, 4 × 2' + 1 × 5' (von Gunten) et 1 × 10' (Rogger) contre Lugano.

● KLOTEN - DAVOS 4-6

(2-3, 1-3, 1-0)

Schluefweg: 4000 spectateurs.

Arbitres: Stauffer, Schneider, Hirter.

Buts: 2' Jost, 0-1; 10' Mongrain, 1-1; 14' Sergion Soguel, 1-2; 15' Mongrain, 2-2; 18' Mazzoleni, 2-3; 24' Nethery, 2-4; 31' Wilson, 2-5; 35' Nethery, 2-6; 37' Mongrain, 3-6; 42' Wick, 4-6.

Pénalités: 3 × 2' contre les deux équipes.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Davos	1	1	0	0	174-115	23 (21)
2. Arosa	1	1	0	0	145-107	21 (19)
3. Lugano	1	1	0	0	140-110	20 (18)
4. Frib.	1	0	0	1	115-120	16 (16)
5. Kloten	1	0	0	1	134-109	15 (15)
6. Bienne	1	0	0	1	118-123	13 (13)

Entre parenthèses, les points avant le début du tour final.

TOUR DE PROMOTION - RELÉGATION

Ambri-Piotta - Zurich 4-6 (1-3, 2-1, 1-2)

Coire - Sierre 3-5 (0-0, 2-3, 1-2)

Langnau - Olten 3-4 (1-2, 1-0, 1-2)

Zoug - Berne 3-6 (0-2, 2-2, 1-2)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Berne	1	1	0	0	6-3	2
2. CP Zurich	1	1	0	0	6-4	2
3. Sierre	1	1	0	0	5-3	2
4. Olten	1	1	0	0	4-3	2
5. Langenthal	1	0	0	1	3-4	0
6. Ambri	1	0	0	1	4-6	0
7. Coire	1	0	0	1	3-5	0
8. Zoug	1	0	0	1	3-6	0

TOUR DE RELÉGATION

Bâle - Dübendorf 8-3 (1-0, 3-1, 4-2)

Herisau - Rapperswil-Jona 5-7 (2-1, 1-5, 2-1)

Langenthal - Genève-Servette .. 7-3 (3-1, 1-2, 3-0)

Viège - Wetzikon 10-7 (3-3, 3-4, 4-0).

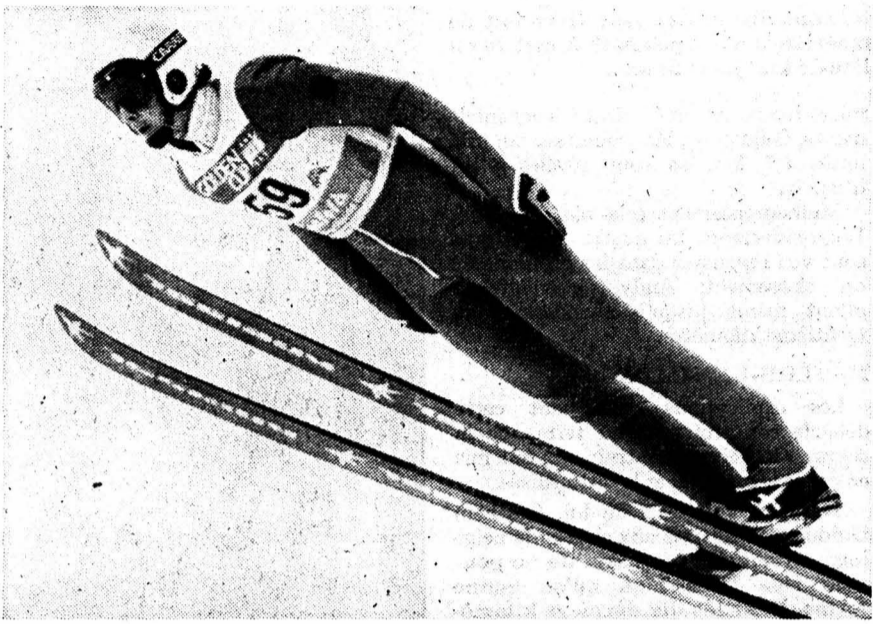
CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Rapperswil	27	12	4	11	130-115	28
2. Bâle	27	11	5	11	141-133	27
3. Dübendorf	27	13	0	14	160-157	26
4. GE Servette	27	10	3	14	106-122	23
5. Herisau	27	7	7	13	125-158	21
6. Wetzikon	27	7	2	18	107-163	16
7. Langenthal	27	6	2	19	103-184	14
8. Viège	27	6	1	20	99-183	13

(si)

Saut au tremplin de 70 mètres des CM de Seefeld Weissflog prend sa revanche

Nettement battu une semaine plus tôt dans le concours aux 90 m. d'Innsbruck, l'Allemand de l'Est Jens Weissflog a pris sa revanche sur le tremplin de 70 m. de Seefeld. Déjà champion olympique de la spécialité à Sarajevo, le vainqueur de la Tournée des quatre tremplins s'est imposé largement, avec 225,3 points pour des sauts de 91 et 89,5 m., devant l'Autrichien Andreas Felder (216,0) et le champion du monde aux 90 m., le Norvégien Per Bergerud (214,6).



Jens Weissflog a fait preuve d'une facilité insolente. (Bélino AP)

Dans ce concours perturbé par le vent, et dont la première manche dut repartir à zéro après le passage de 30 concurrents, le Tchèque Polak ayant atteint le point critique (90 m.), Weissflog, âgé de 20 ans et demi, 51 kg. pour 1 m. 68, fit la décision dès la première manche. Avec un bond de 91 m., à un mètre du record du tremplin Alfred Seelos, détenu par Hubert Neuper, il mit proprement k.o. tous ses adversaires, distancés de huit points et plus.

Non content de cette performance, Weissflog ne songea pas un instant à assurer son second saut: avec 89 m. 5, il obtint encore la deuxième meilleure longueur de la deuxième manche. Il est vrai que sa forme, en ce samedi, était telle, sa facilité tellement insolente, qu'il donnait pratiquement l'impression de ne pas pouvoir sauter moins loin...

Le jeune Allemand de l'Est, qui avait passé à côté de son concours le week-end précédent, a ainsi justifié sa réputation de meilleur sauteur de la planète. Nul n'aurait été plus digne du titre de champion du monde...

Le public autrichien, accouru en nombre relativement restreint, a pu applaudir, après la déception du concours à 90 m., une médaille de l'un des siens. Ce qu'Ernst Vettori avait manqué, Andreas Felder l'a réussi en obtenant l'argent derrière l'invincible Weissflog. Grand dominateur

des premières épreuves de Coupe du monde (4 succès outre-Atlantique), l'Autrichien avait quelque peu déçu lors de la Tournée austro-allemande.

Huitième après le premier passage, il redressa parfaitement la situation en obtenant la meilleure longueur (90,5 m.), dans un style parfait, lors de la manche décisive.

Troisième après son titre mondial aux 90 m., le Norvégien Per Bergerud s'est finalement révélé le plus régulier sur l'ensemble des deux concours. Lui aussi s'est fait l'auteur d'un excellent retour grâce à son second bond, puisqu'il n'occupait que le 7e rang intermédiaire. Il eut toute-

RÉPARTITION DES MÉDAILLES

	Or	Arg.	Br.
1. Norvège	5	5	5
2. Finlande	2	3	4
3. Suède	2	1	1
4. RFA	2	0	0
5. RDA	1	0	2
6. URSS	1	0	0
7. Italie	0	2	1
8. Autriche	0	2	0

En LNA de basketball

Vevey battu, Champel s'enfoncé

La 14e journée du championnat de LNA a été marquée par la première défaite de la saison de Vevey, subie vendredi soir à Nyon. Les Veveysans conservent néanmoins une avance très confortable sur leur dauphin, Fribourg Olympique relégué à six points.

Les Fribourgeois ont souffert face à Sion puisqu'ils ont été forcés de jouer une prolongation, dans laquelle ils ont creusé un écart considérable de vingt points. Les succès de Monthey, face à SF Lausanne, et de Pully à Lugano sont conformes à la logique.

Enfin, dans le derby genevois placé sous le signe de la relégation, Vernier a

eu la chance que les juges ne considèrent pas comme «tombé» son second saut, puisqu'il fit une chute semble-t-il avant le décollage. Néanmoins, pour un sauteur que personne n'attendait aux premières loges, le Scandinave présente un bilan qui se laisse voir...

Sur le podium

Saut au tremplin de 70 mètres

1. Jens Weissflog (RDA) 225,3 points (91 + 89,5 m.); 2. Andreas Felder (Aut) 216,0 (84,5 + 90,5); 3. Per Bergerud 214,6 (84 + 89,5); 4. Manfred Deckert (RDA) 212,8 (85 + 88); 5. Ernst Vettori (Aut) 212,5 (87 + 88); 6. Klaus Ostwald (RDA) 211,2 (83 + 89); 7. Jari Puikkonen (Fin) 201,9 (86,5 + 87,5); 8. Mike Holland (EU) 209,6 (84,5 + 89); 9. Jiri Parma (Tch) 209,1 (84 + 87); 10. Rolf Age Berg (Nor) 208,3 (83 + 87,5); 11. Matti Nykänen (Fin) 206,4 (83,5 + 88); 12. Stefan Stannarius (RDA) 202,6 (83,5 + 88); 13. Günther Stranner (Aut) 201,6 (82 + 86,5); 14. Miran Tepec (You) 199,7 (82 + 85); 15. Pentti Kokkonen (Fin) 197,5 (81,5 + 83,5). (Si)

A la «Marcialonga»

Sandoz cinquième

S'il en était encore besoin, Giorgio Vanzetta, en remportant la «Marcialonga», a prouvé que le ski de fond italien se portait bien, très bien même, à l'heure actuelle. Merci pour lui. Le 4e du championnat du monde des 15 km. a, en effet, remporté cette course longue de 70 km. entre Moena et Cavalese, dans le Haut-Adige, devant le Suédois Bengt Hassis, habitué de la «Worldloppet», la Coupe du monde des grandes distances.

A noter l'excellente 5e place du Loclois Daniel Sandoz, à seulement 36" du vainqueur et 7" du deuxième.

«Marcialonga» (Italie, 70 km.): 1. Giorgio Vanzetta (It) 3 h. 29'06"; 2. Bengt Hassis (Su) à 29"; 3. Orjan Blomqvist (Su) à 34"; 4. Ola Hassis (Su) à 35"; 5. Daniel Sandoz (S) à 36"; 6. Lasse Frykberg (Su) à 1'50"; 7. Walter Mayer (Aut) à 2'03"; 8. Paolo Rupli (It) à 2'05"; 9. Enrico Tauffer (It) à 2'10"; 10. Heimo Marttila (Su) à 2'22".

Championnats suisses de cyclocross Pascal Richard près de l'exploit

Malgré quatre chutes et une foulure au pied, Albert Zweifel a remporté à Ebmatingen, pour la neuvième fois depuis 1976, le titre de champion suisse. Mais le Zurichois, 36 ans, a énormément souffert avant d'arracher la victoire au Vaudois Pascal Richard, la grande révélation de la saison.

Longtemps en tête de la course, Richard a cédé en fin de parcours pour s'incliner de 27 secondes. Zweifel a porté son

effort dans le huitième tour en reléguant sur une accélération terrible Richard à 12 secondes. La Vaudois se consola avec le titre de champion suisse amateur.

Erwin Lienhard, handicapé par des douleurs à l'aîne et Beat Schumacher, qui ressentait les séquelles d'une grippe, n'ont pas pu se mêler à la lutte pour le titre. Sur un parcours très boueux, de nombreuses chutes ont été enregistrées, la palme revenant à Zweifel (quatre) et Kuriger (trois). Quatrième à 1'46" de Zweifel, le Genevois Gilles Blaser a gagné sa sélection pour les championnats du monde de Munich.

RÉSULTATS

Professionnels et amateurs: 1. Albert Zweifel (Rüti, premier pro) les 23 km. 100 en 1 h. 09'09"; 2. Pascal Richard (Orbe, premier amateur) à 27"; 3. Beat Schumacher (Sulz, deuxième amateur) à 1'41"; 4. Gilles Blaser (Genève, deuxième pro) à 1'46"; 5. Sepp Kuriger (Hombrechtikon, troisième amateur) à 2'10"; 6. Erwin Lienhard (Steinmaur, troisième pro) à 2'33"; 7. René Häuselmann (Mooseleau) à 3'24"; 8. Bernhard Woodtli (Safenwil) à 3'46"; 9. Ueli Müller (Steinmaur) à 3'13"; 10. Marcel Russenberger (Merishausen) même temps.

Juniors: 1. Beat Wabel (Wetzikon) les 15 km. 200 en 52'41"; 2. Kilian Buchtmüller (Fehraltorf) à 58"; 3. Renato Steiner (Wetzikon) à 1'02"; 4. Daniel Krienbühl (Aegeri) même temps; 5. Markus Meier (Steinmaur) à 2'37"; 6. Beat Brechbühl (Bärau) à 3'00".

SÉLECTIONS

Pour les championnats du monde de Munich, le Comité national du cyclisme a retenu:

● Zweifel, Blaser, Lienhard et Russenberger pour la course professionnelle (Woodtli et Müller seront remplaçants);

● Richard, Schumacher, Kuriger et Bruno D'Arési pour la course des amateurs (Häuselmann et Hansruedi Büchi remplaçants);

● Wabel, Urs Güller, Steiner et Buchtmüller pour la course des juniors. (si)

Avez-vous gagné ?

LOTÉRIE À NUMÉROS

6 - 15 - 16 - 22 - 29 - 40.
Numéro complémentaire: 1.

SPORT-TOTO

1 1 1 X X X X X 2 X X 1 1

TOTO-X

6 - 10 - 21 - 26 - 27 - 28.
Numéro complémentaire: 25.

PARI MUTUEL ROMAND

Ordre d'arrivée des courses de dimanche:

Course française à Vincennes: 14 - 12 - 11 - 8.

Course française à Cagnes-sur-Mer: 1 - 13 - 3 - 12 - 15 - 5 - 2. (si)



Le Vaudois Pascal Richard a longtemps inquiété Albert Zweifel. (Keystone)

H Handball

Coupe d'Europe Saint-Otmar out

L'aventure saint-galloise en Coupe d'Europe des clubs champions est finie pour Saint-Otmar.

Après l'avoir emporté par 20-16 au match aller des quarts de finale, l'équipe suisse a été littéralement étrillée en Suède, par Lugi Lund, sur le score de 23-12 (mi-temps 12-7). (si)

Championnat suisse

Ligue nationale A: Gym Bienne - BSV Berne 15-15 (9-8), Grasshoppers - Amicitia Zurich 19-19 (9-9), Pfadi Winterthur - Emmenstrand 20-18 (10-9), ATV Bâle-Ville - Zofingue 18-27 (6-12).

Classement: 1. BSV Berne 18-28; 2. RTV Bâle 17-25; 3. Amicitia Zurich 18-25; 4. Zofingue 18-24; 5. Saint-Otmar Saint-Gall 17-22; 6. Pfadi Winterthur 18-17; 7. Emmenstrand 18-15; 8. Gym Bienne 18-10; 9. Grasshoppers 18-8; 10. ATV Bâle-Ville 18-4. (si)

DAMES

LNA, 14e journée: Nyon - SAL Lugano 76-46 (46-27); Versoix - Lucerne 78-46 (41-13); Küssnacht - Muraltese 85-83 (51-33); Femina Berne - Baden 77-52 (46-19); 8. Beauregard 15-14; 9. Reussbühl 15-14; 10. Lucerne 15-12; 11. Bellinzzone 15-12; 12. Birsfelden 16-12; 13. Lemania 15-6; 14. Marly 15-4.

Classement: 1. Pully 28; 2. Femina Berne 26; 3. Nyon 20; 4. Stade Français 18; 5. Birsfelden et Muraltese 14; 7. Baden et Versoix 12; 9. Küssnacht 10; 10. Lucerne 8; 11. Femina Lausanne 6; 12. SAL Lugano 0. (ld)

SPORTS

Débâcle helvétique sur 50 km. aux CM de ski nordique

Le «cygne» n'a laissé que les miettes

Son rythme de métronome s'est avéré décisif. En parcourant la deuxième boucle de vingt-cinq kilomètres dans un temps supérieur à la première de 1'43", Gunde Svan a remporté sa deuxième médaille d'or des championnats du monde de ski nordique à Seefeld. Le Suédois s'est rappelé la leçon donnée sur 50 km. par son compatriote Thomas Wassberg à Sarajevo. Onze mois plus tard, le «cygne» (svan veut dire cygne en suédois) n'a laissé que les miettes à ses adversaires. Ses dauphins l'Italien Maurilio de Zolt et le Norvégien Ove Aunli, la vieille garde en quelque sorte, sont distancés respectivement de 1'02"7 et 1'47"8. L'auto-transfusion et l'expérience n'ont pas suffi à mettre en échec la fougue de cet athlète de tout juste 23 ans.

Cette dernière journée des joutes mondiales a coïncidé avec les plus mauvais résultats des skieurs de fond helvétiques. Leurs performances sont allées décroissant depuis les espoirs laissés par le classement des 30 km. de la journée initiale. L'ultime épreuve à même pris des allures de débâcle avec l'abandon d'Andy Gruenfelder et des places de 18e, 22e et 27e pour respectivement Konrad Hallenbarter, Giachem Guidon et Markus Fährndrich.

CONTRÔLE PARFAIT

Tout au long de ces 50 km., Gunde Svan s'est révélé comme un parfait tacticien. Ultime favori à s'élaner, le «cygne» a contrôlé la course à sa guise. Seul le Soviétique Vladimir Sachnov est arrivé l'espace de vingt-cinq kilomètres à lui disputer la première place. Mais à quel prix. Le sportif de l'Est a payé ses efforts dans l'ultime boucle terminant au 8e rang.

miers temps intermédiaires (Gruenfelder 4e, Guidon 6e, Hallenbarter 8e) pris après 6,7 km. se sont révélés plein d'espoir.

Malheureusement cela n'a pas duré. Progressivement les quatre Helvètes se sont vus repousser dans les profondeurs du classement, Andy Gruenfelder allant même jusqu'à abandonner au trentième kilomètre.

MATÉRIEL EN CAUSE

Les explications concernant cette débâcle sont tombées au terme de la course. Coureurs et entraîneurs ont mis en cause le matériel et le fart utilisés.

Toujours aussi sûr de lui, Giachem Guidon s'en est pris aux chutes de neige intermittentes et à ses skis. Je ne pouvais rien faire bien qu'en bonne forme. Dans les dix derniers kilomètres, tout seul derrière, je ne voyais plus la trace en raison de chutes de neige et ne glissais plus. J'ai failli abandonner. Déjà dans les descentes lorsque de Zolt m'a rattrapé je ne pouvais le suivre. Il nous faudrait cinq brogger (le préparateur des Suisses) pour posséder des skis valables.

A deux pas du Grison, Hansueli Kreuzer s'est voulu compréhensif envers ses coreurs réfutant toutefois les accusations de mauvais farteur. Nous avons testé les skis Gust Brogger, Bruno Heinzer et moi-même samedi après-midi, dimanche dès 7 h. nos essais se sont avérés concluants puisque nous glissions deux ou trois mètres de plus que de Zolt. Il doit y avoir une question de matériel. La semelle en



Gunde Svan: une éclatante démonstration hier sur 50 km. (Bélino Reuter)

graphite n'a pas donné les résultats espérés sur cette neige. Je suis persuadé que la forme des hommes n'est pas en cause. Placé au vingt-deuxième kilomètre j'ai eu un choc en voyant les de Zolt, Polvara, Walder et autre Mikkelsplass glisser plus de deux cent mètres plus loin que Guidon, Hallenbarter, Grinenfelder et Fährndrich. Je suis déçu de ces classements car Andy, Giachem ou même Konrad sont capables de se glisser dans les dix premiers.

Quant à Markus Fährndrich il a regretté son numéro de dossard (le 3). Je me suis retrouvé assez vite devant comme ouvreuse. La neige dans la

trace m'a gêné. Quand Mikkelsplass est arrivé, j'ai dû assez vite renoncer en raison de la fatigue. Dommage car dans de bonnes conditions, j'étais sûr de me classer dans les vingt premiers.

Meilleur Suisse pour l'une de ses dernières courses Coupe du monde, Konrad Hallenbarter s'est aussi étonné du manque de glisse. Tout est très bien allé jusqu'au premier pointage. Puis soudain je n'ai plus glissé. A n'y plus rien comprendre, a conclu le futur représentant officiel de la FSS dans les courses de longues distances comptant pour le «Worldloppet».

L. G.

Samedi lors des 20 km. féminins

Grete, Britt, Anette, Berit et les autres

On ne badine pas avec l'orgueil. Battues d'étonnante manière par les Soviétiques dans le relais, les Norvégiennes viennent d'en donner la preuve. L'ultime épreuve féminine s'est résumée à une fantastique lutte de prestige entre les quatre représentantes scandinaves. Dans ces vingt kilomètres courus pour la première fois de l'histoire du ski nordique en moins d'une heure (Siitonen et paraffine obligent), le public de Seefeld a vu Grete, Britt, Anette, Berit... et les autres.

De nombreuses concurrentes se sont ressenties des efforts consentis en une semaine. La fatigue a pesé lourd dans les jambes des Suissesses notamment. Malgré tout les fondeuses helvétiques sont arrivées à atteindre l'objectif fixé, à savoir de placer deux athlètes dans les vingt premières. Evi Kratzer (15e) et Karin Thomas (18e) ont rempli les conditions. Gabi Scheidegger (32e) et Annelies Langacher (33e) moins fringantes, se sont retrouvées dans le dernier tiers du classement.

DE BOUT EN BOUT

Le boulanger de Selbu (Norvège) et ancien sauteur Hans-Olaf Soerensen l'avait prédit vendredi soir. «Demain je réaliserai la plus grosse, la plus grande et la meilleure de mes tourtes pour la victoire de Grete qui vient de mon village.»

La nouvelle championne du monde pourrait bien se révéler la reine des Championnats du monde d'Oberstdorf en 1987. Après des médailles de bronze sur 10 et 5 km., d'argent dans le relais, Grete Nykkelmo est parvenue à obtenir de l'or.

Dans cette course disputée par une température de l'ordre de -5, la Norvégienne n'a laissé le soin à personne de dicter l'allure. La jeune Scandinave s'est installée en tête dès le premier temps intermédiaire pour y rester jusqu'à la fin. Tour à tour ses compatriotes Berit Aunli et Britt Pettersen ont cherché à la détrôner mais en vain. Ne paniquant jamais et continuant à son rythme, Grete Nykkelmo s'est finalement imposée avec une marge confortable de 18"4.

Derrière les Norvégiennes, les fondeuses soviétiques ont également démontré leur force collective en prenant les 5e, 7e, 8e et 9e places. Seules la Suédoise Marie Risby et la Tchèque Viera Klímková se sont hissées dans les dix premières.

La grande dame de ce Sarajevo,

Bruno Heinzer s'est voulu satisfait de la dernière course de ses protégées.

Sitôt la course terminée, Evi Kratzer a relevé son manque de réserves pour une telle distance. C'était très dur aujourd'hui pour moi en raison des trois courses disputées en une semaine. Le dix kilomètres m'a coté beaucoup de substances et je ne suis pas arrivée à le récupérer. Quant au bilan de mes championnats du monde j'aurais espéré un peu mieux sans ma maladie. Raison pour laquelle dans ces circonstances je suis assez satisfaite.

Souriante elle aussi, Karin Thomas s'est expliquée sur sa 18e place avant d'effectuer son bilan. J'ai chuté dans une descente après douze kilomètres et j'ai bien perdu une trentaine de secondes car j'ai dû remonter la pente. Mais je suis aussi fatiguée par la répétition des courses. Malgré tout j'ai disputé de bons championnats du monde. Je suis classée à chaque fois dans les vingt premières.

L. G.

Sur le podium

FOND MASCULIN 50 KM.

1. Gunde Svan (Su) 2 h. 10'49"9; 2. Maurizio de Zolt (It) à 1'02"7; 3. Ove Aunli (No) à 1'47"8; 4. Kari Härkönen (Fin) à 2'27"6; 5. Milos Bečvar (Tch) à 2'43"6; 6. Torgny Mogren (Su) à 2'45"7; 7. Harri Kirvesniemi (Fin) à 2'57"3; 8. Vladimir Sachnov (URSS) à 4'02"3; 9. Tor-Haakon Holte (No) à 4'33"7; 10. Uwe Bellmann (RDA) à 4'35"6; 11. Alexandre Batiuk (URSS) à 4'34"5; 12. Youri Burlakov (URSS) à 4'36"3; 13. Gianfranco Polvara (It) à 4'36"3; 14. Pal Gunnar Mikkelsplass (No) à 4'44"3; 15. Petr Liscan (Tch) à 5'11"2; 16. Pavel Benc (Tch) à 5'30"2; 17. Dominique Locatelli (Fr) à 5'56"3; 18. Konrad Hallenbarter (S) à 6'30"2; 19. Hans Persson (Su) à 6'57"5; 20. Geir Holte (No) à 7'21"1. Puis: 22. Giachem Guidon (S) à 7'59"2; 27. Markus Fährndrich (S) à 9'36"6.

Abandon: Andy Gruenfelder (S). 59. partants, 58 classés.

FOND FÉMININ 20 KM.

1. Grete-Ingeborg Nykkelmo (No) 59'19"10; 2. Britt Pettersen (No) à 18"4; 3. Anette Boe (No) 24"4; 4. Berit Aunli (No) à 46"7; 5. Anfissa Romanova (URSS) à 1'03"; 6. Marie Risby (Su) à 1'21"5; 7. Raisa Smetnina (URSS) à 1'43"5; 8. Lilla Vasilchenko (URSS) à 1'51"1; 9. Julia Stepanova (URSS) à 2'13"; 10. Vera Klimkova (Tch) à 2'14"5; 11. Ute Noack (RDA) à 2'32"2; 12. Marja-Liisa Kirvesniemi-Hämäläinen (Fin) à 2'43"4; 13. Liubov Smitova (URSS) à 2'47"6; 14. Guidina dal Sasso (It) 3'08"1; 15. Evi Kratzer (S) à 3'30"4; 16. Alzbeta Havranckova (Tch) à 3'40"1; 17. Sue Long (EU) à 3'43"; 18. Karin Thomas (S) à 3'55"9; 19. Blanca Paulu (Tch) à 4'08"; 20. Dagmar Svubova (Tch) à 4'28"7. Puis: 32. Gabi Scheidegger (S) à 7'17"8; 33. Annelies Lengacher (S) à 7'24"3. 48 partantes, 43 classées. (si)

B

boîte à confidences

Spéciale championnats du monde

Mission accomplie

Au terme de ces championnats du monde de ski nordique 1985, les deux entraîneurs des équipes suisses masculine et féminine ont effectué le bilan de ces joutes disputées dans de bonnes conditions à Seefeld.

Premier à s'exprimer, Bruno Heinzer a, non sans raison, parlé de mission accomplie pour ses protégées.

Notre but était d'arriver à placer deux concurrentes parmi les vingt premières et une sixième place dans le relais. Nous y sommes arrivés. Je suis donc satisfait même s'il manque un coup d'éclat avec une place parmi les six premières. Regardez la Finlande à part Marja-Liisa Kirvesniemi les autres représentantes ont toujours terminé au-delà de la vingtième place.

L'ancien champion du monde de triathlon s'est aussi exprimé positivement en ce qui concerne l'avenir même si le problème des éventuelles sélectionnées romandes n'a pas trouvé encore une solution.

L'année prochaine ou dans deux ans, Annelies Lengacher se retrouvera à coup sûr dans les vingt premières. Martina Schönbacher et les autres espoirs pourront rivaliser avec les meilleures dans deux ou trois ans ce qui devrait nous donner une formation très concurrentielle pour les JO de Calgary pour autant qu'Evi Kratzer et Karin Thomas restent.

Il est difficile d'expliquer l'absence de skieuses de fond romandes au sein des cadres nationaux. Peut-être est-ce en raison de l'absence d'une véritable locomotive? Il faudrait trouver une solution pour les filles talentueuses de 16-17 ans constituant à les faire venir habiter en Engadine afin de s'entraîner dans les conditions optimales. Des difficultés surgiront alors au niveau de la famille et des études.

Mi-figue, mi-raisin

De son côté, Hansueli Kreuzer ne s'est pas montré aussi satisfait en ce qui concerne le bilan des hommes modérant toutefois son jugement en raison de l'objectif élargi.



La barre était placée très haute. Nous avons atteint le but sur 30 km. Sur 15 km. je ne suis pas très content malgré la dixième place. Dans le relais nous avons défendu honnêtement nos chances même si je reste persuadé que nous pouvons nous classer dans les trois premières nations. Enfin sur 50 km. nous avons été mauvais. Pour moi le bilan de ces championnats du monde n'est pas très positif.

Cette année il nous reste cependant des possibilités pour prouver notre valeur grâce à de bons résultats. A l'heure actuelle et je le répète, Andy Gruenfelder et Giachem Guidon ont les moyens de se classer dans les dix premiers.

L'objectif ne changera pas, je souhaite voir lors des prochaines courses Coupe du monde au moins un homme dans les dix premiers et deux dans les douze à quinze premiers comme l'année passée.

Laurent GUYOT



De notre envoyé spécial à Seefeld:
Laurent GUYOT

Son compatriote Thomas Wassberg, champion olympique et champion du monde sortant, n'a pas réussi la passe de trois. Malade durant la nuit, pris de vomissements durant la course, le «roi Thomas» s'est encore une fois comporté en grand champion tenant à terminer son chemin de croix. Rattrapé par le futur vainqueur avant le passage des quinze premiers kilomètres, Thomas Wassberg a donné une leçon d'humilité assez rare dans le domaine du sport d'élite pour être citée se classant malgré tout au 26e rang.

Si l'attribution du titre mondial n'a pas donné lieu à contestation, les deux autres places sur le podium se sont vues convoitées par trois concurrents. La bataille entre Maurilio de Zolt, Ove Aunli et Kari Härkönen a passionné le nombreux public massé dans la magnifique région du Wildmoos.

Etonnant médaillé de bronze sur 15 km., l'Italien s'est encore surpassé devant de nombreux tifosi brandissant des pancartes du genre «Maurilio sei il piu grande» ou «forza Maurilio». L'habitant de San Pietro di Cadore, âgé de 35 ans, a le plus souvent navigué entre les deuxième et troisième place.

Renseigné sur les temps de passage d'Ove Aunli parti devant lui, le transalpin s'est déchaîné sur la fin pour s'emparer de la médaille d'argent récompensant par la même occasion le professeur Conconi le premier à lui donner l'accolade sitôt la ligne d'arrivée franchie.

Les Suisses ont bu le calice jusqu'à la lie lors de ces 50 km. pourtant les pre-

PUBLICITÉ

ROULEZ...

NISSAN DATSUN

L'avenir vous donnera raison.

Garage-Carosserie de l'Est

La Chaux-de-Fonds - Est 29-31
039/28 51 88 - Ouvert le samedi
Exposition permanente 1593

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 54 47
Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

QCM C.Q.F.D.

Les dissertations emballées du papier de la pédagogie et des options qui la sous-tendent, fondamentales, sont certes importantes.

Parce que déterminantes d'un choix de société, en bout de course.

Le débat relatif aux épreuves scolaires de connaissances dites QCM (Questionnaire à choix multiples) s'inscrit dans le cadre de cette problématique.

L'opposition d'une partie des membres de la SNEPP (Syndicat neuchâtelois des enseignants primaires et préprofessionnels) à ces épreuves, pour des motifs divers, a le mérite de mettre en lumière la dualité qui l'anime.

Au premier plan naissent des considérations de « doctrine pédagogique »: les tests QCM sont, selon le SNEPP, inappropriés dans cette perspective, ce pour diverses raisons. Bonnes ou mauvaises, peu importe.

Car le débat se doit d'être recentré, lui qui se situe exclusivement sur le plan politique, et rien d'autre.

Au détriment d'une stricte légitimité pédagogique? Possible que cette validité qualitative se voie infirmée.

Mais, ainsi que le souligne le chef du Département de l'instruction publique Jean Cavadini, la cohérence législative cantonale est en jeu, à ce niveau. Rien de plus, rien de moins. Car autoriser, ainsi que cela fut fait dans le courant de l'année 1983-1984, la reconduction d'épreuves différentes dans le Haut du canton, aurait valeur d'éclatement. De ce qui assure le fondement même d'un Etat, et de la crédibilité de son fonctionnement.

De sa validité, en quelque sorte. La généralisation des épreuves QCM, pour contestée (et pourquoi pas contestables) qu'elles soient, n'en est que le reflet.

Cela aussi, c'est le choix de société.

Pascal-A. BRANDT

Jura: navigation sur le Doubs et la Birse Un cadeau pour les pêcheurs: une ordonnance pour le jour de l'ouverture

La navigation sur le Doubs et la Birse sera prochainement réglementée en territoire jurassien. Il aura fallu deux ans pour trouver une solution. Il faut dire qu'une polémique s'était engagée entre les pêcheurs et les amateurs de canoë-kayak, ces derniers accusant les premiers de vouloir les exclure des deux plus importants cours d'eau jurassiens. Les canoëistes se sont défendus en alertant l'opinion publique, en écrivant à plusieurs reprises au Gouvernement jurassien, qui se prononcera en dernier ressort. En principe encore durant le mois de février, afin que cette ordonnance puisse entrer

en vigueur pour l'ouverture de la pêche, au 1er mars.

L'idée de réglementer la navigation sur le Doubs et la Birse part d'une motion parlementaire du député socialiste Bernard Varrin, déposée en 1981. M. Varrin est président de la Fédération des pêcheurs jurassiens. Un groupe de travail a été constitué pour étudier et réaliser cette motion. Ce groupe de travail est présidé par Jean-Claude Bouvier, chef de l'Office des eaux et de la protection de la nature.

LES DONNÉES DU PROBLÈME

Le problème est simple au départ. Les pêcheurs sont nombreux sur le Doubs,

une rivière que l'on peut qualifier d'exceptionnelle pour l'Europe. Les canoëistes et adeptes du kayak sont une dizaine dans le Jura mais des centaines à venir de Genève, d'Allemagne pour descendre ce magnifique cours d'eau très sportif. Alors, il y a conflit d'intérêts. La pêche est réglementée de manière très stricte, le canoë-kayak ne l'est pas. Comment concilier des intérêts divergents? Nous vous ferons grâce de tous les projets d'ordonnance concoctés par le groupe de travail. Partons du quatrième projet, le dernier, qui date d'avril 84 et qui sera encore revu pour une cinquième mouture, en principe la dernière...

D'ABORD LES HEURES

Les pêcheurs pratiquent leur sport tôt le matin jusque vers 10 heures et en début de soirée, soit à partir de 17 ou 18 heures. Afin d'éviter qu'il y ait conflit entre les pêcheurs et les canoëistes, la navigation sera autorisée de 9 à 18 heures. Cette tranche est acceptée par les canoëistes. Les pêcheurs désirent la restreindre d'une heure encore. Le Gouvernement tranchera. Jusque-là, un compromis est trouvé. De Biaufond à Clairbief, le Doubs est français. Sur ces 25 kilomètres, le canoë est interdit par arrêté préfectoral. Celui-ci a été attaqué en justice mais les recourants ont été déboutés. Une ouverture cependant: moyennant une autorisation délivrée sur recommandation de la Fédération française de canoë, la navigation est ouverte de 12 à 14 heures du pont de Goumois à Clairbief. Les canoëistes désiraient que la réglementation respecte à partir de Clairbief l'horaire de base (9 à 18 h.). Sur ce point, ils sont minorisés.

P. Ve.

► Page 21

Pêche miraculeuse ou pas, il est interdit de se déplacer sur la rivière quand elle est réservée aux pêcheurs!



Pistes de ski de fond oubliées par les CFF Centre-Jura et les régions de montagne du canton s'indignent

● LIRE EN PAGE 16

Une Delémontaine se tue au Tessin en tombant d'un train

Mme Cosima Maglio, 55 ans, domiciliée à Delémont s'est tuée en tombant du train dans les environs de Faïdo dans la nuit de samedi à hier. Mme Maglio rentrait avec son mari d'un séjour en Italie, son pays d'origine. A la hauteur de Faïdo, elle s'est rendue aux toilettes et a probablement ouvert par erreur la portière du wagon, chutant sur la voie. Constatant que sa femme ne revenait toujours pas, le mari a donné l'alarme peu avant le tunnel du Gothard. Le corps de la malheureuse a été retrouvé à la sortie d'un tunnel peu après Faïdo. (ats)

Epreuves de connaissances scolaires QCM «Intolérable!»

Le débat relatif aux épreuves de connaissances scolaires dites QCM (Questionnaire à choix multiples) renaît, par la grâce d'un communiqué émanant du SNEPP, le Syndicat neuchâtelois des enseignants primaires et préprofessionnels. Le problème, vieux de quelques mois déjà, se voit ainsi relancé, la validité pédagogique de ces tests ne faisant pas l'unanimité. Pédagogie seulement, et d'abord? Le chef du Département de l'instruction publique, M. Jean Cavadini, place le débat à un autre niveau...

● LIRE EN PAGE 15

Terrible collision sur la route de La Vue-des-Alpes Un mort, cinq blessés



(Photo Impar-Gladieux)

Un accident de la route qui a fait un mort s'est produit hier vers 11 h. 20 au lieu-dit Le Bas des Loges, non loin du sommet de La Vue-des-Alpes, sur la route qui relie Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds.

M. Marcel Serra, 26 ans, domicilié à La Chaux-de-Fonds, qui circulait de La Vue-des-Alpes en direction des Hauts-Geneveys, a perdu la maîtrise de son véhicule dans un virage à droite. La voiture a alors dévié sur la gauche et est entrée en collision avec une auto circulant normalement en sens inverse que conduisait un élève-conducteur, M. Patrick Girard, 18 ans, domicilié à La Chaux-de-Fonds. L'élève-conducteur était accompagné de son père, Pierre Girard 52 ans, également de La Chaux-de-Fonds, qui a été tué sur le coup lors du choc.

Patrick Girard et ses deux autres passagers, Mmes Elisabeth Queloz et Louise Huguenin, de La Chaux-de-Fonds, ont été transportés à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds. Marcel Serra et son passager, M. Gérard Michel, 20 ans, ont aussi été conduits par une ambulance à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds. Les deux voitures sont hors d'usage. Le conducteur de la voiture qui descendait vers Neuchâtel roulait à une vitesse inadaptée aux conditions de la route légèrement enneigée, a précisé la police cantonale.



Q

quidam

Tous les matins, dans son kiosque des Girardet au Locle, Roland Béguin vend «L'Impartial». Telle est la relativement nouvelle profession de ce mécanicien-électricien de formation.

Précédemment Roland Béguin fut un footballeur émérite qui a notamment évolué en ligue nationale A sous les couleurs de La Chaux-de-Fonds et de Zurich, ainsi qu'avec des clubs tels que Porrentruy et Bienne.

Dans la Métropole horlogère, il fut notamment un des collaborateurs de Jean Vincent en tant qu'entraîneur des réservistes.

Le sport est une passion qui se manifeste sous diverses formes chez Roland Béguin. Longtemps il fut chroniqueur sportif pour un hebdomadaire genevois spécialisé dans ce domaine. Sa signature apparut même à quelques reprises dans «L'Impartial». Aujourd'hui, obligations professionnelles obligent, il n'assure plus qu'occasionnellement des chroniques sportives dans diverses publications. (texte et photo jcp)

B

bonne nouvelle

Crédit projeté pour les sportifs

Si le Conseil général de Neuchâtel accepte, dans une semaine, le crédit pour la construction d'une salle omnisport, Neuchâtel aura enfin des installations qui lui permettront d'organiser des tournois du genre de la Spring-Cup de volleyball ou du tournoi préolympique de basketball.

Et ce sera d'abord des salles d'éducation physique pour les élèves du Gymnase cantonal, de l'Université, de l'Ecole normale et surtout du Centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois. (ao)

S

sommaire

TRAMELAN. - Nouveau directeur pour la Fanfare municipale.

PAGE 21

JURA. - Nouveaux cambriolages.

PAGE 21

billet

Quand je l'ai vu dans sa vitrine, il avait l'air si triste. Les pieds dans la sciure, il m'ignorait, comme il ignorait ses petits copains. Nous sommes repartis ensemble. Sur la grand place, il commençait à neiger. Des flocons blancs, comme son collier. Et il hésitait à avancer.

Il a appris. Je lui ai même retiré son collier. Et nous ne nous sommes plus quittés. Nous avons pris des habitudes. Appris à nous comprendre. Quand il aboie, c'est qu'il a repéré quelque chose, qu'il veut sortir ou qu'il a soif. Son attitude suffit à me faire comprendre ce qu'il ne peut me dire. Et lui sait très bien mon humeur, s'il doit se tenir tranquille ou si nous allons nous amuser.

A.O.

IMPARTIAL SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Petite aula des Forges: 20 h. 15, «Nos enfants et la TV, l'argent de poche, la lecture», conf. Ecole des parents.

Club 44: 20 h. 30, «Les tiques, miracle biologiques», conf. et diâs par prof. André Aeschlimann.

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.

Vivarium: 14-17 h.

Musées fermés lundi.

Bibliothèque de la Ville et département audiovisuel: 9-12 h., 13 h. 45-20 h.; discothèque: 16-20 h. Expo Le lac de Neuchâtel. Expo tapisseries et peintures de Claude et Andrée Frossard.

Bibliothèques des Jeunes: Président- Wilson 32 et Jardinière 23, 13 h. 30-18 h.

Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h. Ménageothèque: rens. 28 14 46.

Patinatoire des Mélezés: tous les jours, 9-11 h. 45; lu, ma, je, ve, 14-15 h. 45; me, 14-16 h. 45; sa, 14-16 h. 30; di, 15-17 h.; ve, sa, 20 h. 30-22 h.

Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je-ve-sa, 10-21 h., di, 9-18 h.

Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions. La Boule d'Or: Bar-dancing.

Le Scotch: Bar-dancing-attrac.

Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h., me, 17-22 h., sa, 14-22 h., di, 14-20 h.

Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve, 16-18 h., me, 15-18 h.

Centre de jeunesse suisse allemand (Doubs 107): me, 17-22 h., 23 24 26.

Informations touristiques 28 13 13, rue Neuve 11.

Planning familial, Rocher 1: 28 56 56.

Consultations conjugales: 28 88 38, et 23 98 00 8-12 h., 14-16 h.

Ecole des parents: 26 87 76 et 23 10 95. Garderie: ma, 23 28 53, ve, 26 99 02.

Parents information: 28 25 56 46.

Information allaitement: 26 41 10 ou (038) 33 53 95.

Crèche de l'Amitié: Manège 11, 28 64 88.

Crèche Beau-Temps 8: 26 87 77.

Services Croix-Rouge: 28 40 50. Baby sitting, 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30. Consultations pour nourrissons, Forges 14, 13 h. 30-16 h. 30.

Soins à domicile, Serre 12: 28 41 26.

Consult. pour stomisés, Ligue contre la tuberculose: Serre 12, je, 9 h., 28 54 55.

Information diabète: Serre 12, ve après-midi, 28 41 26.

Assoc. des sourds: Jardinière 23, dernier je du mois, 13-15 h.

Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, 23 97 01.

Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.

Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h. 30, je, 14-18 h.

Habillerie CPS: Soleil 2, me et ve, 14-18 h.

Vieux Puits CPS: Puits 1, me et ve, 14-18 h., sa, 9-11 h. 30.

Boutique et bouquiniste CPS: Soleil 4, lu au ve, 14-18 h.

Pro Senectute: service soc., gym, natation; Léopold-Robert 53, 23 20 20, le matin.

Repas à domicile: 23 20 53, le matin.

Cours de ski de fond.

AVIVO: 23 02 70 ou 23 50 85.

Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h., je, fermé.

Eglise réformée: secrétariat de paroisse, 23 52 52.

Drop in (Industrie 22): 16-19 h., 28 52 42, ma et je, 20 h. 30-23 h.

Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, 23 16 23.

SOS alcoolisme: 28 75 23.

Alcooliques Anonymes AA: 28 23 76, perm. 24 h. sur 24.

Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques) 23 07 56 et 23 67 03.

La Main-tendue: No 143, 20" d'attente.

Aide aux victimes de désexés sexuels: «Les Oeillets»: 26 51 50 ou 28 70 08.

Hôpital: 21 11 91.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Bertalio, L.-Robert 39. Ensuite, Police locale, 23 10 17, renseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire: 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Consommateurs information: Grenier 22, lu, 14-17 h., 23 37 09.

Consult. juridiques: Serre 67, je, 16-20 h.

Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, jurid., conjugales, pour étrangers, lu-ve, 8-12 h., 14-18 h., 28 37 31.

Chômage-info: Serre 67, 23 18 19, lu 17 h. 30-19 h.

Assoc. défense chômeurs, Ronde 21: 28 40 22.

Société protectrice des animaux: Daniel-Jean-Richard 31, 23 45 65, 17-19 h.

Police secours: 23 11 7.

Feu: 23 11 8.

Cinéma

ABC: 20 h. 30, La femme flambée.

Corso: 20 h. 45, L'histoire sans fin.

Eden: 20 h. 45, SOS fantômes; 18 h. 30, Wanda fait sauter les bourses.

Plaza: 20 h. 45, L'arbalète.

Scala: 20 h. 45, La fille en rouge.

Neuchâtel

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa, 9-17 h. Expo Rousseau me et sa, 14-17 h.

Plateau libre: dès 22 h., Roger Melt, musique tropicale.

Musées fermés lu.

Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., Armand, rue de l'Hôpital. Ensuite 25 10 17.

Info diabète: Fbg Hôpital 65, me après-midi, 28 33 44.

SOS alcoolisme: 28 33 18 90.

Alcooliques anonymes: 28 33 18 90, le soir.

La Main-Tendue: 28 143.

Consultations conjugales: 28 33 44.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 30, Palace.

Arcades: 15 h., 20 h. 30, La flûte enchantée.

Bio: 18 h. 40, 20 h. 45, La corde.

Palace: 15 h., 20 h. 45, L'été prochain.

Rex: 20 h. 45, Attention les dégâts.

Studio: 15 h., 21 h., Maria's Lovers.

Val-de-Ruz

Château Valangin: fermé.

Hôpital et maternité, Landeyeux: 53 34 44.

Ambulance: 53 21 33.

Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., 17 h. 30-18 h. 23 53 15.

Aide familiale: 53 10 03.

Main-Tendue: 28 143.

SOS Alcoolisme: 28 33 18 90.

Protection suisse des animaux: 53 36 58.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, L'année des méduses.

Couvet, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 heures.

Fleurier: collège primaire Longereuse, bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.

Fleurier, Centre de rencontre: 61 35 05.

Informations touristiques: gare Fleurier, 61 10 78.

Police cantonale: 61 14 23.

Police (cas urgents): 61 17.

Police du feu: 118.

Fleurier, service du feu: 61 12 04 ou 118.

Centre de secours du Val-de-Travers: 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.

Hôpital de Fleurier: 61 10 81.

Hôpital et maternité de Couvet: 63 25 25.

Ambulance: 61 12 00 et 61 13 28.

Fleurier, infirmière visit.: 61 38 48.

Fleurier, Pro senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, 61 35 05, repas à domicile.

La Main-Tendue: 28 143.

SOS alcoolisme: 28 33 18 90.

Le Locle

Bibliothèque ville: 14 h. 30-18 h. 30.

Bibliothèque des jeunes: lu-ve, 13 h. 30-18 h., sa 10-12 h.

Ludothèque: M.-A. Calame 5, lu, 15 h. 30-17 h. 30, je, 15 h. 45-18 h. 15.

Le Dragon d'or: bar-dancing.

Patinoire: tous les jours, 9-17 h., me et ve, 20-22 h., di, 9 h. 30-17 h.

Pharmacie d'office: de la Poste, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, 28 52 52.

Permanence dentaire: No 117 renseignera.

Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, 31 20 19. Ma, je, 31 11 49.

Information diabète: Hôpital, lu après-midi, 31 52 52.

La Main-Tendue: 28 No 143.

AVIVO: 31 51 90.

Service aide familiale: 31 82 44, 9-10 h.

Planning familial: 28 56 56.

Consult. conjugales: (038) 24 76 80.

Office social, Marais 36: 31 62 22.

Aide aux victimes de désexés sexuels, «Les Oeillets»: 31 77 92.

Crèche pouponnière: 31 18 52, garderie, tous les jours.

Ecole des parents: 31 85 18; garderie ve, 14-17 h.

Société protectrice des animaux: 31 13 16 ou 31 41 65.

Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, fermé.

Suisse romande, centrale d'appel AST pour passagers handicapés, téléphone 066 / 22 88 88

Canton du Jura

Service social des Franches-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, 53 17 66.

Transport handicapés, service «Kangourou»: 65 11 51 (Porrentruy) ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).

La Main Tendue: 28 143.

Le Noirmont

Cinéma: relâche.

Les Breuleux

Cinéma Lux: relâche.

Saignelégier

Ludothèque: ma, 15-17 h. 30.

Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements 51 21 51.

Préfecture: 51 11 81.

Police cantonale: 51 11 07.

Service du feu: No 118.

Hôpital, maternité et service ambulance: 51 13 01.

Médecins: Dr Boegli, 51 22 88; Dr Bloudanis, 51 12 84; Dr Meyrat, 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, 54 17 54.

Pharmacie: Fleury, (039) 51 12 03.

Service social tuberculose et asthme: 28 52 52.

Aide familiale: 51 14 37.

Delémont

Cinéma Lido: 20 h., Paris, Texas.

Cinéma La Grange: 20 h. 30, Vertigo.

Bibliothèque de la ville: Wicka 2: lu-ma-je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.

Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu au ve, 14-17 h. 30.

Ludothèque: rue du Fer 4, ma, me et je, 14-17 h. 30, ve, 15 h. 30-20 h., sa, 9-11 h.

Centre culturel régional: 22 50 22.

Auberge de jeunesse: 22 20 54.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, 28 51 66.

Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, 28 93 44 24. Corgémont, Centre Village, 28 93 44 48. Bévillard, rue Principale 43, 28 93 44 29 02.

Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, 28 93 32 21.

Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, 28 93 91 21 20.

Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.

La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier

Cinéma Lux: relâche.

CCL: expo photos de Léon Declercq, lu-ma-me, 14-17 h., je, 14-17 h., 19 h. 30-21 h., sa-di, 14-18 h.

Bibliothèque municipale: (Ecole primaire), me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.

Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.

Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h., je, 15-17 h., 19 h. 30-21 h.

Bureau renseignements: rue du Marché 6, 41 26 63.

Centre de culture et loisirs: 41 44 30.

Services techniques: électricité, 41 43 45; eaux et gaz, 41 43 46.

Service du feu: 118.

Police cantonale: 41 25 66.

Police municipale: 41 20 46.

Ambulance: 42 11 22.

Pharmacie de service: Liechti, 41 21 94. Ensuite, 28 No 111.

Hôpital: 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30-15 h., 18 h. 30-19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30-16 h., 18 h. 30-20 h. Privé, 13 h. 30-20 h.

Infirmière visitante: 41 40 29 ou 41 46 41 ou (032) 97 17 34.

Aide familiale: 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).

A.A. Alcool. anonymes: 41 12 18.

Courtelary

Service du feu: No 118.

Police cantonale: 44 10 90.

Administration district: 44 11 53.

Infirmière visitante: 44 14 34 ou 44 14 24.

Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Ennio Salomoni (032) 97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, (032) 97 24 24 à Sonceboz et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma Cosmos: relâche.

Ludothèque: ma et je, 15-17 h.

Bureau de renseignements: Grand-Rue, 93 52 78.

Services techniques et permanences eau-électricité: 97 41 30.

Feu: 118.

Police cantonale: 97 40 69.

Police municipale: 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.

Médecins: Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.

Pharmacies: H. Schneeberger (032) 97 42 48; J. von der Weid, 28 97 40 30.

Infirmière visitante et dépôt sanitaire: 97 68 78 lu-ve, 14-15 h., sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.

Aide familiale: 97 61 81.

Centre de puériculture: Collège 11, 97 62 46, ve, 15-17 h.

Landeau-service: Collège 11, 97 66 71.

Tavannes

Cinéma Royal: relâche.

Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Bévillard

Cinéma Palace: relâche.

Moutier

Cinéma Rex: relâche.

Bureau renseignements Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, 93 18 24.

Services industriels: 93 12 51; en dehors des heures de bureau 93 12 53.

Service du feu: 93 18 18.

Police cantonale: 93 38 31.

Police municipale: 93 33 03.

Hôpital: 93 61 11.

Ambulance: 93 40 40.

Sœur visitante: 93 14 88.

Centre de puériculture: 93 20 72.

Pharmacie d'office: Greppin, 93 26 96 ou 93 18 71.

Bienne

Capitol: 20 h., «L'entourloupe», avec Michel Galabru.

Chambord, hôtel Elite: 21 h., concert jazz chanteuse Jan Harrington.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 15, Deux maladroits font le plein; 17 h. 30, Nostalghia.

Capitol: relâche.

Elite: 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Summer Love.

Lido 1: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, L'homme qui en savait trop.

Lido 2: 14 h. 30, 17 h. 30, 20 h. 30, Amadeus.

Métro: 19 h. 50, Jungfrau unter Kannibalen; Mon curé chez les nudistes.

Palace: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, SOS fantômes.

Rex: 15 h., 20 h. 15, Les branchés du bahut; 17 h. 30, La vengeance de la nature.

Studio: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, Karate Kid.

Louis-Albert Zbinden

L'emposieu

Roman

Editions Mon Village SA, à Vuillens

Le soleil a tourné, la façade aux géraniums est dans l'ombre. Je m'arrête à cent pas et répète dans ma tête les mots que je vais lui dire: «Soulac, je viens de la part des torturés de Coulmiers!» Le revolver est caché sous ma veste. J'ai mis trois balles dans le chargeur. Une devrait suffire. Je m'avance. La maison est silencieuse. Elle me paraît plus petite que vue de la colline. J'entre et, comme rien ne bouge, j'appelle: «Y a-t-il quelqu'un?» Personne ne se présente. Je suis indécis. L'éventualité d'une maison déserte ne m'avait pas effleuré l'esprit. Marvier ne s'absentait quasiment jamais. Soudain, un léger bruit m'arrive du dehors. Je sors, vais jusqu'à l'angle de la maison, et là, j'aperçois Marvier à ses ruches, la tête dans son masque d'apiculteur.

«Qu'est-ce que c'est? me fait-il.

»Et moi, ne sachant comment m'en tirer, je

bredouille: «On m'a dit que vous vendiez du miel, je suis amateur!»

«Reprenez ce soir, ma fille est absente, en ce moment je ne peux pas lâcher mes rayons.»

»J'en étais tremblant, mais lui, Marvier, avait parlé sur le ton le plus banal, ne s'inquiétant même pas de mon identité, un homme ordinaire, la conscience paisible, à l'abri du destin, et même, je l'avoue, plutôt sympathique.»

«Qu'avez-vous fait?»

«Je me suis retiré penaud, fâché contre moi-même et le sort qui contrariait mon dessein. J'ai erré dans le voisinage, tourné autour de Vibrène, dont je voyais s'élever les premières fumées du soir. Il n'était pas question que je retourne chez la veuve Matthey avant d'avoir exécuté Marvier. Je cherchais seulement à m'adapter aux circonstances nouvelles. Finalement, puisqu'il avait été question de miel, j'en saisisais le prétexte pour retourner chez lui, comme il me l'avait d'ailleurs suggéré, dès qu'il aurait lâché ses ruches. Pour savoir le moment où il terminerait son travail, c'est encore la colline qui permettrait la meilleure observation. J'y retournai. Je n'avais pas mes jumelles, mais lorsque le soleil déclina sur la forêt qui ferme la vallée, je vis la silhouette de Marvier quitter le rucher et entrer dans la maison pour n'en plus ressortir.

«Et sa fille?»

«Elle n'était pas absente de ma préoccupation. Avec un peu de chance, je pouvais la précéder chez son père et m'acquitter de ma tâche avant son retour. C'est dans cet espoir que je me suis hâté de revenir à la maison de Marvier, coupant à travers les prés. J'avais le corps en sueur et tout imprégné de l'odeur des regains.

«Le reste s'est déroulé sans problème, presque automatiquement. Ma pensée était vide, comme si elle avait trop fonctionné. Je n'étais plus qu'un exécutant, sans question, sans regret, presque sans désir.»

«Une nouvelle fois, Châtel s'interrompt.

«Vous avez dit «sa fille», je croyais...»

«C'est qu'un doute subsiste, expliqua Dombresson.

«Cette fois, continua le greffier, la chance était avec moi. Sa fille n'était pas rentrée. J'avais donc tout loisir d'agir à ma guise. Je repasse le seuil, me retrouve dans le corridor, et comme deux heures auparavant...»

«Il est sept heures...»

«Environ.

«Comme deux heures plus tôt, j'appelle: «Y a-t-il quelqu'un?» Une voix me répond du premier étage: «Montez, c'est ici!» Je monte les marches d'un escalier de bois, et là, enca-

dré dans sa porte, Marvier m'attend. Puis il rentre dans la chambre en m'invitant d'un geste du bras à le suivre. J'entre à mon tour. A gauche, je vois un lit, à droite un buffet vers lequel il se dirige avec un tabouret à la main. Sur le dernier rayon de ce buffet sont alignés les pots. Marvier, grimpé sur le tabouret, tend les bras pour atteindre un de ces pots, et c'est dans la surprise de m'entendre prononcer ces mots, que je lui dis: «Il y a longtemps que vous vous occupez des abeilles, Monsieur Soulac?»

»D'un seul coup le silence tombe. Marvier a suspendu son geste et reste les bras à demi levés. Quand il se retourne, il est livide. Sa lèvre inférieure tremble. Il parvient à dire: «Mais qui êtes-vous? Que me voulez-vous?»

»J'avais sorti mon revolver, mais Marvier était devenu si pitoyable que je ne pensais pas trouver la force de tirer. Descendu du tabouret, Marvier avait reculé d'un pas. Il avait le pot à la main. J'étais incapable de prononcer un mot de plus, sa peur me fascinait, mais dans ses yeux, je lisais la peur de ceux qu'il avait torturés ou exécutés. Son regard s'était fixé sur le canon de mon revolver. C'est lui qui a rompu le silence en balbutiant: «Mais ce sont de vieilles histoires. Vous n'allez pas me tuer pour cela!»

(à suivre)

L'IMPARTIAL

— informe
— distrait
— commente

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Au Conseil général de mercredi soir « Traiter les chômeurs avec humanité et efficacité »

En juin 1983, M. J.-C. Leuba (soc) déposait motion devant le Conseil général; acceptée par ses pairs, elle demandait à l'exécutif d'étudier toutes les possibilités... possibles qui rendraient le sort de chômeur moins rude à l'âme de ceux qui en subissent les affres. Tout cela posé sur la trame d'une meilleure collaboration des services communaux concernés. La réponse du Conseil communal tient en un intéressant rapport de neuf pages A4. Outre le portrait chiffré de la population chaux-de-fonnière au chômage, ces quelques pages dressent sans fausse pudeur le portrait d'une époque, la nôtre, qui verra désormais le chômage être une réalité permanente de la structure sociale.

Avant toute autre considération, le Conseil communal ne manque pas de préciser les effets de la nouvelle loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire. « Elle a eu pour conséquence une augmentation de chômeurs totaux et une très forte diminution des chômeurs dits « à temps partiel ». En effet, les entreprises, eu égard aux charges qui leur sont désormais imposées pour cette catégorie de chômeurs (jours de carences, charges sociales, etc.) et qui ne veulent ou ne peuvent les absorber financièrement recourent à présent à des mesures de licenciement plutôt qu'au partage du travail. Si le Conseil communal ne peut qu'enregistrer ce phénomène, il tient cependant à regretter cette situation qui entraîne des effets négatifs tant sur les travailleurs que sur les entreprises qui pouvaient jusqu'ici conserver leur personnel dans les périodes de sous-emploi (...)

Voilà, et il valait la peine de le savoir entre guillemets, ce que dit l'exécutif chaux-de-fonnière. Les chiffres, des relevés de la fin de l'année dernière, montraient cela du chômage en nos murs: 588 chômeurs complets; 116 personnes partiellement sans emploi (c'est-à-dire: ces personnes souhaitent travailler à temps partiel); 50 personnes relevant des mesures de crise; 21 personnes en occupation temporaire; 20 « chômeurs partiels » tandis que 35 dossiers d'assistance suite au chômage ont été ouverts.

Commentant ces données, l'exécutif, dans son rapport-réponse à J.-C. Leuba et aux sept cosignataires donc, précise qu'à chaque fin d'année recrudescence du chômage il y a, due à des facteurs tels que les emplois saisonniers, l'hésitation des employeurs à engager avant le début de l'année, etc. Autre constatation: « Le nombre des demandeurs d'emploi devant être mis au bénéfice des mesures de crise (indemnités ira certainement en s'accroissant en fonction des limitations prévues par la LACI (nouvelle loi sur l'assurance-chômage) quant au nombre

possible d'indemnités à verser aux personnes au chômage ».

COLLABORATION

On en arrive donc à la question de fond posée par le motionnaire: l'état des relations entre les différents bureaux et offices (et leurs fonctionnaires) qui s'occupent de près de la question du chômage et des chômeurs. Les relations sont bonnes, donc efficaces, précise d'emblée le Conseil communal. La collaboration entre l'Office du travail et les Services sociaux entre par exemple en œuvre dès qu'une personne ne peut pas ou plus bénéficier des prestations fédérales ou des mesures de crise. Sachons, de plus, que la personne sans emploi qui parvient au terme de ses droits aux prestations de l'assurance peut, sur décision cantonale, bénéficier des fameuses mesures de crises et qu'il n'est plus besoin, en cela réside la nouveauté, de changer de répondant et demeurer donc face aux fonctionnaires de l'Office du travail.

Mais le vœu du Conseil communal est, bien entendu, de fournir du travail à qui n'en a plus plutôt que des allocations extraordinaires. On évoque dès lors « l'existence du délégué à la formation permanente des adultes, dont les projets « d'occasions de travail » permettent d'apporter un soutien moral non négligeable au chômeur ainsi qu'une aide matérielle intéressante pour le principal bénéficiaire dans la mesure où le versement de secours sous forme de salaire « permet de cotiser à l'assurance-chômage et de contribuer ainsi à recréer, le cas échéant, le droit à l'indemnité ». Pour 1985, M. M. Cotting, le délégué à la formation permanente, et des collaborations de divers milieux se proposent de mettre sur pied des projets destinés à du personnel peu ou non qualifié, féminin singulièrement. Respectée, la clause d'utilité publique permettra, dans le cadre de la LACI, de voir venir les subventions.

L'ossature communale en matière de soutien, financier ou moral, destiné aux chômeurs de la ville est ainsi grossièrement dessinée. Reste « simplement » aux principaux intéressés à utiliser en toute impunité les instruments fournis pour se sortir d'une situation pénible. L'effort d'information est relevé, afin, notamment, que les sans-travail sachent que l'Office du travail a institué une permanence de réception sans rendez-vous les mardi et vendredi, jours habituels de contrôle. Le contact social est important, parler de ses problèmes avec un fonctionnaire peut parfois conduire à l'éclaircie. Depuis juin 1984, l'Office du travail a engagé une personne supplémen-

taire chargée d'établir les dossiers dits de crise. Un assistant social à mi-temps, dont le salaire est pris en charge par l'Etat, commence son activité en ce mois de janvier 1985 pour « suivre tous les cas lourds de chômage c'est-à-dire ceux où les personnes subissent un chômage très prolongé ou qui n'ont que peu de chance de retrouver du travail (handicapés sociaux) ». Le délégué à la formation permanente est par ailleurs appelé à recevoir personnellement tous ceux qui émargent à l'assurance-chômage depuis près de trois mois. Le mot de la fin est au Conseil communal qui espère avoir facilité les démarches des chômeurs et (...) « traiter le chômeur ainsi que les personnes qui le subissent et en souffrent avec le maximum d'humanité et d'efficacité ». (Imp)

Nous rendrons compte en détail des autres objets soumis à l'attention des conseillers généraux dans nos prochaines éditions. Voici encore la publication de la motion déposée par M. J.-C. Leuba (soc) lors de la séance du 18 décembre dernier:

POLLUTION DE L'AIR

En Suisse, vives sont les préoccupations relatives à la pollution de l'air. Un arbre sur trois est malade et il ne semble pas que la situation puisse s'améliorer sans que l'on prenne des mesures énergiques et rapides.

Mis à part les véhicules automobiles, trop souvent considérés comme les seuls responsables de la pollution atmosphérique, le chauffage à mazout par bâtiment porte aussi une part de responsabilité en la matière.

Pourtant, avec la mise en service d'installations du type de Duma-Droz 174, de la Recorne, du SCCU et avec le raccordement récent au gaz naturel, notre collectivité publique s'est dotée de moyens efficaces pour utiliser des énergies non polluantes et pour lutter contre les nuisances des chauffages à mazout. Afin d'optimiser tant l'efficacité écologique des installations que leur rendement économique, la loi cantonale sur l'énergie de 1980 offre aux communes la possibilité de délimiter des zones d'alimentation et de déterminer les obligations de raccordement pour toutes les énergies de réseau, gaz naturel et chaleur aussi (art. 5, 6, 23, 24).

Soucieux de l'environnement, les conseillers généraux soussignés invitent le Conseil communal à prendre toutes les mesures utiles à l'application des possibilités offertes par la loi cantonale sur l'énergie et des nouvelles dispositions fédérales sur la protection de l'environnement.

Motion signée par Jean-Claude Leuba et sept cosignataires.

10e Randonnée à ski et 9e Marche d'hiver Face au temps, le sourire!



Au banc des inscriptions, samedi matin: une cliente, une!

La 10e Randonnée à ski et 9e Marche d'hiver a vécu, samedi et dimanche. Vécue malgré le temps, malgré les conditions générales maussades

Ainsi avant-hier, les courageux avaient quitté Ostermundigen, Bâle, Lausanne, Genève, pour ne citer que ceux-là, afin de découvrir les hauteurs neuchâteloises. Des provenances qui s'expliquent par le fait que de telles manifestations sont placées à l'égide de la Fédération internationale des sports populaires, qui publie un bulletin dans lequel toutes les marches, ou courses, sont annoncées.

Certains n'hésitent donc point à parcourir le pays de manière à voir leur carnet, reflet de cette fédération, estampillé du sceau attestant de leur participation. Qui leur permet ainsi de récolter des médailles-témoins après un certain nombre de kilomètres parcourus, par exemple.

qui l'ont enrobée. Au départ samedi matin à La Sombaille, les skieurs qui avaient eu l'heur de chauffer leurs skis de fond se comptaient sur les doigts d'une demi-main. Leurs équivalents marcheurs, par contre, étaient au nombre de trois fois dix. Cette manifestation populaire voit des participants venir de toute la Suisse, de l'étranger aussi.

M. Weibel, responsable de la manifestation a néanmoins gardé le sourire face à l'adversité climatique. Il n'y avait pas mieux à faire.



Dimanche matin, noyés dans les frimas sur la ligne de départ... Histoire de se réveiller tout autant efficacement qu'avec un bol de café brûlant. (Photos Impar-Gladieux)

Relance du débat sur les épreuves scolaires QCM...

M. Cavadini: « Intolérable! »

Le monde scolaire neuchâtelois se voit, après quelques mois de calme (relatif et feutré), troublé par l'imminence des épreuves cantonales que les élèves de première MP, précédant en cela leurs camarades de cinquième année primaire, s'apprêtent à passer. Dès demain mardi en effet, mercredi aussi, tous passeront à la moulINETTE des QCM, ou questionnaires à choix multiples. Principe élémentaire: les élèves répondent aux questions par des croix, en cochant la réponse à la question parmi un choix de possibilités. Le SNEPP (Syndicat neuchâtelois des enseignants primaires et préprofessionnels) avait déjà manifesté son désaccord quant à ce type d'épreuve - du moins une bonne partie de ses membres - à la fin du mois d'août dernier. Peu de temps après la décision du Conseil d'Etat de ne pas autoriser les commissions scolaires des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds de réitérer la passation des épreuves de connaissance sous la forme adoptée lors de l'année scolaire 1983-1984, à savoir où les élèves développent leurs réponses, permettant ainsi l'approche de leurs facultés de raisonnement, déductif, logique et ordonnancé.

L'échéance des deux prochains jours a conduit le SNEPP à faire part de son désaccord une nouvelle fois, un communiqué servant d'intermédiaire. Les motifs invoqués:

● Une majorité de membres du SNEPP sont opposés à ces épreuves.

● Le raisonnement des élèves ne peut être pris en compte.

● L'expérience d'épreuves différentes dans le haut du canton, quoique positive semble-t-il, ne sera pas reconduite.

● Des enseignants de ce canton acceptent encore - en leur propre nom - de rédiger ces épreuves et il faut déplorer leur manque de solidarité même s'il convient de respecter leur choix.

Face aux réticences du SNEPP, la position du chef du Département de l'instruction publique, M. Jean Cavadini, est claire:

- La règle, c'est-à-dire la loi, veut que l'instruction publique établisse des épreuves cantonales. Le haut du canton a remis en question les épreuves dites QCM, et le Conseil d'Etat a admis une expérience différente, au Locle et à La Chaux-de-Fonds, à condition que des garanties d'équilibre cantonal soient respectées, sur le plan des coûts, des « équivalences qualitatives » aussi.

Les épreuves organisées dans le haut du canton représentent une inégalité cantonale. L'existence de deux droits dans un seul canton est intolérable. Et en restaurant deux types de tests, un groupe peut s'estimer lésé. D'ailleurs, dans le bas du canton, des oppositions se sont manifestées quant à la pratique des épreuves différentes.

Et M. Cavadini de souligner, pour finir, que les épreuves de type QCM sont un instrument de mesure, et non un acte pédagogique, instrument de mesure qui présente, par ailleurs, une sécurité de correction (correction électronique) plus grande que son équivalent « humain ».

L'avenir des QCM? Des discussions sont en cours actuellement, relatives aux options futures, relatives à la manière dont seront orientés les élèves. Un problème qui devrait trouver son dénouement d'ici la fin de l'année prochaine. En attendant cette échéance, la polémique aura vraisemblablement de quoi se nourrir encore.

P. Br.

Suite des informations
chaux-de-fonnières ► 23

PUBLICITÉ

Samedi 2 février à 19 h. 30
Hôtel de la Croix-d'Or
SOIRÉE-SOUPER
du Camping-Club des
Montagnes neuchâteloises
Inscriptions auprès de B. Matthey
tél. 23.62.40
jusqu'au 30 janvier dernier délai

NAISSANCES

JONAS

a la très grande joie d'annoncer
la naissance de

MANON

le 26 janvier 1985

Clinique des Forges

Lucien et Laura
DUBOIS-JOVER
Les Bressels

212175

DAVID

est heureux d'annoncer la
naissance de son petit frère

LOÏC

le 27 janvier 1985

Clinique Montbrillant

Marlyse et Fabio
PIERVITTORI
Paix 85
2300 La Chaux-de-Fonds

212171

LE LOCLE

et son district

la voix
d'une région

Différend relatif à l'admission des enfants de 4 ans à l'Ecole enfantine

Le Conseil général tranchera lors de sa prochaine séance

Le Conseil général de la ville du Locle est convoqué vendredi 8 février prochain. Pour l'heure l'ordre du jour est raisonnable puisqu'il comprend essentiellement cinq rapports du Conseil général, une nomination, une interpellation, trois projets d'arrêté et enfin deux motions. Parmi les dits rapports, l'un d'eux concerne une vente de terrain, un autre conclut à la conclusion de trois emprunts et un troisième vise à la participation du Conseil communal à la création de la société anonyme «Navigation horlogère aérienne» (Nhora SA) dans laquelle la commune souhaite prendre une part de 25.000 francs du capital social. Il en est encore deux qui ne manqueront sans doute pas de susciter passablement de discussions. Il s'agit notamment d'une demande de crédit pour la modernisation des salles de bain des immeubles communaux Foyer 16 et 18, dont la droite avait refusé la première mouture en octobre dernier, ainsi que celui concernant la généralisation de l'Ecole enfantine.

Tout comme ce fut déjà le cas, lors de divergences de vues entre le Conseil communal et la Commission scolaire, l'autorité supérieure, soit le Conseil général avait été appelée à trancher. Dans ce cas le différend portait sur le budget des Ecoles secondaires et supérieures de commerce.

Dans le cas de la généralisation de l'Ecole enfantine publique il est relatif à l'éventuelle admission, gratuite ou sous réserve du paiement d'un écolage, des enfants de quatre ans.

Rappelons quelques faits. Les 3 et 4 décembre 1983, le peuple neuchâtelois acceptait par 20.710 oui contre 15.214 non une initiative appelée «initiative populaire pour la généralisation des jardins d'enfants».

GRISE MINE DES PETITES COMMUNES

Le 19 décembre le Conseil d'Etat promulguait un décret relatif à cette initiative. Il y était notamment dit que «les communes instituent, le cas échéant d'accord avec une commune limitrophe, une Ecole enfantine pour l'année qui précède la scolarité obligatoire».

Le décret précisait de plus le rôle dévolu à cette école, soit favoriser «le développement de l'enfant et son adaptation à la vie sociale, sans anticiper sur le programme de l'Ecole primaire».

Et bien qu'il était spécifié que «la prise en charge des coûts de l'Ecole enfantine est réglée par les mêmes dispositions que celles qui s'appliquent à l'Ecole primaire» certaines petites communes rurales voyaient d'un mauvais œil l'acceptation de cette initiative, craignant une inévitable augmentation des charges financières.

LA COMMISSION DIT NON...

Mais les règles fondamentales de la démocratie obligent l'autorité à se soumettre à la volonté du souverain. De sorte que le Département de l'instruction publique a institué, à titre provisoire et consultatif, une commission

d'étude chargée de l'élaboration du règlement d'application concernant la généralisation de l'Ecole enfantine publique.

Depuis, ledit règlement a été approuvé par l'autorité cantonale. A propos précisément de l'ouverture de l'Ecole enfantine aux enfants de quatre ans, qui au Locle divise les opinions, la commission cantonale l'admet. Elle définira une formule à ce sujet.

Or dans la Mère-Commune, la Commission des jardins d'enfants consultée sur cette opportunité a manifesté un refus «en invoquant principalement des motifs pédagogiques» explique le rapport du Conseil communal.

...ET LE CONSEIL COMMUNAL OUI

Or lui-même, précise ce dernier, ne partage pas cette position puisque, rappelle-t-il, la Commission cantonale consultative ne l'exclut pas. Par conséquent il demande au Conseil général d'admettre l'éventualité d'une ouverture de l'Ecole enfantine aux enfants de quatre ans, afin d'éviter à futur de revenir devant le législatif pour acceptation.

De sorte que l'article 3 de l'arrêté communal, qui risque de susciter des affrontements entre les membres des partis de gauche et de droite - les premiers y étant favorables et les seconds en principe opposés - a notamment la teneur suivante: «L'autorité communale peut décider l'admission des enfants âgés de quatre ans révolus au 31 août, gratuitement ou sous réserve du paiement d'un écolage».

Sur le plan communal l'entrée en vigueur de cette généralisation est prévue pour le début de l'année 1985-1986.

JARDINIÈRES D'ENFANTS AU CHÔMAGE?

Le refus d'admettre les enfants de quatre ans à l'Ecole enfantine entraînerait deux conséquences essentielles. Les parents qui désiraient confier leur jeune bambin à une jardinière d'enfant devraient obligatoirement le confier à un

atelier d'expression et de créativité privé, donc payant.

La seconde est le risque de suppression d'un ou deux jardins d'enfants. L'auteur de la feuille volante «Pop Information» largement distribuée en ville en fin de semaine s'en fait l'écho. «Les jardins d'enfants de notre ville subissent comme toutes les écoles les effets de la diminution de la population et du nombre des naissances, écrit-il, par conséquent les effectifs diminuent et la suppression d'une classe n'est pas exclue. Suite au regroupement des enfants devront faire de plus longs trajets.»

Et de poursuivre «des parents dont les enfants sont âgés de quatre ans demandent que ceux-ci puissent fréquenter les jardins d'enfants. En acceptant ces demandes, même si cela pose des problèmes aux jardinières d'enfants, cette possibilité permettrait de compléter les effectifs et éviterait de mettre une ou deux jardinières d'enfants au chômage».

L'auteur conclut que «dans un tel problème, ce qui doit primer, c'est l'intérêt des enfants, celui de la collectivité et des jardinières». D'autre part, il est certain que d'autres rétorqueraient que le plus important est la diminution des charges communales. Fermer à moyen terme un ou deux jardins d'enfants, donc supprimer le nombre de postes équivalent, serait évidemment une manière d'y parvenir. Ce serait aussi une diminution de prestations communales et le début d'un effritement des acquis sociaux. (jcp)

Pistes de ski de fond oubliées par les CFF Centre-Jura et les régions de montagne du canton s'indignent

Ainsi que «L'Impartial» l'avait révélé dans son édition du 23 novembre 1984 le canton de Neuchâtel avait été totalement ignoré par les CFF dans un dépliant présentant une cinquantaine de stations de ski de fond de Suisse accessibles par les transports en communs et les Chemins de fer fédéraux notamment.

Dans un communiqué Centre-Jura indique que les trois régions de montagne du canton, à la suite de cette déplorable «omission» ont fait part de leur indignation auprès de la Direction de la régie fédérale. Voici ce communiqué:

Dans le cadre de la promotion du tourisme dans le canton de Neuchâtel, les trois régions de montagne du canton ont entrepris, sur l'initiative de l'Association Centre-Jura, une démarche auprès de l'administration fédérale des CFF à propos de la plaquette «Pour le ski de fond - le train» qui recense une cinquantaine de stations de ski de fond de Suisse.

Les trois régions de montagne ont fait part, dans leur lettre, de leur indignation de voir que cette plaquette omet complètement de mentionner les centres de ski de fond situés dans le canton de Neuchâtel et qu'aucune consultation auprès des offices neuchâtelois du tourisme n'ait eu lieu lors de l'élaboration de ce prospectus. Elles sollicitent donc de la part de CFF qu'un tiré à part présentant toutes les possibilités existantes dans le Jura neuchâtelois en matière de ski de randonnée soit édité dans les plus brefs délais.

Par cette démarche, les régions de montagne du canton entendent faire prendre conscience aux responsables des CFF des très nombreuses activités qui sont déployées dans le canton depuis de très nombreuses années déjà pour développer les randonnées de ski de fond et dont l'important réseau hivernal des pistes balisées permet à juste titre de parler du Pays de Neuchâtel comme étant le paradis du ski nordique.

Par cette démarche, les régions de montagne du canton entendent faire prendre conscience aux responsables des CFF des très nombreuses activités qui sont déployées dans le canton depuis de très nombreuses années déjà pour développer les randonnées de ski de fond et dont l'important réseau hivernal des pistes balisées permet à juste titre de parler du Pays de Neuchâtel comme étant le paradis du ski nordique.

QUELQUES 230.000 FRANCS DE PRÊTS

Par ailleurs, le secrétariat régional de l'Association Centre-Jura, au Locle, communique que:

Le Département fédéral de l'économie publique, se fondant sur la loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne (LIM), vient d'accorder à la région des prêts sans intérêt pour deux projets d'infrastructure: un prêt LIM de 40.000 francs pour les travaux relatifs à la construction d'un abri pour la protection civile au Cerneux-Péquignot et un prêt LIM de 188.00 francs pour l'assainissement du réseau communal des égouts et le remplacement d'une conduite d'eau potable à Cormoret. Le coût total de ces projets d'investissement s'élève à un peu plus de 1,5 million de francs. (comm-jcp)

Facteur à La Brévine depuis quarante ans M. Adolphe Dumont a déjà fait sept fois le tour du monde!

Visage bien connu dans son village, M. Adolphe Dumont vient de fêter ses quarante ans de service en tant que facteur à La Brévine. D'une physionomie moyenne et élancée, d'un caractère vif et joyeux, il se plaît à raconter les nombreuses anecdotes qui ont agrémenté toutes ces années passées au service de la communauté.

Anecdotes ne manquant d'ailleurs pas de piment, puisqu'il n'est pas toujours facile d'acheminer le courrier à une quarantaine de ménages des environs. C'est à vélo que M. Dumont parcourt environ trente kilomètres par jour et apporte ainsi aux habitants des maisons isolées des nouvelles fraîches.

Ces trajets quotidiens représentent actuellement une distance de plus de sept fois le tour du monde. Suivant les conditions météorologiques, les journées sont parfois fort longues. Elles débutent à huit heures le matin pour se terminer vers sept ou huit heures le soir.

Le grand mérite de M. Dumont est d'avoir pu, par n'importe quel temps, amener le courrier à bon port, avec exceptionnellement quelques... heures de retard. Les hivers rigoureux ne lui font pas peur à condition nous dit-il «d'être bien équipé et d'avoir les mains, les pieds et les oreilles bien abrités».

Agé alors de quinze ans, il a commencé en 1940 un apprentissage à la poste de La Brévine. A cette époque, mis à part le travail traditionnel du bureau et de factage, il fallait s'occuper d'une centrale téléphonique. C'est avec un oncle, M. Adolphe Dumont son homonyme, qu'il a fait les premiers pas dans la profession.

DE GÉNÉRATIONS EN GÉNÉRATIONS...

En 1945, cet oncle est décédé et a été remplacé par M. Roger Dumont, un cousin, qui se consacrait au factage des environs. La place étant devenue vacante, M. Dumont a pris ce poste et est entré en fonction le 1er février 1946. C'est dire que le métier s'est transmis de générations en générations.

A cette période d'après-guerre, on a vu apparaître les premières automobiles, mais ce moyen de transport très coûteux ne convenait pas à ce métier. La tournée quotidienne se faisait donc tout à pied ou à ski en hiver. L'équipement était assez lourd. Outre les deux bâtons, il correspondait à une paire de skis de descente.

Grâce à une courroie, on avait la possibilité de détendre la partie arrière du pied et par conséquent de pouvoir marcher sans trop de difficultés. M. Dumont avoue être déjà tombé souvent; grâce à son agilité, il ne s'est jamais rien cassé. Les lettres souffraient quelque peu de ces chutes, surtout lorsque la neige était poudreuse. Elle s'infiltrait partout, même dans la sacoche!... mais les destinataires ont toujours pu prendre connaissance de leur correspondance.

A ces débuts jusque vers 1948, il devait effectuer, en plus de sa tournée habituelle, celle du village. En piste à 6 h. 30 le matin, il lui fallait neuf heures environ pour mener à bien sa tâche. Depuis 1949, le village a été desservi par

retrouvé à La Combe-la-Racine, lieu se situant un peu plus à gauche du but qu'il voulait atteindre. Plus de peur que de mal... Cette fois-là, la tournée s'est terminée à 9 h. 30 le soir.

PAYSAGES GRANDIOSES

M. Dumont est un des derniers facteurs, voire même le dernier, à effectuer un trajet de plus de trente kilomètres journalièrement. Cela peut paraître énorme, mais depuis le temps, il a pris l'habitude et n'y voit plus rien. Il dit ne pratiquer le sport qu'en amateur. Néanmoins, on peut le considérer comme étant un des skieurs de fond les plus âgés de la région.

Il a le privilège d'admirer le paysage qu'il qualifie de grandiose et dont il ne se lasse jamais. Parcourant Les Gez, Cervelet, Le Bois-de-l'Halle, Le Baillois, Les Varodes, Le Pré-Berthoud, Les Cuches, Chez Guenet, Chobert, Le Maix-Lidor, Le Pré-Sec et Le Bas-du-Cotard, il ne manque pas d'adjectifs pour décrire d'innombrables tableaux aussi sensationnels les uns que les autres.

Vieilles fermes, clairières, arbres qui se découpent dans un ciel bleu de cobalt, fumées qui surgissent tout à coup de la forêt, petite brume bleutée qui maintient le froid dans le fond de la vallée... En bref, un milieu enchanteur, tel que l'on en trouverait dans des contes de fées.

ET AUJOURD'HUI...

Aujourd'hui, les choses n'ont guère changé. M. Dumont continue ses tournées quotidiennes. Vu le faible enneigement, aucune anicroche ne vient le bouleverser, si ce n'est les grands frimas de ces dernières semaines. Il n'a cependant pas trop souffert du froid, ayant les parties du corps exposées aux gelures bien protégées.

Si parfois il est chargé par de gros paquets, il utilise sa voiture pour les livrer à domicile. Mais cela dépend évidemment de l'état des chemins, que les paysans n'arrivent pas toujours à ouvrir à cause de trop fortes chutes de neige. Il doit alors brasser beaucoup et s'enfoncer souvent jusqu'aux genoux, ce qui lui est assez pénible.

Pour la petite histoire, il a eu l'avantage de connaître les deux centenaire du village, auxquels il apportait le courrier. A leur anniversaire, il a été invité à boire le verre de l'amitié. Il s'agissait de MM. Ali Richard et Henri Montandon. C'est dire que M. Dumont a toujours entretenu de bonnes relations avec toutes les personnes qu'il rencontre sur son chemin.

Il ne nous reste plus qu'à lui souhaiter un avenir marqué encore par de nombreuses satisfactions et une bonne route dans ces chemins parsemés d'aventures inattendues et extraordinaires. (paf)



Des voyages... M. Adolphe Dumont en a faits plus que quiconque. Grâce à lui, les habitants des environs de La Brévine sont informés chaque jour de l'actualité. (Photo paf)

des porteurs, ce qui a allégé notablement son horaire.

ARRIVÉE TARDIVE DU COURRIER

Le journal de l'époque, «La Feuille d'Avis des Montagnes» du Locle, s'imprimait dans la journée. Il était amené à La Brévine par des voitures postales en fin d'après-midi. Les habitants de la localité le recevaient le soir même, alors que ceux des environs ne l'avaient que le lendemain.

Présentement, ce journal n'existe plus. Il a fusionné avec «L'Impartial» qui accomplit de nuit le tirage de son quotidien. Ainsi, le problème de l'arrivée tardive de ce dernier dans les petits bourgs de notre Jura neuchâtelois ne se pose plus.

Puis les années se sont écoulées paisiblement, avec à l'occasion un événement imprévu qui anime encore davantage la vie de M. Dumont. Un jour de l'hiver 77-78, où il neigeait et ventait, il s'est perdu entre le Maix-Lidor et le Pré-Sec.

L'électricité ne fonctionnant plus, il a suivi une lumière lointaine et s'est

Au Cellier de Marianne Du jazz en toute convivialité

«La Mouette» a invité lors de son traditionnel concert de jazz, vendredi soir, au Cellier de Marianne, le «Dynamic's jazz Big Band». Cette association qui fait la collecte annuellement de vieux papiers de journaux s'occupe de la protection des sites du patrimoine et de l'environnement, d'où son choix sans doute pour la pittoresque cave du Crêt-Vaillant.

Du Cellier, il faut rappeler les voûtes en arc brisé, le crépi blanc et les proportions tout à fait propices à accueillir des spectacles. La salle en effet peut contenir beaucoup de personnes, ainsi les applaudissements nourris d'un public venu en nombre qui saluèrent la prestation du Dynamic's jazz Big Band en témoignent. Toutefois le volume du Cellier est-il vraiment approprié pour un ensemble de 16 musiciens n'hésitant pas à s'exprimer avec la puissance maximale?

Précisons que cet orchestre fut fondé à Saint-Imier voici 20 ans. Si la formation était alors composée de huit musiciens, elle en compte aujourd'hui 16, disséminés entre Jura neuchâtelois et Jura bernois, soit: 2 sax-alto (J.-R. Widmer; G. Müller), 2 sax tenor (J.-P. De Vincenti, S. De Vincenti), un sax baryton (L. Pauli), 5 trompettes (A. Buri, C. Bourquin, Y. Wütrich, W. Freiburghaus, G. Müller); 2 trombones (P. Châtelain, J. Meyer); une batterie (R. Pemsel); 1 contrebasse (A. Loosli); 1 guitare (R. Perretten); un piano (J. Bourquin).

Cet ensemble a pour intention de nous faire revivre le grand temps du swing, riche époque sur le plan musical qui voit son apogée autour des années 40 à 50. Le ronronnement des grands orchestres de

Benny Goodman, Glenn Miller, Count Basie et Duke Ellington retentit jusqu'en Europe. Ce pur produit américain offre une image dynamique au goût du jour à un monde troublé. Passionné par les accents de ce middle-jazz, le Dynamic's jazz Big Band tente de nous en redonner la saveur, ainsi avons-nous pu entendre de très célèbres thèmes comme «One o'clock jump» ou «American petrol» et d'autres encore. De plus, l'orchestre a interprété également des compositions de son chef.

A l'occasion des solo, on peut apprécier la qualité technique des musiciens. Individuellement, chacun d'entre eux démontre une grande maîtrise de son instrument. Cependant, il ressort du jeu d'ensemble - et le chef ne s'en cache pas puisqu'il soutient une telle démarche - un rythme qui aplanit toute nuance. Là où une douceur devrait aiguë la folie du swing, on ne rencontre qu'un pugilat féroce, mais bien orchestré, entre saxophones et trompettes.

A vrai dire, la contrebasse, le piano et la guitare sont littéralement écartés par les autres instruments dont la batterie qui cherche un peu trop l'exploit et pas assez l'harmonie. Le chef d'orchestre qui place son dynamisme devant le spectateur comme une bannière le sent bien, puisque, lorsque c'est son tour de prendre le piano, il a l'extrême prudence afin qu'on puisse l'entendre, de réduire son orchestre à cinq musiciens,

Ce qu'il faut retenir avant tout de cette soirée, c'est la convivialité qui anime la formation. Et Lucien Pauli, l'homme qui fait les arrangements, sait exprimer son plaisir de jouer et le faire partager. A l'image de ses camarades, il ne se prend pas trop au sérieux. La musique sort gagnante. (reg)

LA FORMULE DE L'AVENIR A ENCORE ÉTÉ PERFECTIONNÉE: TOYOTA TERCEL 4x4.

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-679311.



Rapports de boîte améliorés, habitacle encore plus luxueux, ventilation intérieure raffinée, pare-chocs et calandre redessinés.

La Tercel 4x4 est le fruit d'une conception d'avant-garde: sa transmission sur les 4 roues, enclenchable à tout moment, son style non-conformiste et son habitabilité exceptionnelle lui ouvrent des perspectives nouvelles.

Autres atouts: 5 portes, 5 places, 4 cylindres, 52 kW (71 ch) DIN, tournant aussi à l'essence sans plomb, 5 vitesses et rapport extra-lent, traction avant, 4 roues motrices enclenchables, capacité de remorquage de 1010 à 1300 kg avec freinage continu, roues avant indépendantes, direction précise à crémaillère et démultiplication variable, double circuit de freinage assisté. En série: radio OL/OM/OUC et décodeur pour informations routières, compte-tours, économètre, montre numérique, deux rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur, console médiane à vide-poches, dossier de banquette rabattable en deux parties, grand hayon, soute variable, lave-phares, glaces teintées, bavettes d'aile devant et derrière, essuie-lave-glace sur lunette arrière chauffante et tout ce qui fait l'équipement proverbial des Toyota.

Fr. 18490.-. En option: peinture bicolore, fr. 350.-; toit ouvrant électrique, fr. 800.-.

FINANCEMENT AVANTAGEUX PAR
MULTI-LEASING TOYOTA
TÉLÉPHONE 01-495 24 95

TOYOTA

Le N°1 japonais

Agences principales: La Chaux-de-Fonds: M. Grandjean S.A., Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107, Tél. 039/23 64 44/45 - **Corgémont:** K. Lehmann, Garage Moderne, Tél. 032/97 11 74

Agences locales: La Chaux-de-Fonds: Tarditi, Tél. 039/28 25 28 - **Le Locle:** R. Brulhart, Garage du Crêt, Tél. 039/31 59 33 - **Saignelégier:** Ch.A. Frésard + S. Cattin, Tél. 039/51 12 20

Le stress en détresse !!!



Le plaisir de flotter...

de se laisser aller...

Passez une heure de vacances dans la navette de relaxation **Float to Relax**®

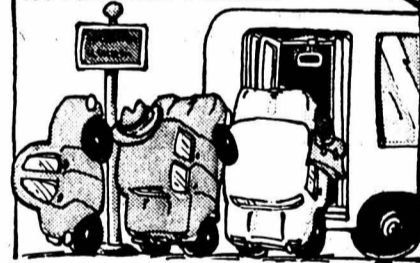
INSTITUT **Dany Flore**

Place de l'Hôtel-de-Ville 6
La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 67 37
Fermé le mercredi

TOUS SOINS ESTHÉTIQUES

L'ÉCONOMIE C'EST TOUT BÉNÉFICE

VOUS AUSSI,
PROFITEZ DES
TRANSPORTS PUBLICS



COMMISSION CANTONALE DE L'ÉNERGIE

Déclarations d'impôts

exclus comptabilités. Remplies à votre domicile, sans dérangements. Discrétion assurée. Fr. 35.- par déclaration. Prenez rendez-vous au ☎ 039/26 56 73

**DÉMÉNAGEMENTS
TRANSPORTS
NETTOYAGES
D'APPARTEMENTS**
Jean-Claude GUINAND

1 fois par mois groupage pour
Lausanne, Genève et Valais.

Privé: 039/26 54 26

Renault 11 GTL

84 - 7000 km

Prix à discuter.

☎ 039/23 16 88

Utilitaires expertisés

Peugeot J7
79, 35 000 km,
Fr. 8000.-

VW Fourgon
78, Fr. 6500.-

VW Pick-Up
révisé, Fr. 5800.-

**Subaru Super
Station**
82, Fr. 9800.-

☎ 039/23 16 88

A louer
**joli grand
studio**

meublé ou non.
Cuisinette, tout
confort, centré,
calme, dans mai-
son d'ordre. Télé-
phone, Coditel.
☎ 039/23 88 76

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à La Paule s/Tramelan

**ancienne
maison**

entièrement rénovée, d'un style rus-
tique, 6 chambres, salle de bain, 2
cheminées de salon, 2 garages,
dégagement 5200 m².

☎ 032/97 49 80

6-12191

«L'Impartial» est là partout et par tous

À LOUER

pour le 30 avril 1985
à la rue Fritz-Courvoisier 40a,
2300 La Chaux-de-Fonds

**beaux
appartements**

3 pièces, légèrement mansardés,
avec tapis tendus, cuisine agencée,
salle de bain. Loyers: Fr. 480.- et
Fr. 520.- charges comprises.

S'adresser à:

A. SCHWAGER,
Fritz-Courvoisier 40a
2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/28 49 28

2016

Piscine de la Capitaine



Eau à 30°
sur rendez-vous: ☎ 039/28 19 10
Natation et exercice en eau chaude pour
une vigueur et une santé nouvelles

LE LOCLE

A VENDRE AU LOCLE

à proximité du centre,
dans immeuble ancien, un

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES

avec balcon, WC - Salle de bains, cui-
sine agencée, chauffage indépendant
au mazout, dépendances et un

GARAGE

Etat parfait d'entretien. Situation tran-
quille et ensoleillée.

Etude Pierre FAESSLER, notaire,
Grande-Rue 16, Le Locle

☎ 039/31 71 31.

TOM and JERRY



METRO-GOLDWYN-MAYER INC.

© COSMOPRESS, GENÈVE

9620

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Prochaine séance du Conseil général de Neuchâtel Sports, énergies, routes, protection civile et tourisme: des millions

Divers domaines seront examinés par le Conseil général de Neuchâtel, lundi prochain. Un point commun: l'argent. Que ce soit pour établir une voie d'accès au domaine du Cheval-Blanc, pour construire un dépôt de voirie à Vauseyon, pour les «plans directeurs» du gaz et de l'électricité, pour une salle omnisports à Pierre-à-Mazel, pour la protection civile ou la politique touristique, il faut des sous. D'où un nombre important de crédits à voter, pour un montant total de plus de 20 millions.

Le domaine du Cheval-Blanc, à Plan-sur-Bex, dans le canton de Vaud, a été acquis par la ville de Neuchâtel en prévision d'une nécessité de reboisement, qui n'a pas été réalisée, un projet immobilier ayant été abandonné. Ce terrain pourrait prendre de la valeur si on pouvait construire une route pour l'atteindre. L'opportunité se présente, dans le cadre de l'aménagement d'autres voies de transport, de construire à un prix intéressant, un chemin forestier non bitumé. Le domaine pourrait ensuite être vendu, moyennant cette revalorisation. Coût pour la ville: 100.000 francs, premier crédit sollicité devant le Conseil général lundi prochain.

Autre crédit, de 7,3 millions de francs cette fois, qui devrait permettre la construction d'un dépôt de la voirie à Vauseyon et de 250.000 francs, pour aménager des bureaux à l'usage de tiers dans le volume disponible du dépôt. En effet, les locaux actuels de la voirie sont disséminés, ils datent du début du siècle et n'ont pas été réactualisés dans l'attente du nouveau dépôt. De plus, la construction des bâtiments universitaires a contraint le service des parcs et promenades à s'installer dans des locaux sous les tribunes sud du stade de La Maladière, sans retrouver les surfaces qu'il possédait dans l'ancien pavillon de l'Ecole supérieure de commerce.

MOINS D'ÉLECTRICITÉ PLUS DE GAZ

Le Conseil général prendra connaissance du rapport d'information du Conseil communal concernant le «plan directeur 1985» du service du gaz. Un plan qui prévoit une bonne augmentation de la consommation du gaz d'ici l'an 2000, d'où la nécessité d'améliorer plusieurs réseaux de distribution dont la capacité, par endroits, est déjà proche de la saturation. Le montant total des investissements nécessaires à la réalisation du plan directeur peut être estimé à 22,1 millions de francs, soit environ 1,5 million par an pendant 15 ans. Pour la première étape de ce «plan directeur 1985», un crédit de 3 millions sera soumis.

Pour l'électricité, le plan directeur date de 1971. Il n'englobait ni la modernisation, ni l'extension des réseaux à basse tension, dont la vétusté est parfois à l'origine d'un certain nombre de dérangements, dont la fréquence s'accroît, d'où la nécessité d'intégrer cette rénovation dans la planification. Par contre, dans la mesure où l'évolution de la consommation d'électricité n'a pas été aussi importante que prévu, certains points de cette planification seront encore repoussés, comme la construction des nouvelles

Nomination à l'Université de Neuchâtel

La chancellerie d'Etat communique que le Conseil d'Etat vient de procéder à la nomination d'un nouveau professeur extraordinaire à l'institut de métallurgie structurale de l'Université de Neuchâtel. Il s'agit de M. David Gareth Morris, né le 2 janvier 1949 en Grande-Bretagne, de nationalité britannique, à qui a été confiée, dès le 1er avril 1985, une charge universitaire à mi-temps comprenant une participation à l'enseignement de la métallurgie structurale et la direction de travaux de recherche.

Marié, père de deux enfants, le nouveau professeur a passé toute sa jeunesse en Angleterre et y a obtenu, en 1972, le doctorat en sciences de l'Université de Birmingham.

Auteur de 45 publications scientifiques, M. Morris a été chargé, dès 1972, de recherches notamment dans les domaines de la microscopie électronique et de la métallurgie. (comm)

Automobiliste recherché

Durant la nuit de vendredi à samedi, entre 18 h. 30 et 9 h. 40, un conducteur a heurté une voiture stationnée sur le parc zone bleue situé à l'ouest du pavillon des enfants de l'Hôpital Pourtalès.

Le conducteur ainsi que les témoins sont priés de prendre contact avec la gendarmerie de Neuchâtel téléphone (038) 24.24.24.

stations de Beaugard et de l'Orée. C'est un crédit de 5.400.000 fr. que le Conseil communal demande.

ENFIN UNE SALLE OMNISPORTS À PIERRE-À-MAZEL

La construction d'une salle omnisports à La Pierre-à-Mazel est un projet qui date de... 1972. Qui se précise parce que la Confédération, qui se proposait de rembourser les frais relatifs à l'obligation d'instituer un enseignement de la gymnastique et des sports pour tous les apprentis, précisait que cet enseignement devait être réalisé au plus tard au début de l'année scolaire 1986.

Actuellement, l'enseignement de l'éducation physique ne touche que le 23 pour cent des classes et des élèves du Centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois (CPLN). Il est prévu d'étendre cet enseignement au 60 pour cent de l'effectif total, ce qui implique la création de deux salles supplémentaires. En fait, il faudrait mettre à disposition trois salles, mais les finances de la ville ne lui permettent pas d'envisager un tel investissement. C'est pourquoi, la salle omnisports prévue, type salle circulaire allemande, de 53 mètres de diamètre, 9 mètres de haut, qui peut être divisée en trois salles de 27 sur 14 mètres par des parois mobiles, serait utilisée par le CPLN, mais aussi par le Gymnase cantonal, l'Ecole normale et l'Université. Une des trois surfaces serait ainsi réservée à l'Etat, qui participe financièrement à ce projet pour un tiers de son coût. De plus, il accorde à la ville, compte tenu de l'intérêt régional et scolaire de ces équipements, une subvention de 33 pour cent. L'OFIAMT assure une subvention de 1.100.000 francs, le coût net à la charge de la ville est de 1.600.000 francs pour la salle et les aménagements extérieurs (le coût de la piste de course à quatre couloirs prévue est à déduire de ce montant:

THIELLE

Embardée

Vendredi vers 23 heures, M. T. D. C. de Neuchâtel circulait sur l'autoroute de Saint-Blaise au Landeron, avec l'intention d'emprunter la sortie de Thielle. Sur la voie de décélération, sa voiture s'est mise à dériver sur la route légèrement enneigée et glissante. De ce fait, il a heurté successivement les deux glissières sises au sud et au nord de cette route.

Le conducteur qui avait pris la fuite a été identifié par des recherches de la gendarmerie.

ROCHFORT

Contre un arbre

Samedi à 9 h. 40, M. Jean-Pierre Perret, 75 ans, de La Côte-aux-Fées, circulait sur la route cantonale de Rochefort à Neuchâtel. Arrivé dans un virage à gauche, à l'entrée du lieu-dit Le Bois-Devant, il a perdu la maîtrise de sa voiture qui a quitté la route à droite pour terminer sa course dans la forêt contre un arbre.

Blessé, M. Perret a été conduit à l'Hôpital de Fleurier par l'ambulance du Val-de-Travers.

Une nouvelle carte du canton de Neuchâtel

Une nouvelle carte du canton de Neuchâtel vient de sortir de presse. Un document qui a été préparé par un groupe de travail du Département de l'Instruction publique. La réalisation générale a été confiée à Orell Füssli Arts graphiques S.A., à Zurich, alors que les cartes thématiques ont été établies par un collaborateur de l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel. A titre personnel, cette carte est remise aux élèves de la quatrième année primaire, mais elle peut être obtenue dans toutes les librairies. (comm)

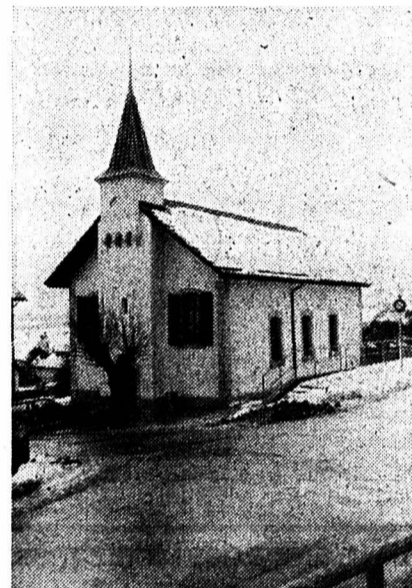
un crédit de 120.000 fr. a déjà été accordé la concernant). Le crédit sollicité se monte donc à 1.480.000 francs.

Dernier crédit, pour la construction d'un ouvrage combiné de la protection civile, d'un abri public et d'un hangar pour le service du feu au Verger-Rond: 6.074.150 fr., dont à déduire 3.033.524 fr. de subventions.

Le dernier rapport ne fera qu'annoncer une future demande d'argent. Il exposera la politique touristique de la ville, à titre d'information.

Quant aux postulats, ils auront tous trait aux finances difficiles de la ville.
A. O.

L'œil flâneur au Val-de-Ruz...



...s'est posé sur cette ancienne chapelle sise à Fontainemelon et qui est devenue grâce à l'imagination de son propriétaire actuel une très originale maison familiale depuis quelques années déjà. Une reconversion étonnante qui démontre une fois de plus le vieil adage qui veut que l'habit ne fasse pas le moine. (Photo Impar-ms)

Retour de la fanfare, à Buttes

Alexandra et «Frère Jacques»...

Alexandra a six ans. L'air de «Frère Jacques» beaucoup plus. Alexandra fait partie de la fanfare L'Ouvrière, de Buttes. La fanfare était en veilleuse depuis douze ans. Avec 13 musiciens et Alexandra qui joue du tuba, elle a donné son premier concert à Buttes samedi soir. Salle comble. Trois cents personnes pour écouter «Frère Jacques» ou «Mon ami Pierrot». Un événement.

Morte, L'Ouvrière. Absente des fêtes villageoises. En avril de l'an dernier, un petit groupe s'est réuni pour apprendre le solfège et la manière de souffler dans les cuivres. C'est le directeur de musique, André Lebet, qui a pris les choses en

LA CÔTE-AUX-FÉES

Tournoi «Blitz»

Le Club d'échecs de La Côte-aux-Fées a organisé récemment un tournoi d'échecs. Un tournoi «Blitz». Chacun des concurrents a 7 minutes, au total, pour réfléchir avant d'agir. Ce qui nous fait des parties de 14 minutes. A l'issue des sept rounds, c'est La Côte-aux-Fées qui a remporté la première place du classement par équipes, devant quatre autres clubs.

Voici les résultats:

Par équipes: 1. La Côte-aux-Fées, 16 points; 2. Le Locle 15; 3. Fontainemelon et La Béroche 13; 5. Sainte-Croix 11.

Individuel: 1. Raymond Getaz (La Côte-aux-Fées) 7-31 points; 2. Stéphane Emery (Le Locle) 6-35; 3. Renaud Gfeller (Le Locle) 5-34; 4. Panos Pesessis (La Béroche) 5-30; 5. J.-P. Richard (Fontainemelon) 5-28. (jjc)

Décès

NEUCHÂTEL

Mme Suzanne Matthys, 1916.

LES HAUTS-GENEVEYS

M. Auguste Pinard, 1909.

LES BAYARDS

M. John Huguenin.

8e relais populaire des Bugnenets samedi 2 février

La course de la bonne humeur

Le relais organisé pour la huitième reprise par l'Ecole suisse de ski de Neuchâtel et des Bugnenets porte fort bien son appellation de populaire puisque tout a été fait pour que ce soit la course de la bonne humeur: celle qui oppose des concurrents venus pour gagner certes, mais aussi ceux qui recherchent le plaisir de se mesurer en équipe de copains ou en famille.

PATRONAGE

L'IMPARTIAL



Le parcours de 5 km. tracé en double piste est relativement aisé et ne doit retenir personne à participer quel que soit le niveau technique et physique de chacun.

Le départ de l'épreuve, en ligne, sera donné à 14 heures au Plan-Mermet, entre Les Bugnenets et Les Pontins.

Les participants pourront courir en équipe de trois, dont un seul licencié FSS de plus de 16 ans au maximum, dans quatre catégories, à savoir: générale, famille, jeunesse et dames. Il y aura un seul classement final, mais les rangs des équipes féminines, jeunes et familles seront mis en évidence.

Tous les participants recevront un prix contre restitution du dossard à l'arrivée et les responsables d'équipe recevront un classement détaillé à la maison en plus de la possibilité de consulter le panneau d'affichage préparé pour l'occasion sur place.

Les organisateurs de ce relais unique du genre dans le Jura espèrent accueillir 200 participants; des participants qui pourront s'inscrire sur place dès 12 heures à l'Hôtel des Bugnenets ou auprès de Mme Chantal Maegerli, à Fontainemelon, au numéro de téléphone (038) 53 35 26, aux heures des repas. (Imp)

Vente paroissiale aux Geneveys-sur-Coffrane

Un accueil fervent et sympathique

Organisée tous les deux ans la vente paroissiale des villages de Coffrane, des Geneveys-sur-Coffrane et de Montmolin s'est déroulée samedi dans l'annexe de l'Hôtel des Communes aux Geneveys-sur-Coffrane et a remporté, comme à son habitude, un franc succès auprès de la population. Si la formule de cette vente est des plus traditionnelles avec ses bancs de pâtisserie, sa petite restauration, le mini marché aux puces, les ventes de livres, de légumes ou autres objets confectionnés par les dames de la paroisse, sans oublier la tombola; le succès rencontré auprès du public lui va toujours grandissant et cette vente fait vraiment partie de la vie et de l'animation du village. Preuve en est les nombreux dons qui ont été récoltés auprès des ménages pour alimenter la tombola.

Cette manifestation présidée par M. Marc Burgat, président du Conseil paroissial, était animée par les sociétés locales qui se sont relayées et ont donné concert toute la journée, soit la fanfare

L'Harmonie des Geneveys-sur-Coffrane, la société d'accordéonistes L'Eglantine, le Chœur d'hommes et le Chœur mixte ainsi que la fanfare L'Espérance de Coffrane.

Le bénéfice de cette vente était destiné cette année avant tout à rafraîchir la chapelle des Geneveys-sur-Coffrane qui en a bien besoin, et à créer un nouveau fonds pour les orgues de l'église de Coffrane. (ms)

LES HAUTS-GENEVEYS

Concert reporté

A la suite d'une grave maladie le pasteur-chanteur-compositeur Jean-Louis Decker ne se produira pas comme annoncé à la Chapelle des Hauts-Geneveys. Le concert devait se dérouler mardi 29 janvier à 20 h. dans le cadre des «veillées paroissiales». (ha)



Alexandra, surnommée «Pupuce». La plus jeune musicienne d'une juvénile fanfare. (Impar - Charrère)

main. Avec son dynamisme habituel. Neuf mois après, le bébé-orchestre est né. Beaucoup de monde pour saluer sa naissance. Et un choix musical pas trop difficile pour commencer. L'air de «Frère Jacques», par exemple. Mais André Lebet a expliqué au public que «ce soir, si le programme est très simple, nous ne ferons pas que donner des noires et une ou deux blanches...».

Le directeur a aussi relevé l'assiduité de ses musiciens. Ils n'ont pas manqué une répétition depuis avril. Cela représente 30 heures de musique. Avec une formation juvénile. La plus petite, Alexandra Giroud, surnommée «Pupuce», dont les beaux cheveux tombent dans le dos comme une avalanche, est âgée de six ans. Les autres naviguent entre 10 et 20. Et le plus ancien a fêté ses 37 ans. André Lebet n'a pas associé les anciens de L'Ouvrière à cette renaissance:

— Il était inutile de leur faire subir des répétitions destinées aux débutants. Les anciens sont maintenant cordiale-

Suite des informations
neuchâteloises



Emprunt en francs suisses
SMALL BUSINESS FINANCE CORPORATION OF JAPAN
 («SBFC»)
 Tokyo, Japon

SMALL BUSINESS FINANCE CORPORATION OF JAPAN («SBFC») est un institut de droit public ayant pour but d'assister les petites entreprises japonaises dans leur financement.

Au 31 mars 1984, SBFC avait accordé des prêts pour un montant total des fr.s. 54 milliards et plus de 250 000 entreprises ayant des activités dans tous les secteurs de l'économie japonaise (industrie, construction, vente en gros et au détail, services, etc.).

Le capital de SBFC appartient à 100% au Gouvernement japonais.

5 1/2 % Emprunt 1985-95 de fr. s. 100 000 000
 avec cautionnement solidaire du
 Gouvernement japonais

Prix d'émission: 100% + 0,3% timbre fédéral de négociation
 Durée: 10 ans au maximum

Les banques soussignées offrent cet emprunt en souscription publique

jusqu'au 30 janvier 1985, à midi

Les principales modalités de cet emprunt sont les suivantes:

- Taux d'intérêt:** 5 1/2% p. a.; coupons annuels au 13 février.
- Coupages:** Il ne sera délivré que des obligations de fr. 5000.- nom.
- Libération:** 13 février 1985.
- Remboursement:** Amortissement à partir de 1990 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100%. Possibilité de remboursement par anticipation à partir de 1990 avec primes dégressives commençant à 100%.
- Service de l'emprunt:** En francs suisses libres sans aucune restriction.
- Cotation:** Sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne.

Les banques soussignées tiennent à disposition des bulletins de souscription. (Numéro de valeur 766.747)

Crédit Suisse	Union de Banques Suisses	Société de Banque Suisse
Banque Populaire Suisse	Banque Leu SA	Groupements des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie	Société Privée de Banque et de Gérance	Groupement de Banquiers Privés Zurichois
Union des Banques Cantoniales Suisses		
Bank of Tokyo (Switzerland) Ltd.		The Industrial Bank of Japan (Switzerland) Ltd.
Daiwa (Switzerland) S.A.		Nomura (Switzerland) Ltd.

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations



Seul le
prêt Procrédit
 est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
 quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
 vous aussi
 vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

**rapide
 simple
 discret**

Veuillez me verser Fr.
 Je rembourserai par mois Fr.
 Nom
 Prénom
 Rue No.
 NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
 2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
 Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

52-414436

Attention!
**POUPÉES
 POUPONS**
 achetés dès 200.-.
 Aussi pousettes, potagers, jouets et objets, même miniatures.
 Avant 1930.
 Mme Forney
 ☎ 038/31 75 19
 Déplacements. 87-30006

A vendre
 de particulier
**Subaru
 Turismo**
 année 1982, état de neuf. Peinture spéciale, 15000 km. Crédit total.
 ☎ 039/23 01 77
 2125

depuis 1969
 vite résolues.
dettes
 ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.
 2072 NEUCHÂTEL
 038/33.69.70

Dépannage

Electro-Service
 Lave-linge, lave-vaisselle, frigos, congélateurs, outils électriques.
 Déplacements gratuits dans les districts du Locle et du Val-de-Travers.
 ☎ 039/35 13 88

OFFRE SENSATIONNELLE...
Nous annonçons la couleur!
 En luttant contre la "bricole" et la surenchère

**Votre voiture revernie
 pour Fr. 1'200.-**

peinture acryl-polyuréthane
 séchée au four, garantie 1 an



Nous sommes à votre disposition
 et vous accompagnons, du lundi au jeudi:
 6 h 45-11 h 45 - 13 h 30-18 h
 le vendredi:
 7 h -11 h 45 - 13 h 30- 18 h



Nos spécialistes attendent votre appel
 au numéro 039/26 04 55
**Carrosserie et garage
 des EPLATURES
 Jean Denis Haag S.A.**
 Boulevard des Eplatures 25/27 - 2304 La Chaux-de-Fonds

L'annonce, reflet vivant du marché

NISSAN PATROL
4x4

**SÉCURITÉ, PUISSANCE ET CONFORT-
 DANS TOUS LES TERRAINS
 ET PAR TOUS LES TEMPS!**

Dans tous les cas où la puissance et la robustesse sont exigées, sur neige ou routes trempées, partout où la traction à 4 roues est un gage de sécurité, la Nissan Patrol s'impose. Ce spécialiste du terrain est aussi un confortable véhicule pour tous les jours, à la consommation raisonnable.



NISSAN
 PATROL 4x4
 dès **Fr. 26 950.-**

Polyvalent, fonctionnel, pratique et économique à l'emploi. Et offrant le même confort raffiné qu'une limousine.

Livrable en version Hardtop ou Wagon, avec 5 ou 7 places, moteur à essence de 2,8 litres ou turbo-diesel de 3,3 litres, boîte à 4 ou 5 vitesses, en exécution standard ou Deluxe.

DATSUN, DE NISSAN. DEPUIS 50 ANS.



NISSAN MOTOR (SCHWEIZ) AG, BERGERMOOSSTR. 4, 8902 URDORF, TEL. 01 - 734 28 11

Le Locle: Garage du Stand, 039/31 29 41.

La Chaux-de-Fonds: Garage-Carrosserie de l'Est, P. Visinand, 039/28 51 88.
La Chaux-de-Fonds: Frédéric Winkelmann, 039/28 35 80.

154-273220

5/84/2

JURA BERNOIS

la voix
d'une région

Nouveau directeur à la Fanfare Municipale de Tramelan

Sous la présidence de M. Jean-Jacques Germiquet, une trentaine de membres de la Fanfare municipale ont pris part à l'assemblée générale de la «Stadt» qui se tenait dernièrement dans son local de répétition à la halle de gymnastique de Tramelan-Est. Cette assemblée a été marquée par la nomination d'un nouveau directeur, confirmé dans sa nouvelle fonction, et par la préparation du prochain exercice qui s'annonce sous les meilleurs auspices.

Il appartenait au secrétaire et membre d'honneur M. Aurèle Noirjean de présenter les trois procès-verbaux dont deux pour des assemblées extraordinaires en raison du changement de directeur, procès-verbaux qui furent bien sûr acceptés sans autre tout comme les comptes que présentait M. André Jubin.

Les finances de la société sont saines, même si on enregistre une diminution de la fortune. Vérifiés par MM. Paul Monnat et Francis Vuilleumier, ces comptes ont été approuvés sans objection.

Notons au chapitre des mutations que l'effectif reste stable puisque deux admissions compensent deux démissions.

Dans son rapport présidentiel et après avoir retracé l'activité écoulée de la société, le président rappela le succès remporté par le concert annuel et les différentes participations de la société. Félicitant le nouveau directeur, M. Christian Oppliger, le président demanda à chacun de faire un effort pour la ponctualité aux répétitions et releva surtout la bonne ambiance et la camaraderie qui règne au sein de la société.

Puis le nouveau directeur s'exprima en demandant aux musiciens de travailler au maximum à la maison. Le but fixé est surtout de pouvoir améliorer encore le niveau musical afin de pouvoir jouer un très large éventail de musique.

Grâce à la bonne volonté de chacun, les différents comités sont au complet et composés de la manière suivante: président, Jean-Jacques Germiquet; vice-président, René Gaufruid; secrétaire, Aurèle

Noirjean; caissier, André Jubin; membres, René Studer, Michel Jubin et Stephan Noirjean. Vérificateurs des comptes, Paul Monnat et Francis Vuilleumier, suppléant Willy Noirjean. Commission de musique, Christian Oppliger; directeur, René Gaufruid; sous-directeur, André Jubin, Jean-Jacques Germiquet, Michel Jubin. Délégué à l'UST, Aurèle Noirjean. Marche populaire, Aurèle Noirjean responsable, membres Willy Noirjean, Rodolphe Fankhauser, Jean-Jacques Germiquet, André Jubin, René Gaufruid.

RÉCOMPENSES

Pour leur assiduité aux répétitions, 16 membres seront récompensés soit: pour 0 absence André Jubin, Rodolphe Fankhauser, René Gaufruid. 1 absence René Studer et Jean-Jacques Germiquet. 2 absences Aurèle Noirjean, Michel Jubin. 4 absences Stephan Noirjean, Yves Chopard et 5 absences Jean-Charles Noirjean. Pour les tambours: 0 absence Biaggio Raia, 1 absence Claude Boss. Pour les jeunes musiciens: ont reçu une récompense: Cédric Boss, Fluvio Soave, Franco Giovanni et Jocelyn Hourlmann.

ACTIVITÉ 85

L'activité suivante est déjà annoncée: 20.4. Concert annuel, 12.5. Fête des mères, 9.6. Festival à Plagnes, 6.7. Participation à la Foire, 24.8. Braderie Moutier, 5 et 6.10. Marche populaire et fin d'année match au lot.

Notons que la société a décidé l'achat de deux basses alors que M. Aurèle Noirjean, membre d'honneur et ancien président durant 28 années releva l'esprit de camaraderie qui existe dans la société. Le problème du recrutement fut également soulevé.

C'est par le traditionnel souper pris au local que fut poursuivie cette assemblée générale. (Texte et photo vu)



Les membres les plus assidus entourés du président, du nouveau directeur et du membre d'honneur. De gauche à droite: R. Fankhauser, A. Jubin, J.-J. Germiquet président, R. Gaufruid, C. Oppliger nouveau directeur et A. Noirjean membre d'honneur.

Tirs obligatoires Plus de 100.000 tireurs

Il ressort du rapport annuel de la direction des affaires militaires du canton de Berne que pendant l'année 1983 le nombre des tireurs qui ont accompli leurs tirs obligatoires au fusil s'est élevé à 100.466, dont 5787 tireurs domiciliés dans le Jura bernois.

Ces tireurs viennent de 663 sociétés de tir dont 60 dans le Jura bernois. Le tir en campagne a réuni pour sa part 52.019 tireurs pour le canton dont 2614 dans le Jura bernois. Pour ce qui concerne le tir au pistolet, il y a eu 3869 tireurs au programme fédéral dont 241 pour le Jura bernois et 3722 tireurs à l'arme au poing dont 269 dans le Jura bernois. Il y a 136 sociétés de tir au pistolet dans le canton dont 9 dans le Jura bernois. 6147 jeunes ont participé au traditionnel cours pour jeunes tireurs dont 299 venaient du Jura bernois.

Il y a eu sur l'ensemble du canton 329 cours organisés, dont 32 pour le Jura

bernois. Les subventions de l'Etat aux sociétés de tir sont toujours appréciables. En 1983, il y a eu 68.035 francs de distribués et en plus 11.468 fr. 20 de subventions aux associations cantonales de tir, soit au total près de 80.000 francs de subventions.

Enfin, pour ce qui concerne le recrutement, il y a eu dans le canton 7129 conscrits recensés, 372 cas ont été ajournés, 6757 ont été examinés définitivement. Le 91,3% a été déclaré apte au service avec 6168 jeunes. 44 étaient aptes au service complémentaire et 546 étaient inaptes, soit le 8,1%. 6312 conscrits ont réussi l'examen de gymnastique et 1630 soit 25,8% ont obtenu la traditionnelle distinction. (kr)

Suite des informations
du Jura bernois

► 23

bravo à

M. Francis Houlmann,
de Tramelan...

...ancien pilier de la première équipe du FC Tramelan qui vient d'obtenir un certificat d'expert-conseiller Jeunesse et sport pour le football. M. Houlmann était déjà titulaire d'un diplôme d'entraîneur et s'occupait activement des juniors du club local. Sa longue expérience, son travail efficace et ses compétences en faisaient un homme des plus respectés. Cette nouvelle fonction lui donnera l'occasion de visiter les entraîneurs juniors qui organisent des cours «J+S» dans le cadre de leur club respectif. M. Houlmann pourra donc conseiller, assister ces entraîneurs en maintes occasions. (comm-vu)

GRANDVAL

Légère diminution de la population

Etabli par Mme Viviane Kloetzli, secrétaire municipale, le contrôle du mouvement de la population résidant à Grandval en 1984 laisse apparaître une légère diminution du nombre des habitants. En effet, au 31 décembre 1983 le village comptait 375 habitants et au 31 décembre 1984, 364. Il y eut l'année passée 19 départs, 9 arrivées et 2 naissances. (kr)

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

Jura: navigation sur le Doubs et la Birse

Un cadeau pour les pêcheurs: une ordonnance pour le jour de l'ouverture

Page 13

L'Office des eaux et de la protection de la nature estime qu'il faut éviter de créer à Clairbief un point de concentration des adeptes du canoë (manque d'infrastructure, route très étroite) et n'autoriser la navigation que de 13 à 15 h. de Clairbief au pont de Soubey (5 km.). Ce tronçon, l'un des plus riches sur le plan de la faune animale et aquatique, ne pourra être emprunté que pour la descente et pour autant que les canoéistes soient munis de l'autorisation délivrée

en France. De Soubey à Saint-Ursanne, la navigation sera autorisée dans la tranche horaire de base (9 à 18 heures).

Du pont de Saint-Ursanne à La Motte (frontière cantonale), la navigation sur le Doubs sera interdite. Pourquoi? Selon Bernard Jacquat, de l'Office des eaux et de la protection de la nature, ce tronçon n'est jamais ou très rarement emprunté en raison des barrages et des portages successifs qui le ponctuent.

SAIGNELÉGIÉ

Piéton renversé

Samedi, vers 3 h. 20, un automobiliste du Noirmont a entrepris une manoeuvre de dépassement à la sortie de Saignelégier, en direction du Noirmont. Alors qu'il se trouvait sur la gauche de la chaussée, il a renversé un piéton. Ce dernier a été blessé et transporté en ambulance à l'hôpital.

La voiture dépassée n'a pas pu freiner à temps et a heurté la voiture qui venait de la doubler. (pve)

LES BREULEUX

Nouvelle commission de l'Ecole primaire

Dans sa séance du 1 janvier dernier, la commission de l'Ecole primaire s'est constituée de la façon suivante: M. Gérard Donzé, nouveau président; Mme Catherine Paratte, nouvelle vice-présidente; Mme Marie-Jeanne Theurillat, secrétaire; membres: M. Georges Bolzli, nouveau; Mme Ruth Gerber, nouvelle; M. Abel Perez, nouveau; M. Lucien Terville; M. Joseph Piquerez, nouveau, représentant du Conseil communal; Mme Paulette Vuillaume, nouvelle, représentante de la commune du Peuchapatte. Mme Ruth Gerber représentera ladite commission à la commission d'économie familiale. (pf)

Restait à déterminer la période durant laquelle cette réglementation sera en vigueur? Toute l'année? Non, pas du tout. Partant du principe qu'il n'y a conflit qu'au moment de la pêche, la réglementation de la navigation a force d'obligation du 1er mars au 15 octobre. Du 16 octobre au dernier jour de février, la navigation sera libre.

ET LA BIRSE

L'ordonnance concerne également la Birse. De Roches à Choindex, la Birse n'est pas navigable, en raison de barrages et du fait qu'elle est canalisée (elle passe sous l'usine von Roll). Les canoéistes empruntent généralement la Birse à partir de Courrendlin (confluent de la Sorne) jusqu'au barrage de Bellerive. C'est sur ce tronçon que sera appliquée l'ordonnance (de Bellerive à la frontière bernoise, la navigation sera en principe interdite). La tranche horaire de base est la même que pour le Doubs: de 9 à 18 heures.

A noter que des dérogations pourront être octroyées pour des entraînements (un sportif de pointe pourra descendre le Doubs ou la Birse de 18 à 20 heures). La période d'application de la réglementation est l'identique pour les deux cours d'eau.

Point contesté: la mise et la sortie de l'eau. L'ordonnance prévoit que les lieux

LES RANGIERS

Dépassement imprudent: trois blessés

Samedi, vers 21 h. 15, à la sortie de Cornol, une colonne de voitures circulait en direction des Rangiers. Une voiture se trouvant en quatrième position entreprit un dépassement, au moment où arrivait en sens inverse une voiture. Une violente collision s'ensuivit. Trois personnes ont été blessées, dont l'une très sérieusement. (pve)



Comment concilier les intérêts divergents des pêcheurs et des adeptes du canoë-kayak? C'est à cette question que répond l'ordonnance sur la navigation. (Imp)

de mise à l'eau et de mise à terre des embarcations seront signalés par des poteaux indicateurs. Une contrainte que n'acceptent pas les canoéistes. Pour l'Office des eaux et de la protection de la nature, il est indispensable de prévoir ces points d'embarquement afin de limiter au maximum les dégâts inévitables causés par la sortie ou la mise à l'eau d'une embarcation.

Autre point de l'ordonnance: la navigation pourra être interdite en période de basses eaux. On a parlé d'un débit minimal de 12 m³-seconde. Un chiffre qui ne veut rien dire. Une étude des débits est nécessaire. Mais l'Office des eaux et de la protection de la nature tient à rassurer les canoéistes: la période durant laquelle la navigation sera interdite sera brève et pour déterminer le niveau des eaux admissible pour la navigation, les canoéistes seront consultés.

COURTEDOUX

Priorité coupée: deux blessés

Samedi, vers 2 h., une voiture sortait du parc de l'aérodrome de Courtedoux. Elle coupa la priorité à une voiture circulant sur la route cantonale. Deux personnes ont été blessées. Les dégâts matériels s'élèvent à 20.000 francs. (pve)

Et les pêcheurs? Eux, ils pourront toujours aller dans l'eau, rétorquera-t-on? Lentement mais sûrement, les pêcheurs ne seront plus autorisés à mettre les pieds dans l'eau! A l'avenir, ils devront rester sur la rive... Mais cela, c'est de la musique d'avenir. Une dernière remarque: les canoéistes affirment être les grands perdants de cette réglementation. C'est vrai, en partie. Mais il faut dire qu'ils sont peu nombreux dans le Jura et possèdent donc un spectre de représentativité restreint, de fait.

P. Ve

A Courrendlin et à Delémont Nouveaux cambriolages

Dans la nuit de samedi à dimanche, des malfaiteurs ont complètement fouillé une villa à Courrendlin. Ils ont emporté une somme d'argent représentant plusieurs milliers de francs.

Dans la même soirée, des malfaiteurs ont cambriolé une maison, à Delémont et ont emporté une somme de quelque 2000 francs. (pve)

AVIS MORTUAIRES

LE LOCLE

Depuis que Dieu a créé le monde, ses qualités invisibles, sa puissance éternelle et sa nature divine se voient dans les œuvres qu'Il a faites.
Romains 1, v. 20

Madame Marthe Enderli-Vuilleumier, au Locle:

Monsieur Serge Enderli, à La Chaux-de-Fonds,

Monsieur et Madame Michel Enderli-Stünzi et leurs enfants:

Luc, Yves et Olivier, à Prévêres;

Monsieur André Vuilleumier-Graber, à Genève;

Monsieur et Madame Jean Vuilleumier-Baumann, leurs enfants et petits-enfants, à Grenchen et Bettlach;

Madame Ruth Vuilleumier-Pache, à Bienne;

Monsieur et Madame Pierre Vuilleumier-Meyer, leurs enfants et petits-enfants, à Gletterens, Echichens, Bienne et Cheyres;

Monsieur et Madame Roger Vuilleumier-Vermot et leurs enfants, au Locle;

Madame Emma Vuilleumier-Zbinden, au Locle;

Les descendants de Jules-Auguste Vuilleumier,

ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Jeanne-Marie VUILLEUMIER

leur chère sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 63^e année, des suites d'une pénible maladie acceptée avec courage et foi.

LE LOCLE, le 27 janvier 1985.

L'Eternel est mon berger, je ne manquerai de rien.
Ps. 23

Le culte sera célébré mardi 29 janvier, à 14 heures au Temple du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Veuillez penser à l'œuvre missionnaire, ccp. 23-118, Eglise évangélique libre, Le Locle.

Domicile de la famille: Mme Marthe Enderli-Vuilleumier
Fiottets 11
2400 Le Locle.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

212185

LES BREULEUX



Dieu dans son infinie miséricorde a rappelé à Lui l'âme de sa fidèle servante

Madame

Emmilia BOILLAT

née BEURET

décédée dans sa 92^e année après de très longues souffrances supportées avec courage, réconfortée par les sacrements de l'Eglise.

Madame et Monsieur Germain Beuret-Boillat, La Chaux-de-Fonds, et leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Henri Boillat-Boichat, Bâle, et leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Alphonse Boillat-Québette, Les Breuleux, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Laurent Boillat-Scherrer, La Chaux-de-Fonds, et leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Victor Farine-Boillat, La Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Pierre Cattin-Boillat, Willmington (USA), et leurs enfants;

Madame et Monsieur Frédy Richard-Boillat, Kloten, et leur fille;

Madame Elisabeth Boillat-Erard, Porrentruy,

ainsi que les familles parentes et alliées vous invitent à prier pour que le Seigneur accorde à leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine, marraine, parente et amie, le bonheur et la lumière éternelle.

LES BREULEUX, le 27 janvier 1985.

La célébration eucharistique et le dernier adieu auront lieu aux Breuleux le mercredi 30 janvier à 14 h. 30.

Le corps repose à la chapelle mortuaire des Breuleux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

212190



Un soir il n'y eut plus de lumière et dans le cœur naquit le souvenir.

La famille et les amis ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Marcel ROUILLER

leur cher frère, parrain, oncle et ami, que Dieu a repris à Lui vendredi, dans sa 62^e année, après une longue et pénible maladie, supportée avec un grand courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 25 janvier 1985.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mardi 29 janvier, à 11 heures.

Domicile de la famille: Monsieur André Boegli
Monique-Saint-Hélière 5.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

212199

Grand froid

signifie

grand soin**grand soin**

signifie

Ental Delicate

de

La crème La Chaux-de-Fonds
une crème sans pareille

pour votre visage

un essai vous attend !

du mardi 29 janvier
au vendredi 1er février

pharmacie

Dr P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.

**centrale**

Secteur parfumerie cosmétique
Avenue Léopold-Rober 57,
☎ 039/23 40 23-24,
La Chaux-de-Fonds 2058

**OCCASIONS**

Quinzaine du 4x4
Prix imbattables

Suzuki Rinho 4x4
1983 - 15000 km

Subaru Turismo
1982 - 46000 km

Fiat Panda 4x4
1984 - 18000 km

Renault 18 4x4
1983 - 30000 km

Subaru E10 Wagon
1984 - 15000 km

Subaru Super Station
1982 - 38000 km

Subaru Limousine
1982 - 36000 km

Voitures expertisées
Facilités de paiement

AUTO-CENTRE EMIL FREY
☎ 039/28 66 77 - Ouvert le
samedi 2144

Cherchons

personnel féminin

dynamique et capable d'initiative pour travaux sur montage de stands et décoration, travail temporaire mais si convenance, possibilité d'engagement permanent.

Ecrire sous chiffre ZK 2207 au bureau de L'Impartial, avec prétention, références et curriculum vitae.

Les derniers jours**Soldes**

autorisées du
15.1. au 4.2.

Nous continuons

à vendre plus de

1000

appareils électroménagers allant de la machine à café jusqu'au lave-linge, en passant par les cuisines agencées et les meubles de salles de bains aux prix

Fust imbattables

de toutes les marques, p.ex. AEG, Bauknecht, Bosch, Electrolux, Miele, Novamatic, Schulthess, Therna etc.

Livraison gratuite

Toutes les marques de qualité

Grand rabais à l'emporter

FUST

Electroménagers

cuisines + salles de bains

Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Bienne, Rue Centrale 36	032 22 85 25
Brugg, Carrefour-Hypermarkt	032 53 54 74
marina-centre	038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9	024 21 86 15

05-2569

A vendre pour cause de départ à l'étranger

Mitsubishi Cordia 1600

année 1983, magnifique occasion, prix à discuter.

☎ 039/26 47 33 entre 10 et 12 heures ou
☎ 039/28 12 31 heures des repas. 2008

Nous cherchons pour début août un

apprenti vendeur-magasinier

Durée 2 ans

S'adresser:

Auto Centre, Emil Frey SA, F.-Courvoisier 66

☎ 039/28 66 77, La Chaux-de-Fonds

Demander Mme Loewer 2021

DEMANDES D'EMPLOIS**GOVERNANTE DIPLÔMÉE**

40 ans, permis C, permis de conduire, cherche emploi dans famille ou personne seule.

☎ 039/23 52 39. 2153

MÉCANICIEN-AUTOS

expérience toutes marques, sachant travailler seul, cherche emploi pour tout de suite à La Chaux-de-Fonds.

Ecrire sous chiffre IN 2051 au bureau de L'Impartial.

AIDE-MÉCANICIEN

cherche changement de situation.
Ouvert à toutes propositions.

Ecrire sous chiffre HU 1950 au bureau de L'Impartial.

MAGASINIER-LIVREUR

ayant plusieurs années d'expérience.
Ouvert à toutes propositions.

Ecrire sous chiffre GT 1951 au bureau de L'Impartial.

DAME

cherche à faire des heures de ménage.

☎ 039/28 51 36 le matin.

ÉTUDIANTE

Suisse-allemande, donnerait leçons d'allemand et d'anglais.

☎ 039/26 67 51. 2054

MÉCANICIEN SUR AUTOS

27 ans, CFC, cherche changement de situation dans moyenne ou petite entreprise. Accepterait vivement poste à responsabilités.

Faire offres sous chiffre 91-777 à ASSA Annonces Suisses SA, Avenue Léopold-Rober 31, 2300 La Chaux-de-Fonds.

nouvelles alliances !

BIJOUTERIE

Mayer Stehlin

LA CHAUX-DE-FONDS

au 57 de l'avenue Léopold-Rober,
la bijouterie qui vous offre le choix,
la qualité, le service et les

Téléphonez-nous au 039/23 41 42

Lisez cette annonce, elle vaut de l'argent !... Contre dix coupures de nos annonces remises au magasin, nous offrons un bon d'achat de Fr 10.-. Validité illimitée 2088

AVIS MORTUAIRES

LES BAYARDS

Monsieur Germain Huguenin, aux Bayards, ses enfants et petits-enfants;
Madame Suzanne Kaufmann, son amie, aux Bayards;
Les neveux et nièces ainsi que les familles parentes et amies,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
John HUGUENIN

leur très cher frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 91^e année.

LES BAYARDS, le 27 janvier 1985.

Sa vie fut un exemple de courage et de volonté.

L'enterrement aura lieu aux Bayards le mercredi 30 janvier.

Culte au temple à 14 heures.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital de Fleurier.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

212191

BIENNE

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés et je vous soulagerai.
Matth. 11 v. 28

Monsieur Maurice Cuenat-Stoekli;
Madame et Monsieur Jacques Adam-Cuenat et leurs enfants;
Madame et Monsieur Rolph Blum-Cuenat, leurs enfants et petits-enfants, à Bernex;
Madame Madeleine Michel-Stoekli et ses enfants;
Madame Edith Michoud-Stoekli et ses enfants, à La Sarraz;
Monsieur et Madame Hermann Stoekli et leurs enfants, à Bassecourt;
Madame Hélène Stoekli-Pasquier et ses enfants;
Madame Hélène Taillard-Cuenat et enfants, à Cressier;
Monsieur et Madame René Cuenat et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds, ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Marthe CUENAT-STOECKLI

leur très chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie qui s'est endormie paisiblement dans sa 82^e année, après une longue maladie, supportée avec courage et résignation.

2502 BIENNE, le 25 janvier 1985.
12, chemin Ingold.

L'ensevelissement aura lieu mardi, le 29 janvier 1985, à 10 h. 30 à la chapelle du cimetière de Bienne-Madretsch, où le corps repose. La célébration eucharistique aura lieu le même jour à 9 heures à l'église Sainte-Marie, faubourg du Jura à Bienne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2236

LES PONTS-DE-MARTEL

Repose en paix cher époux et papa, tes souffrances sont passées.
Nous te garderons un bon souvenir dans nos cœurs.

Au revoir.

Madame Marcel Meyer-Grezet:

Madame et Monsieur Willy Burkhalter-Meyer et leur fils, au Locle;
Les enfants et petits-enfants de feu Ernest Meyer-Béguin;
Madame Germaine Grezet-Ducommun, ses enfants, à La Chaux-de-Fonds, ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Marcel MEYER

leur bien cher et regretté époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, neveu, parrain, parent et ami que Dieu a repris à Lui dans sa 55^e année.

LES PONTS-DE-MARTEL, le 26 janvier 1985.

L'incinération aura lieu mardi 29 janvier.

Culte au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile: 2316 Les Ponts-de-Martel
Voisinage 38.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

212181

REMERCIEMENT

Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de notre cher

MONSIEUR WILLY HECKLÉ

nous remercions sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de couronnes, de fleurs et leurs dons, ont prit part à notre douloureuse épreuve.

Un merci particulier à Monsieur le pasteur Gallay pour ses paroles réconfortantes.

Les familles affligées

BIENNE, janvier 1985

2191

Car Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.
Jean 3:16

Repose en paix chère maman.

Madame et Monsieur Charles Thonney, à Neuchâtel;
Mademoiselle Nicole Jeanneret;
Monsieur et Madame Claude Jeanneret,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame
Henriette JEANNERET
née BOHY

leur chère et bien-aimée maman, belle-maman, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dimanche, dans sa 81^e année, après une longue maladie, supportée avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 27 janvier 1985.

L'incinération aura lieu mardi 29 janvier.

Culte au Centre funéraire, à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille:
75, rue du Parc.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

212203

LA SOCIÉTÉ DE LAITERIE
DES PONTS-DE-MARTEL

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Marcel MEYER

membre de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

212202

IN MEMORIAM

Madame
Marguerite KOLLER

1983 - 28 janvier - 1985

Deux ans déjà que tu nous as quittés, mais ton souvenir est toujours vivant.

2228

Ton époux
et tes enfants

Réception
des avis
mortuaires:
jusqu'à 22 heures

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Téléc 95-2114.
Tirage contrôlé (REMP) 30.979.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.

Rédacteurs RP:

Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Dérans, Sports. - Raymond Dérans, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C. Jeanneret, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Mario Sessa, Régionale. - Pierre Thomas, Correspondant parlementaire, Berne. - Pierre Veya, Jura. - Ruth Widmer-Sydlar, Littoral.

Stagiaires:

Pascal Brandt, Christiane Ory, Anouk Ortilieb.

Publicité:

Locale: bureau de L'IMPARTIAL
Suisse: ASSA

JURA BERNOIS

Dans la région de Saint-Imier
Concours d'hiver de la division campagne 2

C'est par un véritable temps d'infanterie - ciel bas et neige fouettant le visage des concurrents - que se sont déroulés dans la région de Saint-Imier les traditionnels concours d'hiver de la division de campagne 2 élargie.

Cette année ces concours ont été marqués par une participation élé-

vée: quelque 460 concurrents se sont affrontés sur les différents parcours et dans les différentes catégories.

En la présence du brigadier Zaugg et du maire de St-Imier M. Francis Loetscher notamment, les joutes se sont disputées sur un parcours plus sélectif qu'à l'ordinaire. Toutefois ces conditions difficiles qui ont créé de nombreux problèmes de fartage aux concurrents, constitueront une excellente préparation pour les championnats d'armée qui auront lieu à Andermatt du 15 au 17 mars prochain.

NEUCHÂTEL

Election au Conseil d'Etat
Deux candidates du PSO

Le pso (Parti socialiste ouvrier) vient d'annoncer qu'il allait présenter les candidatures de deux femmes à l'élection au Conseil d'Etat, les 30 et 31 mars prochain.

Il s'agit de Mmes Claire Magnin, 36 ans, infirmière à La Chaux-de-Fonds, et Fabienne Chevalley, 27 ans, responsable d'une crèche à Neuchâtel. (Imp.)

cela va
se passer

Fête... comme chez vous

C'est depuis la salle de l'annexe à Travers, que la Radio suisse romande diffusera, en direct, jeudi 31 janvier de 20 h. à 21 h. 30, son émission «Fête... comme chez vous».

L'émission n'est malheureusement pas publique, les personnes intéressées devront donc se contenter d'écouter la radio, premier programme sur OUC. (Imp)

Don du sang
aux Geneveys-sur-Coffrane

Le Centre de transfusion sanguine neuchâtelois et jurassien organise sa deuxième séance de «dons du sang» dans le Vallon mardi 29 janvier à l'aula du Centre scolaire des Geneveys-sur-Coffrane entre 16 h. 30 et 18 h. 30. Le service du docteur Kocher et les Samaritains du Val-de-Ruz rappellent que le don d'un peu de son sang n'est pas seulement un acte de solidarité envers ceux qui en ont besoin, mais aussi un moyen de contrôle et un bienfait pour l'organisme. (Imp)

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissance

Da Silva Tony, fils de Mario, Neuchâtel, et de Maria de Fatima, née da Costa.

Mariage

Schnegg François Frédéric et Segdi Marie-Christine Thérèse, les deux à Neuchâtel.

LA CHAUX-DE-FONDS

Jeunes interprètes au Temple de l'Abeille
Albinoni, Haendel et Vivaldi en bonnes mains

Formation restreinte mais très internationale, vendredi soir au Temple de l'Abeille, pour interpréter des pages du dix-huitième siècle. S'il s'était agi de sport et non de musique, les «concurrents» se seraient peut-être affrontés pour l'obtention d'une médaille! Ici, même si chaque violoniste est à son tour soliste dans Les Saisons de Vivaldi, point de rivalités mais seul le souci de partager démocratiquement les responsabilités et de faire cause commune avec ses camarades.

Qu'est-ce qui peut réunir, à part l'amitié, quatre jeunes artistes originaires de Grèce, d'Autriche, de Pologne et de Suisse? La réponse est simple: leur professeur aujourd'hui octogénaire, Max Rostal, qui va se retirer prochainement. Louis Pantillon et Peter Lefor travaillent encore sous la direction de ce célèbre pédagogue alors que Giorgios Demertzis et Adrej Kilian sont d'anciens élèves (si l'on peut s'exprimer ainsi, vu leur âge), le premier occupant actuellement la fonction de Konzertmeister à la Südwestdeutsche Philharmonie, le second un poste identique à l'Orchestre de Lucerne. Les très nombreux auditeurs présents, parmi lesquels beaucoup de jeunes, auront pu admirer le solide métier de ces quatre violonistes, leur riche musicalité, leur parfaite sûreté

rythmique, leur virtuosité également (passons sur quelques menus accros) et le très bel équilibre, sans lourdeur, auxquels ils parviennent. Chacun a été vigoureusement applaudi comme il le méritait, de même que Christophe Pantillon, violoncelliste et Francisco Obieta, contrebassiste argentin, tous deux irrécyclables. A l'orgue, Georges-Henri Pantillon accompagnait tout en donnant de la main gauche quelques départs et autres indications. Le concerto op. IV no 1 de Haendel dont il était le soliste fut le seul morceau qui l'obligea (partiellement) à renoncer à sa tâche polyvalente. Un coup de chapeau à ce meneur d'hommes toujours aussi enthousiaste.

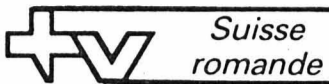
Le programme qui comprenait encore le concerto en ré op. VII d'Albinoni et le concerto pour quatre violons de Vivaldi (le premier mouvement fut joué en bis), bien connu dans la transcription de Bach pour quatre clavecins, avait déjà été présenté, avec quelques variantes, l'an passé au temple de Cortaillod et à la Collégiale de Neuchâtel, ainsi que l'après-midi même au Gymnase cantonal.

Ces jeunes gens seront bientôt tous dispersés. Souhaitons-leur de trouver à nouveau le temps d'une rencontre et souhaitons-nous de pouvoir les réentendre à cette occasion!

J.-C. B.

lundi

TELEVISION RADIO



- 12.00** Midi-public
13.25 La lumière des justes
 D'après l'œuvre d'Henri Troyat.
 Avec Chantal Nobel, Michel Robbe, Nicole Jamet, Georges Wilson.
14.20 Entretiens avec Albert Cohen
 L'écrivain.
14.45 Télétexte et petites annonces à votre service
15.00 Græzi! Fyraabig
 A Sursee avec les groupes musicaux de la région.
16.00 Dis-moi ce que tu lis
 Marcel Imsand.
17.00 Petites annonces à votre service
17.10 Bloc-notes
17.20 Télévision éducative
 Téléactualité: l'événement du mois.
17.50 Téléjournal
17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
18.10 Les quatre filles du D' March
18.35 Dodu Dodo
18.45 Journal romand
19.05 Spécial Bormio 85
19.30 Téléjournal



A 20 h 15

Spécial cinéma

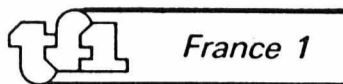
20.15 La cage aux folles II
 Film d'Edouard Molinaro. Avec Ugo Tognazzi, Michel Serrault, Mark Bodin, Marcel Bozzuffi, etc.
 Drame à la Cage aux folles, la boîte de travestis dirigée par Renato Baldi: Zaza Napoli, la vedette du spectacle (à la ville Albin, petit ami de Renato) vient de découvrir qu'elle n'a pas été choisie pour jouer L'ange bleu. Zaza vieillit, mais ne veut pas l'admettre... Durée: 95 minutes.
21.55 Gros plan sur Ugo Tognazzi
 Notre photo: Michel Serrault et Ugo Tognazzi. (tsr)

22.55 Téléjournal

23.10 L'antenne est à vous
 Groupe de liaison des écoles actives.

23.30 En rachâchant

«Cinébréf.» Film de J.-M. Straub et Danièle Huillet.



- 11.15** Antiope I
11.45 La une chez vous
12.00 Buffalo Bill
 Le remplaçant.
12.25 La bouteille à la mer
 Avec Zizi Jeanmaire.
13.00 Le journal à la une
13.50 Sloane, agent spécial
 La comète folle. Série avec Robert Conrad.
14.40 La maison de TFI
15.15 Les choses du lundi
 Ferdinand Berthoud (1727-1807), horloger-mécanicien du Roi et de la Marine.
16.30 7 sur 7
 Invité: Patrick Sébastien.
17.30 La chance aux chansons
 Jazz à Paris. Avec l'Orchestre de Maxime Saury, Bob Martin, Victor Ush-haw, et la voix de Maria Vincent.
18.00 Nounours
 Dessin animé.
18.05 Le village dans les nuages
18.25 Minijournal
18.40 Papa et moi
 La quarantaine. Avec Sandra Clark, Joan Sanderson.
19.15 Actualités régionales
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Le journal à la une

L'avenir du futur.



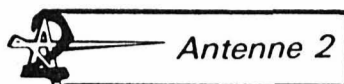
A 20 h 35

Le prix du danger

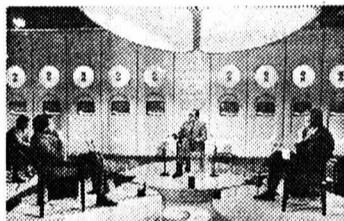
Film d'Yves Boisset (1982). Avec Gérard Lanvin, Marie-France Pisier, Michel Piccoli, Bruno Cremer.
 Un jeune chômeur parvient à se faire sélectionner comme candidat au jeu télévisé «Le prix du danger» au cours duquel il doit échapper à cinq tueurs lancés à ses trousses pendant quatre heures pour toucher la prime d'un million de dollars réservée au vainqueur... Durée: 100 minutes.
22.15 Débat: nos cerveaux «bombardés»?
 Notre photo: Michel Piccoli. (tfl)

23.30 Une dernière

23.50 C'est à lire



- 6.45** TV du matin
12.00 Midi informations
 Météo
12.08 L'académie des 9
 Avec Philippe Castelli, Christian Barbier, Luq Hamet, Liliane Watbled, Laurence Badie, Christine Fabrèga, Catherine Lara, Véronique Genest, Yves Du-teil.
12.45 Antenne 2 midi
13.30 Dangereux été
13.45 Aujourd'hui la vie
 Les bénévoles.
14.50 Magnum
 Les fouineuses.
15.40 Apostrophes
16.55 Thé dansant
 Avec Jacques Martin, Charles Level, Nelly Gustin, Dominique Val, etc.
17.40 Récré A2
 Poochie; les Schtroumpfs; Latulu et Lireli; Tchaou et Grodo; Pac Man; Téléchat.
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.10 D'accord, pas d'accord
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 Journal



A 20 h 35

L'heure de vérité

Invité: Jacques Chirac.
 Une émission proposée et présentée par François-Henri de Virieux.
 Notre photo: Jacques Chirac lors de sa précédente participation à l'émission, le 7 novembre 1983. (a2)

21.55 Mon nom est Bond, James Bond

Deux grands acteurs pour un seul personnage: San Connery et Roger Moore.

22.45 Carnets de la danse

Avec l'Ecole de danse de l'Opéra de Paris, le premier concours international de danse de Paris, Maguy Marin dans un extrait de Hymen, etc.

23.35 Edition de la nuit

24.00 Bonsoir les clips



- 16.00** Télévision régionale
 19.10 Inf 3; 19.15 Actualités régionales; 19.39 Magazine régional.
19.55 Lucky Luke
 Le fil qui chante.
20.05 Jeux de 20 heures
 A Remiremont.
 Avec Jean-Claude Poireau, Agnès, Marc Hermann.



A 20 h 35

La maison du diable

Film d'épouvante de Robert Wise (1963).
 Avec Julie Harris: Eleanor; Claire Bloom: Theodora; Richard Johnson: D' Markway, Russ Tamblin; Luke Stonner-son, etc.
 Eleanor Lance vit, opprimée par sa sœur, dans l'angoisse d'être responsable de la mort de sa mère. Elle accepte l'invitation de l'anthropologue John Markway de participer à une expérience qu'il va tenter dans une maison hantée depuis 90 ans, dont tous les propriétaires ont eu une mort violente mystérieuse... Durée: 112 minutes.

Notre photo: Julie Harris et Richard Johnson. (fr3)

22.30 Soir 3

22.55 Thalassa

23.40 Charles Bukowski

23.45 Prélude à la nuit

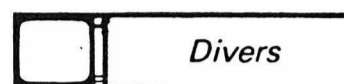
La folia, de Marin Marais, interprétée par René Bénédicti, violoncelle, Nathalie Wayser, piano.

Demain à la TV romande

- 12.00** Midi-public
13.25 La lumière des justes
14.20 Télévision éducative
15.00 Le dernier milliardaire.
 film
16.40 Spécial cinéma
17.40 Bloc-notes
19.05 Spécial Bormio
20.10 Châteauevallon
21.15 Flagrant délit d'imaginaire
22.30 Hockey sur glace
23.30 Panique au montage, film

France musique

12 h 30, Concert; **13 h 30**, Programme à déterminer; **18 h 30**, Ensemble Nuova Consonanza; improvisations sur des musiques de film; **20 h 05**, Avant-concert; **20 h 30**, Orchestre philharmonique de Rotterdam, violon: P. Amoyal, *Quatre préludes*, Janacek; *Khamma*, Debussy; *Double concerto pour violon, hautbois et orchestre*, Bach, etc.; **23 h**, Les soirées de France musique.



Suisse italienne

- 16.00** Téléjournal
16.05 Détective Rockford
17.00 TV scolaire
17.45 TSI jeunesse
18.45 Téléjournal
19.00 Le quotidien
20.00 Téléjournal
20.30 Aria di Palcoscenico
21.20 Vincenzo Vela (1820-1891)
22.20 Téléjournal
22.30 Jazz Club
 Art Blakey au Festival de Montreux 1983.
23.05 Téléjournal

Suisse alémanique

- 13.55** Bulletin-Télétexte
14.00 Reprises
15.55 Pause
16.10 Téléjournal
16.15 Rendez-vous
17.00 Hoschehoo
 Dans la forêt.
17.30 TV scolaire
17.45 Gutenacht-Geschichte
17.55 Téléjournal
18.00 Privatdetektiv Frank Kross
18.30 Karussell
19.00 Actualités régionales
19.30 Téléjournal-Sport
20.05 Switch
20.55 Kassensturz
21.25 Téléjournal
21.35 Das ganze Leben
 Film de Bruno Moll, sur la foi, l'amour et l'espérance.
23.25 Bulletin-Télétexte

Allemagne 1

- 16.00** Téléjournal
16.10 Incroyable, mais vrai?
17.20 Anna, Ciro & Co
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Jenseits der Morgenröte
21.15 Contraste
22.00 Gespenstergeschichten
22.30 Le fait du jour
23.00 Malevil
 0.55 Téléjournal

Allemagne 2

- 13.15** Vidéotexte
16.00 Informations
16.05 Le droit de location
16.35 Boomer, der Streuner
17.00 Informations régionales
17.15 L'illustré-télé
17.50 L'homme qui tombe à pic
19.00 Informations
19.30 Liebe kann man nicht verkaufen
20.15 Der Henker von Venedig
21.45 Journal du soir
22.05 Denkmal
23.05 Johann Sebastian Bachs vergebliche Reise in den Ruhm
 0.50 Informations

Allemagne 3

- 18.00** Rue Sésame
18.30 Telekolleg
19.00 Programmes régionaux
19.25 Informations
19.30 Bonanza
20.20 Chauffer les maisons, pas la nature
21.05 Klimbim
21.50 Des hommes parmi nous
22.35 Rétrospective
22.50 Le jazz du lundi

HUMEUR

L'invasion du sport-cafard

On vient peut-être de battre un record ce dernier week-end, avec la multiplication des manifestations sportives, compétitions régulières (hockey sur glace par exemple) et manifestations internationales (championnats du monde, de bob à quatre à Cervinia, de ski nordique à Seefeld), descente par-ci (Garmisch), super-g par-là (idem), re-super-g re-par-ci et re-slalom re-par-là (Arosa), à s'y perdre puisque en certaines heures, sur les trois chaînes suisses il n'y avait que du sport.

Certes, personne n'oblige personne à regarder les chaînes suisses seulement, s'ils n'ont pas envie d'une compétition sportive. Mais Boris Acquadro, dans son commentaire de Seefeld, sent bien la malaise puisqu'il répète, de temps en temps, que les télé-spectateurs sportifs sont vraiment gâtés et qu'il faut aussi penser aux autres.

Que deviendrait le sport de haute-compétition sans la télévision? Peut-être n'existerait-il plus, du moins tel qu'il est devenu, sans le sponsoring et l'argent à la clef. Ainsi, à Seefeld, pour le saut, prend-on le risque d'une piste d'élan trop longue, afin d'offrir le spectacle à l'heure prévue, même dans le vent. Car les sponsors ne doivent assurément pas avancer les mêmes sommes si la télévision est absente. Et l'on aimerait bien, une fois, connaître la répartition des sommes encaissées, ceci en particulier: les chaînes de télévision sont-elles indemnisées par les organisateurs pour leur indispensable présence?

On en arrive ainsi à des aberrations. Samedi après-midi, d'Arosa, dans le brouillard, la TV fait à ces dames le coup du combat de nègres dans un tunnel, le noir absolu devenu blanc absolu, à n'y plus rien voir, que des temps affichés en surimpression, comme si la mesure électronique du temps devenait la seule, la vraie vedette des compétitions «contre-la-montre»...

A Cervinia, un bob se renverse, on repasse la séquence à plusieurs reprises, bien entendu. Et lors d'un deuxième accident, on voit un homme pousser presque brutalement d'autres, qui sont dans le champ de la caméra, afin que celle-ci puisse nous montrer en direct la sortie des hommes coincés sous leur engin. Le goût du sensationnel prend le dessus, pour faire oublier probablement d'autres temps morts...

A quand une vraie chaîne sportive, co-financée, pourquoi pas, par les organisateurs, les sponsors et les télévisions?

Freddy LANDRY

RADIOS

Suisse romande 1

Informations toutes les heures (sauf à 22 h et 23 h) et à 12 h 30 et 22 h 30. 9 h 05, Turbulences; 11 h 30, On va pas rigoler tous les jours; 12 h 20, Lundi l'autre écoute; 13 h 30, Avec le temps; 18 h 30, Le petit Alcazar; 20 h 02, Au clair de la lune: changement de décors; 22 h, Primes; 22 h 40, Petit théâtre de nuit: Lanval, de Marie de France; 23 h 10, Blues in the night; 0 h 05, Couleur 3.

Suisse romande 2

9 h 05, Connaissances; 10 h 30, La musique et les jours; 12 h, Splendeur des cuivres; 12 h 32, Table d'écoute; 14 h 05, Suisse-musique; 16 h, Connaissances; 17 h 05, Rock line; 18 h 10, Jazz non-stop; 18 h 30, Empreintes: des arts et des hommes; 20 h 02, Intermède musical; 20 h 05, L'art de la fugue BWV 1080; 22 h 40, Musiques de nuit; 0 h 05, Couleur 3.

Suisse alémanique

9 h, Palette; 12 h, Rendez-vous; 14 h, Mosaïque; 15 h 30, Nostalgie en musique; 16 h 30, Le club des enfants; 17 h, Welle eins; 19 h 15, Sport-télégramme; concert de musique militaire; 20 h, Musique populaire; 21 h, Anciens et nouveaux disques; 22 h, Opérettes, opéras, concerts; 23 h, La semaine de jazz 1985, à Bâle; Jimmy Woode's Jazz A Plenty; 24 h, Club de nuit.

France musique

12 h 30, Concert; **13 h 30**, Programme à déterminer; **18 h 30**, Ensemble Nuova Consonanza; improvisations sur des musiques de film; **20 h 05**, Avant-concert; **20 h 30**, Orchestre philharmonique de Rotterdam, violon: P. Amoyal, *Quatre préludes*, Janacek; *Khamma*, Debussy; *Double concerto pour violon, hautbois et orchestre*, Bach, etc.; **23 h**, Les soirées de France musique.

La Cage aux Folles No 2

TSR, ce soir à 20 h 15

La Télévision suisse romande avait offert, pendant les fêtes, «La Cage aux Folles» à son public. Il était bien difficile de ne pas programmer «La Cage aux Folles No 2» après cela, surtout que ce film constitue un cas un peu particulier: d'ordinaire, lorsqu'on tente de réutiliser une recette à succès, on débouche inévitablement sur une copie plus ou moins réussie.

Ici, c'est comme si les protagonistes de l'entreprise, encouragés par leur succès initial, avaient dépassé les limites du sujet en réussissant toutefois à demeurer en deçà des frontières

de la vulgarité. Certaines séquences sont de véritables joyaux du non-sens, notamment celles se déroulant en Italie lorsque le travesti Zaza - incarné par le fabuleux Michel Serrault - doit se transformer en Mama italienne, puis en homme, rôle dans lequel il apparaît encore plus équivoque!

Après la diffusion, Christian Defaye proposera un gros plan sur Ugo Tognazzi - Renato dans le film - au cours duquel on en apprendra sans doute plus sur le tournage de ce film qui fut un immense succès lors de sa sortie en 1980.

(sp-tv)

«L'avenir du futur»

TF1, ce soir, à 20 h 35

«L'avenir du futur» fêtera ce soir, jour pour jour, ses dix ans et aussi un succès croissant, non ému depuis la première émission de janvier 1975.

Le magazine mensuel de Jean-Pierre Hutin continue à battre des records d'audience, rarement égalés par d'autres émissions ou d'autres chaînes entre 22 h 15 et 23 h 15, puisque 12 à 14 pour cent de téléspectateurs en moyenne regardent les débats de «L'avenir du futur» (soit 6 à 7 millions de personnes) et 30 à 40 pour cent (soit 15 à 20 millions de personnes) les films diffusés en première partie.

Plusieurs émissions ont même pulvérisé ces scores: 19,4 pour cent, c'est-à-dire près de 10 millions de téléspectateurs, ont suivi le débat de juin 84 sur l'espace, 18 pour cent, c'est-à-dire 9 millions de personnes, celui de mars 82 sur la mécanique quantique.

Au cours de 81 débats, 320 savants français et étrangers dont 70 biologistes et biochimistes, 45 astrophysiciens et astronomes, 40 mathématiciens et physiciens, autant de médecins et chirurgiens de spécialités diverses ont déjà participé à l'émission scientifique de la une, sans compter les 81 candidates, pour la plupart écrivains, qui veulent bien jouer le rôle d'intermédiaires entre les scientifiques et le public.

Véritable tribune du monde scientifique ouverte à la pluri-disciplinarité, «L'avenir du futur» a permis notamment de réaliser, à plusieurs reprises, un dialogue Est-Ouest. C'est sur ce même plateau que le «pape» de l'informatique, M. Seymour Papert et Jean-Jacques Servan-Schreiber se sont rencontrés et ont décidé de créer le «Centre Mondial de l'Informatique». Et c'est grâce à l'émission que certains savants ont commencé leur «carrière» télévisuelle comme par

exemple l'astrophysicien Hubert Reeves ou la biologiste Isabelle Stengers.

Les chercheurs apprécient «L'avenir du futur» parce qu'ils savent qu'ils peuvent parler en direct, sans crainte d'être coupés, et le public parce qu'elle répond à son appétit de science.

Chaque émission demande une grande préparation, des dossiers constitués à partir de livres et de coupures de presse. Des contacts téléphoniques permettent de sélectionner les noms des plus grands spécialistes du monde entier qui font l'effort de parler un langage simple sans pour autant tomber dans les écueils de la vulgarisation.

Dans un même souci de clarté, ils collaborent à l'illustration du débat en prêtant volontiers leurs documents de travail ou en dessinant spécialement des schémas d'explication. Des entretiens de plusieurs heures avec chacun des invités permettent ensuite de dresser le plan de l'émission. (ap)